LE BEAU MEUBLE
77, Boulv BARBÈS
PARIS
LE PLUS ÉLÉGANT ET LE PLUS MODERNE MAGASIN DE MEUBLES DE PARIS

Paris-presse l'intransigeant

SAMEDI 18 FÉVRIER 1950

100, RUE DE RICHELIEU - PARIS (2e)
TEL. RIChelieu 81-54 (6 lignes groupées)

Adr. télégraphique : PARISPRES-PARIS
Chèque postal : PARIS-4154-31

Le CHRONOBLOC 2.980 Frs
à mouvement Suisse BON de GARANTIE
LEBEM Position brevetée
14, Rue de Bretagne, 14
Métro St Sébastien Froissart
VENTE DIRECTE PARIS-3e

La mère de Robert Scaffa nous dit :

"Dès le début j'avais accusé Georges Beau"

"MAINTENANT, JE DOUTE DE LA JUSTICE !"

Le juge d'instruction qui avait reçu les aveux de Piednoir a été déplacé

(ENQUETE DE GABRIEL SENCHET.)

L'AFFAIRE SCAFFA, qui vient de rebondir avec l'arrestation et les aveux du tueur Georges Beau, est grave.

Par-dessus le cadavre d'un garçon de vingt ans, froidement abattu un jour de juillet 1944 de deux balles de revolver dans la tête, et dont certains se soucient fort peu de savoir s'il fut ou non coupable de trahison vis-à-vis de la Résistance, se joue une âpre et insidieuse bataille politique qui tend à compromettre, en même temps que les hommes, les partis auxquels ils appartiennent.

Ne murmurait-on pas déjà, hier, dans les couloirs de la Chambre, qu'il fallait voir là le contre-coup de la dernière crise politique, et que le scandale qu'on s'efforçait de provoquer à l'occasion de l'affaire Scaffa ne resterait pas longtemps sans riposte de la part de ceux qu'il vise ?

Voilà qui nous promet une belle série de réactions en chaîne !...

Et l'on ne peut que prendre davantage en considération l'extraordinaire opiniâtreté d'une mère dont l'unique souci fut, depuis l'exécution d'Ozoir-la-Ferrière, de réhabiliter la mémoire de son enfant, au prix de tous les sacrifices.

« J'ai toujours soupçonné Beau ! »

Cette femme, nous l'avons vue hier soir, dans le commerce de pâtisserie qu'elle tient près de la place Daumesnil. Petite, vêtue de noir, les cheveux grisonnants, elle porte en médaillon sur la poitrine l'image de son garçon.

— Monsieur, parfois je doute de la justice et de la loi. Tant d'obstruc-

SUITE PAGE 7

Pourquoi Comment

Les gangs silencieux

NOUS vivons sous le signe des gangs.

Tous les gangs ne pratiquent pas l'attaque à main armée au volant d'une traction avant. Il en est de discrets, qui se spécialisent dans le cambriolage ; de plus clandestins encore, qui pratiquent l'escroquerie, le chantage ou la carambouille. Mais, presque toujours, ce sont des bandes organisées de cinq, dix, vingt individus, parfois davantage, qui exploitent une spécialité comme d'autres font de la banque ou de l'assurance : ils ont bureaux, secrétaires, démarcheurs, agents de publicité et ne se distinguent à peu près en rien des véritables hommes d'affaires, sauf que leur prospérité est, en général, un peu trop rapide. Nous songeons à cette « Confédération générale des tuberculeux » et à ce « Centre des invalides civils », dont tout le personnel a pris le chemin de la prison **après avoir escroqué quelques dizaines de millions. Nous vivons évidemment au siècle de la série.**

Les Gobseck modernes

PARMI ces gangs silencieux, le plus discret de tous, mais non le moins malfaisant, est celui des usuriers. On aurait pu croire que l'espèce en était éteinte ; mais ce serait mal la connaître ; la race des Gobseck, si minutieusement décrite par Balzac, est éternelle.

Ces jours-ci, précisément, la police a mis fin à l'activité d'un gang de l'usure qui opérait depuis vingt-cinq ans, le plus légalement du monde, grâce aux conseils expérimentés d'un ancien notaire à barbe blanche.

Ce gang ne prêtait pas seulement à 50 % par mois : il combinait les prêts avec des garanties sur immeubles conçues de telle manière qu'au bout de deux mois l'emprunteur était dépouillé de tout et devait même de l'argent. Le client se révoltait-il ? Les contrats étaient rédigés en bonne et due forme et le gang se faisait un jeu de faire condamner l'insolent, pour l'exemple.

Les dupes sont éternelles

LES dupes paraissent toujours extraordinairement naïves... après.

En réalité, la discussion n'est jamais égale entre l'emprunteur et le prêteur, surtout quand ce dernier a la mentalité du brochet en présence de l'ablette.

Et lorsque l'ablette est une faible femme, un fils de famille, un commerçant gêné, quelle proie facile !

Des lois ont bien essayé de mettre un terme à l'activité des usuriers en interdisant, par exemple, tout commerce d'argent aux repris de justice, en réglementant sévèrement la publicité « Offre de capitaux ». Elles n'ont eu pour effet, semble-t-il, que de faire se camoufler l'usure et d'accroître ses exigences en même temps que ses risques.

Juste épuration

UN des gangs les plus abominables est celui qui loue — très cher — des instruments de travail à domicile — machines à coudre, à tricoter, etc... — à des malheureuses dont le travail à façon paie tout juste la location : femmes sans travail, réfugiés dépourvus de carte de séjour, irréguliers de toute nature sont les victimes de prédilection de ces gangs silencieux.

On assiste heureusement depuis quelque temps à un début d'épuration de cette vermine sociale. La tâche est ingrate et difficile, mais elle n'est pas moins nécessaire que la lutte contre les bandits de grand chemin, car les victimes se comptent par dizaines de milliers, chaque année.

LES AMOUREUX de St MARTIN vous offrent un imperméable Caribou gratuit aujourd'hui chez Dumesnil, à Montparnasse. (Voyez page 7.)

Condamné à mort par contumace en France

LE COMTE DE BERNONVILLE EST EXPULSÉ DU CANADA

MONTREAL, 17 février (A.P.) — Le service d'immigration canadien vient d'ordonner l'expulsion du comte Jacques de Bernonville, cinquante-deux ans, ressortissant français, condamné à mort par contumace par la justice française pour faits de collaboration.

Selon l'agence « Canadian Press », le comte de Bernonville demanderait au gouvernement canadien à bénéficier du droit d'asile en tant que réfugié politique.

Entré illégalement, il y a trois ans au Canada, il lutte depuis contre son expulsion. Sa femme et ses trois filles sont venues le rejoindre et il gagne sa vie en vendant des fournitures médicales.

De Bernonville maintient que dans tous ses actes, il n'a fait qu'obéir aux ordres du maréchal Pétain.

En 1945, à Toulouse, il avait été condamné par contumace à la peine de mort, il était accusé d'avoir dénoncé des membres de la résistance.

Guichard ne sera extradé que si sa peine de mort est commuée

CARACAS, 17 février (U.P.). — De source digne de foi, l'« United Press » apprend que le Venezuela n'extradera pas Guichard, assassin du ministre français Marx Dormoy, et condamné à mort par contumace, si la peine de mort le frappant n'est pas commuée.

Au Venezuela, en effet, la peine de mort n'existe pas et le gouvernement n'aurait pas l'intention de remettre Guichard aux autorités françaises si celui-ci devait être exécuté à son retour en France.

LE DÉCRET D'EXPROPRIATION de l'hôtel Talleyrand annulé en Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a annulé, sur une requête de M. Edouard de Rothschild, un décret du 5 mai 1941 expropriant la famille Rothschild de l'hôtel Talleyrand, sis 2, rue Saint-Florentin, à Paris.

C'est dans cet immeuble que sont actuellement installés les services de l'E.C.A.

JOAS DA SILVA SE REPOSE A SUPERBAGNERES

LUCHON, 17 février. — M. Joas da Silva est arrivé à Luchon, venant de Biarritz.

Il s'est rendu aussitôt à Superbagnères, où il a l'intention de passer une huitaine de jours.

LE THEATRE HEBERTOT FAIT RELACHE

Mademoiselle Maria Casarès venant d'être frappée par un deuil cruel le théâtre Hébertot informe son public que les représentations de la pièce d'Albert Camus « Les Justes » seront suspendues jusqu'à mardi prochain, jour où elles reprendront leur cours avec l'habituelle distribution. Les places prises en location seront validées ou remboursées.

SI vous ne savez pas rédiger votre Petite Annonce, « Paris-presse » vous l'apprendra. (Voir page 9.)

Un homme dépecé découvert rue de Crimée

"Tu m'aideras seulement si je le rate", avait dit Louise à Raymond

Mais c'est ensemble que les amants tragiques ont découpé "le vieux" à la scie de boucher

(ENQUETE DE PIERRE NOUAILLE.)

Marie-Louise

FALLAIT bien se débarrasser de ça ! »

Par ces mots, une petite femme, au visage ingrat, entouré de cheveux châtains, aux mains sagement croisées sur les genoux, vient d'expliquer pourquoi elle avait, à l'aide d'une scie, dépecé le cadavre de son amant.

« Ça », c'est l'homme avec lequel elle vivait depuis cinq ans, mais qu'elle trouvait maintenant trop vieux. Elle lui préférait un camarade de travail, beaucoup plus jeune, puisqu'il a sept ans de moins qu'elle.

Il y avait d'ailleurs longtemps que l'idée était venue à Marie-Louise Ville, âgée de 34 ans, mère de deux fillettes, de se débarrasser de Léon Prieur, le chauffeur quinquagénaire, qui partageait son petit logement de deux pièces et une cuisine, au troisième étage du 129, rue de Crimée, un ancien hôtel transformé en maison locative.

Car Marie-Louise, dont le divorce vient d'être prononcé, n'avait maintenant d'yeux que pour Raymond Decrucq, un chocolatier de 27 ans, employé comme elle dans une entreprise du quai de la Loire. Elle avait même l'intention de l'épouser.

Mais Prieur, qui connaissait ses projets, lui avait dit :

« Si je te rencontre avec ce type, je l'enverrai au cimetière et toi à l'hôpital... »

Marie-Louise avait rapporté ces propos à Raymond en lui suggérant qu'il lui serait aisé de se débarrasser du « vieux ». Mais le chocolatier n'était pas enthousiasmé par cette idée. Pourtant sa maîtresse lui répétait :

« Tu n'as qu'à venir à la maison. Moi je me charge de tout. »

Tout, c'est-à-dire l'assassinat de Léon Prieur.

Vendredi dernier, Marie-Louise crut bien enfin triompher. Mais au dernier moment Decrucq recula. Elle lui donna alors rendez-vous pour le samedi soir.

« Nous sortirons tous les deux, » précisa-t-elle.

Que put-elle raconter à Raymond, au cours de cette « sortie » ? Toujours est-il qu'à 23 h. 30, le chocolatier acceptait enfin de suivre sa maîtresse, qui lui avait dit :

« Viens coucher à la maison ! Il faut en finir. »

Lorsque les amants pénétrèrent dans l'appartement, Prieur n'y était pas ; sans doute se trouvait-il au café.

Tandis que Marie-Louise s'affairait dans la cuisine, Raymond posant sa veste, s'étendit sur le lit où il s'assoupit. Mais tout à coup il fut réveillé par des cris :

« Raymond ! Raymond ! viens vite... »

Un cadavre encombrant

Le chocolatier se précipita dans la salle à manger où il vit sa maîtresse, armée d'une barre de fer, aux prises avec Prieur, qui, le visage ensanglanté, brandissait un couteau.

Raymond s'approcha ; Léon le frappa à la jambe avec son couteau. Prenant alors son propre cache-col, Decrucq le lança autour du cou de son rival et serra. Prieur s'effondra.

« C'est fini » déclara simplement le chocolatier.

Avec sa maîtresse, il porta alors le corps dans la chambre dont il referma la porte.

Mais les meurtriers étaient bien embarrassés du cadavre. Durant

SUITE PAGE 7

Raymond Decrucq

Scotland Yard sur les dents

LE CADAVRE d'une jeune fille rejeté par les flots sur une plage anglaise

Pour l'identification: une bague

LONDRES, 17 février (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — Quel est le secret de l'horrible découverte que firent hier matin à Newhaven, sur la côte sud de l'Angleterre, des passants qui trouvèrent sur une plage le cadavre d'une jeune fille rejeté par les vagues et auquel il manquait la tête ?

Le corps était affreusement mutilé, dévêtu, et une première enquête a établi qu'il avait dû séjourner deux à trois semaines dans la mer. Tout semble indiquer qu'il s'agit d'un meurtre.

La jeune fille ainsi tuée devait avoir entre douze et vingt ans. La seule piste que pourra suivre la police et qui permettra éventuellement d'identifier l'inconnue et son assassin, est une bague qu'elle portait au majeur de la main droite, une bague en or et en platine qui devait être ornée de neuf diamants mais dont deux sont manquants. La bague a été photographiée immédiatement et pendant toute la journée et une bonne partie de la nuit, des détectives du Scotland Yard ont interrogé nombre de bijoutiers le long de la côte ainsi qu'à Londres pour essayer de pouvoir obtenir des indications servant leur enquête.

Pour le moment, les experts semblent exclure la possibilité que la tête ait été séparée du corps par les courants de la mer, car un tel phénomène, disent-ils, ne se produit habituellement que si un cadavre a passé plus d'un mois dans les vagues.

PAS D'IMPOT EXCEPTIONNEL SUR LES ROUTIERS... mais impôt sur les cartes grises

L'Assemblée devait s'occuper ce matin des élections aux organismes de Sécurité sociale.

Mais, au début de la séance, M. Charlot, député socialiste, déposa une proposition tendant à l'institution d'un dépôt exceptionnel sur les cartes grises. En revanche, la nouvelle taxe sur les transporteurs routiers, dont on craint les incidences sur le coût de la vie, serait abandonnée.

L'impôt exceptionnel sur les cartes grises, calculé sur la base de 250 fr. par cheval pour les véhicules de tourisme et de 400 fr. pour les véhicules industriels, produirait 9 milliards. Il ne sera perçu en principe que pour 1950. Mais les contribuables savent qu'en matière d'impôt, la reconduction d'une année sur l'autre est quasi-automatique.

"L'aventurier du 1/2 siècle" en correctionnelle à Chalon

DEUX MOIS DE PRISON A DE CONNINK qui faute d'organisation avait émis deux chèques sans provision

(De notre envoyé spécial MAITREPIERRE)

CHALON-SUR-SAONE, 17 février.

LE tribunal correctionnel de Chalon a condamné Cyrille de Coninck à deux mois de prison ferme, mais comme il a déjà été condamné à un an de prison avec sursis à Paris, pour bigamie et port illégal de décorations, il devrait accomplir légalement cette peine, soit au total quatorze mois.

Néanmoins, le tribunal voulant lui permettre de profiter, pour cette peine d'un an avec sursis, de la loi d'amnistie pour faits de résistance, lui a accordé un délai de dix jours pour produire l'homologation de ses titres dans la clandestinité.

Passé ce délai et faute de cette justification il réintégrera la prison pour purger sa peine. S'il est en possession des pièces demandées il n'aura pas à retourner en prison puisqu'il a déjà accompli quatre mois et demi de prévention.

Signalons enfin que de Coninck est également réclamé par un parquet parisien pour émission de deux autres chèques sans provision.

Un personnage de roman

Les aventures picardesques de ce jeune homme de vingt-six ans, ses trois mariages et sa bigamie, ses salons de colonel F.F.I. à un âge tendre, son goût de l'imposture qui le fit se donner tour à tour comme médecin et comme pianiste, ses frasques qui défrayèrent, pendant des années, la bonne ville de Chalon, sa générosité, la famille aisée et honorable dont il est le dernier rejeton, et surtout la manière dont il semble avoir été dépouillé d'une fortune importante par un avoué marron, sont assez connus pour qu'il ne faille pas y revenir.

Dans la salle, sa mère, Mme Violette de Conninck, semblait avec son visage ravagé d'ancienne jolie femme et la frange épaisse qui lui couvre le front, sortie d'un dessin de Rops.

La vie paisible d'une ville de province s'accommode mal de l'excentricité. Cependant on ne semble pas en vouloir à Cyrille : il a une gentillesse qui désarme tout le monde.

« Si vous saviez comme il est intelligent, dit-on avec admiration. Il aurait pu devenir quelqu'un. Malheureusement il est un peu « cinglé ». Il a probablement de qui tenir... »

Aussi n'est-ce pas pour cela que

SUITE PAGE 7.

Pour la première fois un bourreau publie ses mémoires : « 15 ans avec Deibler »

Il est un être mystérieux et terrible qui exerce une véritable fascination aussi bien sur le vaste public que sur les plus grands penseurs, c'est le bourreau. Il n'est pas d'homme plus mal connu. Il vit à l'écart des autres humains. Et voici que l'un d'eux se décide à parler, c'est Georges MARTIN qui fut, pendant trente ans, l'assistant de DEIBLER, puis de DESFOURNEAUX, l'actuel exécuteur. Après avoir fui les journalistes durant toute sa vie, Georges MARTIN dit maintenant toute la vérité. Ce témoignage (qui vaut à la fois par la précision des faits et son intérêt psychologique) rétablit des erreurs, détruit bien des légendes. C'est FRANCE-DIMANCHE qui livre au public ces documents étonnants qui commencent dans son numéro de cette semaine.

FRANCE-DIMANCHE vous révèle aussi la panique qui règne dans nos services de police et de contre-espionnage à la suite des grandes affaires en cours qui ont attiré l'attention sur leur faiblesse, leur complexité et leurs luttes intestines.

Simone BARON vous explique pourquoi chaque saison les grands couturiers ont presque tous les mêmes idées. Françoise GIROUD, France ROCHE et Yvan AUDOUARD vous emmènent dans les coulisses de la vie parisienne, SORO et les meilleurs humoristes français vous offrent deux pages de caricatures.

Par l'image, FRANCE-DIMANCHE vous dévoile les méthodes Dellapina, gangster mondain. Et FRANCE-DIMANCHE vous raconte aussi les plus belles histoires humaines de la semaine : celle de la gitane aux neufs fœtus de paille qui fait régner la terreur dans le Nord; celle du fou de Livron (Drôme) qui s'est vanté du crime parfait; celle de Betty Mac DONALD, l'Américaine qui fait rire le monde en parlant de «sa tuberculose»; celle de la Manon 1950 et du sergent déserteur, etc.

Et FRANCE-DIMANCHE, comme chaque semaine, vous présente les plus jolies filles dont on parle et publie les meilleurs romans du moment : le « Week end à Zuydcoote » (prix Goncourt 1949) et « Les Diablesses », de Frank Yerby, le nouvel « Autant en emporte le vent ».

ANGE CYCLAMEN « pape de l'absolutisme » a fait le plein de curieux au Palais

Le « pape de l'absolutisme », attirant une foule considérable de curieux, s'est présenté cet après-midi au Palais de Justice pour faire saisir un cliché sur lequel il paraît embrassant Miss Vice, élue ces derniers mois au Tabou. Le Palais étant en effet proche de Saint-Germain-des-Prés, Victor France, fondateur de cette nouvelle religion fondée sur l'amour, habillé de sa houppelande cyclamen et portant sous le bras le parchemin de la loi absolutiste, s'est fait photographier dans la salle, des Pas Perdus (ci-dessous), embrassant une prêtresse d'amour qui, quant à elle, était fort bourgeoisement habillée. Me Théodore Valensi devait plaider dans l'après-midi devant le tribunal civil siégeant en audience de référé, pour demander la saisie du cliché dont les reproductions dans la presse ont inquiété les nouveaux adeptes de l'absolutisme.

UN CAS DE CONSCIENCE... POLICIER

Peut-on donner des cours d'espionnage par correspondance ?

DES inspecteurs de la direction de la surveillance du territoire ont perquisitionné avant-hier au siège de deux écoles de police privée : l'une au Plessis-Trévise, l'autre à Paris, rue Marbeuf. Des documents ont été saisis et sont en ce moment examinés.

Ces écoles de police privée, dirigées par d'anciens policiers, se chargeaient d'envoyer des cours de police aux personnes qui en faisaient la demande, contre le versement d'une somme, pour couvrir les frais d'abonnement. Ces deux écoles avaient créé une section spéciale pour les élèves indochinois et leur envoyaient des cours plus spécialement orientés sur le fonctionnement des services d'espionnage et de contre-espionnage français.

C'est à la suite de la publication de ces derniers cours que la D.S.T. s'est occupée de l'affaire.

Les textes des cours auraient été fournis aux directeurs des deux écoles par un adjudant de la Sécurité militaire, qui a été entendu à la D.S.T., ainsi qu'une des directeurs d'une des écoles. Toutefois, ces deux personnes ont été laissées en liberté.

Un magistrat militaire, le capitaine Laffitte-Laplace, a été chargé d'instruire cette affaire qui peut avoir d'importantes répercussions.

Interviewé, le directeur de l'école de police privée de la rue Marbeuf a déclaré :

— Nous ne sommes pas des espions! Les cours que nous envoyons à nos élèves contenaient des éléments connus de tout le monde et qui figurent tout simplement dans les manuels de police.

» Si nous avons créé un cours spécial pour les élèves indochinois, c'est pour une nécessité de traduction. Les cours étaient, en effet, expédiés en Indochine et étaient auparavant traduits en vietnamien. D'ailleurs, parmi nos élèves, se trouvent plusieurs fonctionnaires et même des commissaires de la police officielle de Vietnam. Les enquêteurs ont d'ailleurs admis notre bonne foi et nous avons été relâchés. »

Le jeune Lançon aurait été assassiné

TOULOUSE 17 février. (Dépêche « Paris-presse-l'intransigeant ». — Cependant que Louis-Jean Haitce, 17 ans disparu depuis lundi du centre Saint-Exupery à Toulouse, où il était élève interne, vient d'être retrouvé — il s'était rendu à bicyclette chez sa mère, à Pau — un coup de théâtre vient de se produire dans l'enquête sur la mort d'André Lançon.

Alors que les éléments recueillis jusqu'à présent par les enquêteurs tendaient à faire croire que le jeune écolier, dont le cadavre fut retrouvé dans le canal de la Poudrerie, s'était suicidé, une constatation : troublante était faite par la police : les mocheirs dont était confectionné le bâillon enserrant la tête du cadavre n'appartenaient ni à l'enfant, ni à sa famille.

Ainsi, entre le moment où l'enfant a disparu et le moment où il est tombé dans le canal, un étranger est intervenu. L'hypothèse du crime, un moment écartée, est à nouveau envisagée.

AUTO CONTRE CAMION PRES D'ALGER

Trois tués

ALGER, 17 février. — Hier soir, à une vingtaine de kilomètres d'Alger, une auto dans laquelle se trouvaient quatre personnes dont deux femmes et une fillette s'est écrasée contre l'arrière d'un camion en panne stationnant sur la route sans lumière. Un commencement d'incendie se déclara, des témoins de l'accident se portèrent au secours des victimes, mais ne retirèrent que les corps mutilés des deux femmes et de la fillette. Seul le conducteur était indemne.

PIE XII VA MIEUX

CITE DU VATICAN, 17 février. (U.P.). — Le pape, qui souffrait d'influenza depuis le début de la semaine, va maintenant sensiblement mieux, et a pu ce matin célébrer la messe dans sa chapelle privée. Toutefois ses audiences resteront supprimées pendant les quatre prochains jours.

LIDO
après son triomphal succès au CARNAVAL de NICE
fait sa REOUVERTURE CE SOIR VENDREDI
à 20 heures
ELY. 11-61 et 62

Lauréat du Grand Prix littéraire de la Ville de Paris

LE POÈTE PHILIPPE CHABANEIX

eut cinq récompenses pour vingt et un recueils

LE premier surpris d'avoir obtenu le Grand Prix littéraire de la ville de Paris, ce fut le lauréat.

Poète jusque dans l'exercice actif de la vie, Philippe Chabaneix n'avait certes pas imaginé que des conseillers municipaux, même étayés par une poignée de gens de lettres pouvaient mettre, de loin en loin, un poète entre le dernier vote pour les agents voyers et la discussion sur le cours des Halles par exemple.

Au soir de cet événement, je retrouvai Chabaneix dans un bistrot de la place de l'Odéon. Il avait, à la main, un bouquet de fleurs qu'il destinait sans doute à sa femme Quant à son maintien, il accusait un grand épuisement.

— J'ai déjà dit beaucoup de choses, aujourd'hui... Enfin, puisque vous aimez tant les poètes, allons-y Mais, vraiment, je ne me sens pas bien... Tout cela m'a bien fatigué.

Il retrouva un peu de nerf quand je commençai de citer des noms de poètes qui lui sont chers : Carco, Tristan Derème, Jean Pellerin, René Bizet...

Né en mer

Né en 1898, Philippe Chabaneix est ce qu'on peut appeler, pour une fois, un enfant de la balle. Son père et sa mère formaient, en effet, un couple de poètes qui publia quelques recueils sous le nom de Jacques Nervat. Ce doux terrien ce Parisien impénitent est né en mer. A l'âge de douze jours, il débarqua à Nouméa Francis Carco venait d'y naître lui-même, mais la rencontre ne se fit que bien plus tard. De sept à treize ans, l'enfant vécut à Palma de Majorque, qui lui apporta sa couleur, puis la famille s'installa à La Rochelle qui dispensa sa brume. Ces deux éléments se sont toujours retrouvés dans les poèmes de Chabaneix.

A dix-sept ans, il fonda une revue ouverte à tous les lycéens. Maurice Martin du Gard y débuta, et Henri de Régnier envoya son encouragement. Cette publication s'appelait *L'Effort des Jeunes*, eut quelques numéros et fut interrompue par la mobilisation des principaux collaborateurs.

Deux années plus tard, le soldat Philippe Chabaneix tentait une autre aventure d'édition avec *Le Bel Espoir* qui était trimestriel, eut trois numéros et fit connaître à son animateur des écrivains déjà notoires : Paul Fort, Maurice Magre.

Un poète fécond

Depuis ses premières années, il a publié vingt et un recueils. Dans la poésie contemporaine, on est rarement aussi fécond. Citons, notamment : *A l'Amour et à l'Amitié ; Méditerranée; Dix Romances; Comme le feu...* En 1938, quelques poèmes anciens furent réunis sous le titre *Le désir et les ombres* En 1945, parurent *Les Poèmes choisis*.

— C'est le seul livre de moi, pour l'instant, qu'on peut trouver en librairie.

Dans peu de temps, un autre va paraître : *Les Nocturnes*. Il aura deux cents pages.

Les poètes vont-ils abandonner le genre plaquette ?

Comme tous les vrais poètes, Chabaneix est incapable d'inventer. Il est entièrement esclave de son inspiration. Celle-ci prend sa source...

— ...dans l'amour surtout. Je suis également très fidèle à Paris. Je n'en bouge guère... J'ai beaucoup chanté la Seine, ce qui me rapproche encore de Carco.

De ce dernier, il dit que c'est le plus grand poète actuel. Il a également une passion pour le Moréas des *Stances*, pour une partie d'Apollinaire, pour André Salmon. Quand il n'est pas lui-même en flirt avec l'inspiration, il écrit sur la poésie des autres des choses pertinentes et d'une grande sensibilité. Il assure une partie de la chronique poétique du *Mercure de France*. Il partage, avec les surréalistes, le culte pour Gérard de Nerval.

Il me reste, maintenant, à vous dire que Philippe Chabaneix a une autre façon de servir la poésie : vendre les poètes. Entendons par là qu'il est libraire à l'enseigne du « Balcon », rue Mazarine. On y rencontre Audiberti, Jean Follain, Fombeure ; Carco vient très souvent. (Chabaneix vient, d'ailleurs, de lui consacrer un livre très émouvant et très complet chez l'éditeur Seghers.) Sans parler des fantômes. Vous pensez bien que Nerval, Apollinaire, Baudelaire sont là...

Philippe Chabaneix habite près du Val-de-Grâce, c'est-à-dire à l'autre bout de son cher quartier. Chaque jour, du Val-de-Grâce à la rue Mazarine, il trace un axe sentimental en mâchonnant un vers, en torchisant une rime nouvelle, en se redisant, pour la millième fois, tel ou tel quatrain du *Bouquet inutile* de Jean Pellerin, l'un des disparus du fameux groupe des fantaisistes.

Philippe Chabaneix vient donc d'avoir un prix... Eh bien, ce n'est pas le premier. En 1928, il emporta le Moréas, en 1936, le Verlaine ; en 1944, le Grand Prix de la Maison de poésie ; en 1947, le prix Alfred-Droutin qui est quelque chose comme le Goncourt pour poètes.

En quittant le poète, je pense que les lauriers n'ont jamais tant porté de noms

Pierre BERGER.

Philippe Chabaneix par Dionisi

LE SAINT DU JOUR

Saint Siméon

LE COUSIN GERMAIN DE JESUS EST MORT CENTENAIRE MARTYRISE

Siméon avait vu et entendu Jésus. Il était de sa parenté (relire saint Matth. XIII, 55, et saint Jean, XIX, 25). Il parlait peu, écoutait beaucoup et essayait de suivre cet Evangile extraordinaire qui réconciliait avec cette chienne de vie.

Les rares fidèles qui n'avaient point été massacrés avec saint Jacques invitèrent Siméon à prendre sa place comme évêque de Jérusalem. Sans paroles inutiles, Siméon obéit. Il fut un évêque disponible pour chacune de ses ouailles et exact à tous les rendez-vous.

Le dernier rendez-vous fut sur la place publique avec la mort. Arrêté comme chrétien et comme juif, il fut longuement martyrisé sous l'étonnement du légat Atticus et de ses amis, car ce centenaire avait la vie incroyablement dure. Il ne poussa aucune plainte ; jusqu'au bout, il obéissait à quelqu'un qui ne pouvait pas mourir.

L'ENFANT DE CŒUR.

POUR VOUS, MADAME

CONSEILS :

• pour décider vite

Voici quelques suggestions d'après les possibilités du jour :

1. Crème d'anchois ; 2. Omelette aux champignons ; 3. Filets de sole Bercy ; 4. Matelote ; 5. Beignets de choux-fleurs ; 6. Endives à la béchamel ; 7. Salade d'oranges.

• pour cuisiner mieux

FILETS DE SOLE BERCY (une recette de Mme Pernelle). — Levez les filets d'une sole bien charnue. Pochez-les dans du bon vin rouge. Retirez-les et maintenez-les au chaud sur le plat où vous les servirez. Faites réduire la cuisson pour obtenir une sauce courte que vous allez lier d'un bon morceau de beurre manié de farine. Salez et poivrez bien entendu. Nappez les filets de cette sauce, saupoudrez d'une petite cuillerée de persil finement haché et garnissez le tour du plat de croûtons frits.

• santé et beauté

Evitez soigneusement de couper aux ciseaux les petites peaux qui recouvrent les lunules de l'ongle, vous risquez d'enlaidir vos ongles pour longtemps. Il existe dans le commerce des produits dissolvants et des bâtonnets de bois pour cet usage. Evitez également de couper vos ongles à la pince ou aux ciseaux, ils deviennent irréguliers, cassants et repoussent beaucoup plus vite. Utilisez la lime exclusivement, et de préférence une lime de carton émeri.

HOROSCOPE

par M.-L. SONDAZ

Samedi matin. — Le rêve domine l'action. L'instinct est plus fort que l'intelligence. Se méfier toutefois de l'inaction, de la passivité excessive et ne pas donner accès à la neurasthénie. Ne pas fumer ni boire avec excès. Les artistes, les écrivains, les musiciens, les acteurs et auteurs de cinéma utiliseront ces valeurs imaginatives qui soutiendront un succès qui va se poursuivre jusqu'en 1956. Porter des améthystes, du violet. Se faire violence afin que cette humeur remplie d'inspiration ne demeure pas stérile.

Samedi après-midi. — Visiter les malades, les confinés, les inquiets et leur insuffler de l'énergie. La guérison est à la portée de ceux qui veulent vivre et qui ne s'abandonnent pas à la fatalité. Acheter des meubles, des bibelots, rester en contact avec ses amis. Ne pas tenir compte des bavardages, des médisances ; ne fréquenter que des gens bienveillants et loyaux qui apporteront un appui sûr ; ceux qui ont un visage symétrique, un nez droit de longueur moyenne, et des sourcils bien arqués. Offrir des violettes

LA GAZETTE

d'Amédée du CLOU

GEORGES BIDAULT témoin en correctionnelle !

BORIS VIAN ne détient pas le monopole des poursuites judiciaires pour « immoralité publique ». On sait qu'en écrivant « J'irai cracher sur vos tombes », il prenait surtout le chemin du Palais de Justice !

A son tour grisé, sans doute, par l'émulation, le jeune romancier Maurice Ciantar va subir, bientôt, les foudres de Thémis. Et pourquoi Parce qu'en créant le personnage de « Jacques Vorageolles » (titre d'un roman qu'il a publié il y a quatre ans !), il a, au dire de ceux qui sont chargés de veiller sur la vertu sociale, passé les limites de la licence autorisée. (On ne sait, d'ailleurs, ni où elle commence ni où finit !) Ciantar tient en réserve une arme secrète, un argument péremptoire, une sorte de médaille explosive (sans revers !).

Ce n'est ni plus ni moins que le témoignage de M. Georges Bidault qui fut son professeur à Louis-le-Grand et qui est un des principaux héros de son roman.

« Je ne veux pas être en reste avec Maurice Ciantar ! a annoncé, hier, au Café de Flore, Boris Vian. Moi je vais faire appel au témoignage de l'archevêque de Paris ! »

Et il a ajouté :

« J'irai prier sur ses dalles ! »

• Dent pour Dante

L'ambassadeur d'Italie a reçu, hier, un appel sur sa ligne directe :

— Excusez-moi de vous importuner, lui a dit son correspondant ; pourriez-vous m'indiquer un dentiste ?

— Téléphonez à S. V. P., Monsieur ! Ici, c'est une représentation diplomatique, et non un bureau de renseignements.

Son Exc. M. Quaroni a fini par comprendre qu'il s'agissait d'un « dantiste » (c'est-à-dire d'un spécialiste du grand poète italien Dante) et a renvoyé la communication à son attaché culturel.

• Des goût et des couleurs

Le producteur radiophonique Pierre Brive a déclaré, lors de l'inauguration du « Tournoi », caveau médiéval dirigé par Michel Thierry (fils de Paul Géraldy), à la jeune vedette-maison Brigitte Sabouraud :

— J'ai vu les œuvres nouvelles de Foujita, je ne reconnais pas le peintre que j'ai aimé. Cela prouve que le talent peut être un don « fougitif » !

• Vol de nuit !

Les gardiens de la paix de service au théâtre Antoine ont arrêté un individu poursuivi à travers les coulisses par Bernard Blier (plusieurs voir au Prix Citron, *décerné au comédien le moins aimable), qui hurlait :*

— S... ! tu m'as volé un rideau ! Ils le relâchèrent lorsqu'on leur eût expliqué que c'était le régisseur du théâtre qui, pressé de rentrer chez lui, n'avait relevé le rideau que sept fois au lieu des huit « rappels » habituels.

DEUX VIEILLES GRANGES AVAIENT RAPPORTÉ 3 MILLIONS A UN CONSEILLER MUNICIPAL

NICE, 17 février (dépêche « Paris-presse-l'Intransigeant »). — A la suite d'une enquête de la brigade mobile de Nice et de la gendarmerie de Saint-Sauveur-sur-Tinée, un nouveau scandale de la reconstruction était découvert le 16 décembre dernier.

Sur les conseils d'un conseiller municipal de Saint-Sauveur-sur-Tinée, M. Edouard Blanc, deux paysans de ce petit village montagneux des Alpes-Maritimes, Joseph Richier, 77 ans et son fils Joseph, 57 ans, avaient réussi à se faire allouer du service de la Reconstruction une somme de trois millions, pour plusieurs granges d'une valeur totale de 50.000 francs, situées au vallon de Mollières et soi-disant détruites par les bombardements.

En fait, ces granges, vieilles et délabrées, avaient été démolies par le temps et les intempéries et l'une d'elles avait même été dynamitée par le fils Richier.

Il faut dire, d'ailleurs, que les Richier avaient quitté Saint-Sauveur pour s'installer à Barème dans les Basses-Alpes et n'avaient touché que peu de chose de ces trois millions, car l'opération avait pratiquement rapporté à M. Edouard Blanc qui avait acheté les droits des Richier sur leurs dommages.

Or, deux faits nouveaux viennent de se produire, aujourd'hui. Alors qu'à Nice M. Guttma, juge d'instruction, remettait ce matin M. Edouard Blanc en liberté provisoire, sous caution de 300.000 francs, on apprenait que le père de Joseph Richier s'était suicidé cette nuit, à Barème.

Son corps a été retrouvé pendu à un arbre d'une forêt voisine du petit village bas-alpin.

LA RADIO

Vous pourrez écouter samedi

PROGRAMME NATIONAL

MUSIQUE. — 19 h. : Coriolis et son ensemble ; 20 h. : Armand Bernard et se sinstruments à cordes.

VARIETES. — 18 h. : Science et poésie ; 16 h. 30 : Ici New-York ; 20 h. 55 : Journal de la Comédie-Française ; 23 h. : Des idées et des Hommes.

THEATRE. — 21 h. 15 : « Mademoiselle From Armentières, de Pierre Mac Orlan

PROGRAMME PARISIEN

MUSIQUE. — 21 h. 30 : Camille Sauvage et son orchestre ; 22 h. : Le Club de l'accordéon ; 23 h. 35 : Danse.

VARIETES. — 19 h. : Ainsi va le monde ; 19 h. 30 : Permettez-moi de vous présenter : Roger Malher ; 20 h. 30 : On dîne ; 23 h. 5 : Voulez-vous rêver avec Alain Cuny ?

PROGRAMME PARIS-INTER

MUSIQUE. — 18 h. 30 : Musique de l'Est ; 19 h. 30 : Orchestre de Lyon.

VARIETES. — 19 h. 55 : De la Tour Eiffel au Capitale ; 20 h. 30 : Grands Boulevards ; 23 h. : Surprise Partie.

THEATRE. — 21 h. : « Oreillette et Ventricule, trois actes d'Yvan Audouard.

Pour « arriver »

LE GARDIEN DE PRISON S'ETAIT ACCORDÉ le certificat d'études

Le tribunal correctionnel de Melun vient de condamner à quatre mois de prison avec sursis le nommé Toitot, 35 ans, gardien à la maison centrale de Melun.

Toitot y était entré comme simple surveillant, mais sa grande ambition était d'être titularisé ; une seule chose l'empêchait de l'être, il n'avait pas de certificat d'études. Comme il ne voulait pas suivre les cours du soir, il découvrit un ingénieux système : il fit certifier conforme à la mairie une copie du brevet de certificat d'études, puis inséra dans le texte son nom et sa date de naissance et pour faire mieux ajouta : « Mention bien ».

Malheureusement pour lui, une vérification fut faite par la prison centrale auprès de l'inspection d'académie et l'on découvrit la fraude.

Toitot perdit sa place et il vient d'être condamné pour « usurpation d'un diplôme officiel et falsification de certificat d'une autorité publique ».

L'invitation au château avait mal tourné...

(De notre correspondant particulier)
DIJON, 17 février.

C'EST un procès bien parisien qui s'est déroulé à Dijon et vient d'avoir sa conclusion devant la cour d'appel, laquelle a confirmé le jugement du tribunal correctionnel, condamnant M. Pierre Bastard, quarante-sept ans, administrateur de sociétés, à Paris, 70, rue de la Tour, à quinze jours de prison avec sursis et 50.000 francs d'amende, et son ami, M. de Roujoux de Buxeuil, quarante-trois ans, domicilié 222, rue Marcadet, à Paris, à 50.000 francs d'amende.

Les deux amis étaient poursuivis pour coups et blessures par M. Bernard de Loriol, 12, rue du Chancelier-de-l'Hospital, à Dijon.

Le 19 janvier dernier ils étaient venus de Paris en automobile spécialement pour corriger, à coups de cravache M. de Loriol, lequel resta inanimé sur les coussins de sa voiture dans laquelle il s'apprêtait à prendre le large.

A la barre, M. Bastard, dont l'indignation n'était pas encore calmée, expliqua qu'il vivait heureux avec une femme riche et jolie et qu'il avait invité, pendant les vacances, dans son château de Touraine, son excellent ami Bernard de Loriol.

L'inévitable se produisit. Tout le monde au château savait que le beau Bernard allait retrouver, dans sa chambre, la belle Mme Bastard dès que le mari avait les talons tournés. D'après un témoin, tous les invités savaient à quoi s'en tenir sur les migraines soudaines de Mme Bastard qui l'obligeaient de garder la chambre en galante compagnie !

Le mari, évidemment, fut le dernier informé de sa mésaventure. On conçoit son indignation : Me Baraduc, du barreau de Paris, présente sa défense en même temps que celle de tous les maris trompés.

Malgré l'éloquence de ses arguments, le tribunal n'a pas absous M. Bastard. Ses malheurs conjugaux ne lui ont pas porté chance...

Le mari avait rossé l'amant
La Cour d'appel lui donne tort !

les courses

ENGHIEN, le 18 février, à 14 heures

PRIX DE ROYAN

Steeple - A Reci. - 100.000 fr. - 3.600 m.

101 RHEA (L. Gaumondy) 69
102 BAANA (R. Rousseau) 69
103 XISUTHRUS (R. Vivien) 68
104 NIKO II (F. Thirion) 68
105 LE SULTAN (G. Candau) 67
106 ODHEVE (S. Doubowski) 66
107 VIR (A. Douguedroit) 65
108 RADSTOK (L. Gautier) 65
109 TEREK (R. Leurson) 64
110 PAPOUM (L. Pariait) 64
112 TAMISE V (G. Earith) 64
113 LORD (J. Magnier) 64
114 CARICAPI (C. Douchin) 60

Je désigne : XISUTHRUS et Niko II. Outsider : Le Sultan.

PRIX VERDI

Haies - 250.000 fr. - 3.300 m.

201 LE REMPART (L. Gaumondy) 64
203 BOCCADOR (F. Thirion) 63
204 POINT D'ALENÇON (C.-V. L.) 63
205 VERTUGADIN (M. Girard) ... 63
206 UMBRIAGO (P. Delfarguiel)... 62
209 VERDELET (G. Candau) 61
210 MANOLOUQ (J. Beltran) 61
212 LEADER (R. Triboit) 61
213 LE TONNERRE (A. Desaint)... 60

Je désigne : LE REMPART et Boccador. Outsider : Vertugadin.

PRIX DE BIARRITZ

Haies - Hand. - 200.000 fr. - 2.800 m.

301 ABRUPTO (R. Mantelin) 724
302 BLEMONT (M.-P. Péraldi) ... 67
304 MERIDIEN (J. Tompkin) 65
306 CANAILLE (R. Leurson) 64
307 PEDRITO (J. Jeannin) 62
308 TERRE ALE (S. Doubowski) ... 604
309 LOUQUEA (L. Gaumondy) ... 60
310 IRIS (R. Rousseau) 60
311 LE MAQUISARD II (M. Lar.) 60
312 QUELLE HISTOIRE (J. Mag.) 60
313 MAIGHDEAN MARA (G. E.) 60

Je désigne : ABRUPTO et Le Maquisard II. Outsider : Canaille.

PRIX DE BORDEAUX

Steeple - 300.000 fr. - 3.400 m.

401 DEUX A DEUX (R. Rousseau) 68
402 ORGANDI (M. Larraun) 66
403 KIKOV (G. Earith) 64
404 LE TOURMALET (P. Delfarg.) 62
405 LA CONQUERANTE (R. Obry) 60
406 LA FOUQUETTE (R. Rabbe)... 60

Je désigne : ORGANDI et Le Tourmalet. Outsider : Deux à Deux.

PRIX FARCEUR X

Attelé - 150.000 fr. - 2.700 m.

301 BOBINO (A. Expert) 2.700
302 BELLE POUL. (G. Cavey)... 2.700
304 VOLTE FACE B (Ch. Lec.) 2.700
305 URBAIN C (J. Bertho) 2.700
306 VIMGA (Ch. Leclercq) 2.700
310 VICQ D'AZIR II (R.-C. Sim.) 2.700
311 ANANKE (A. Sauvé) 2.700
313 AKAN LA PAIX (R. Viseur) 2.700
317 UT DIEZE (M. Vercruysse)... 2.725
319 ARACŒLI (R.-C. Maillard)... 2.725
320 VIRGINIE (R. Dasnet) 2.725
322 VULCAIN D (G. Bottoni) ... 2.725
324 USQUE AD MORTEM (J. B.) 2.725
325 BAS DE SIBEVILLE (Ph. H.) 2.725
328 BEAUMONT (A. Choisselet) 2.750
329 VULCAIN (F. Albert) 2.750

Je désigne : BEAUMONT et Aracœli. Outsider : Vulcain D.

PRIX KOZYR

Attelé - 250.000 fr. - 1.800 m.

601 AIDA VII (J. Kruithof) 1.600
602 URGENT II (A. Choisselet)... 1.600
603 AMELES (R.-C. Maillard) ... 1.600
604 BABY DE LA VICT. (A. S.) 1.600
605 ARTABAN (P. Laisis) 1.600
606 BALALAIVA (J. Chvriacos) 1.600
607 VAUDREUIL (H.-R. Dur.)... 1.600
610 BELIGNY (R. Hanse) 1.620
611 VERO VOLO (G. Bottoni) ... 1.620
612 BRIMOS (Ch. Mills) 1.620
613 VALSE EN KAD. (A. Ch.)... 1.620
614 SYLVERE (V. Devreese) 1.620
615 VOLANTE III (J. Berthi) ... 1.640

Je désigne : AMELES et Brimos. Outsider : Aida VII.

PRIX ONTARIO

Attelé - 200.000 fr. - 2.125 m.

703 CONGO (R. Gayet) 2.100
704 C'EST L'AS T (G. Bottoni)... 2.100
608 URZY (E. Guion) 1.620
705 CASSANDRE (R.-C. Maillard) 2.100
706 CAVALE TE (J. Gondamin) 2.100
707 COM TOI R.L. (Ph. Hanse)... 2.100
708 CAID G (P. Laisis) 2.100
709 COUQUET (F. Bouchard) ... 2.100
712 CYBELE IV (Ch. Mills) 2.125
713 BELLA DONA II (Ch. Lecl.) 2.125
715 CRILLONNAIS (R. Windels) 2.125
717 BELLE TR. III (H.-R. Dur.) 2.125
718 BELLE ROULOTTE (G. Cav.) 2.150
719 BLANIAC (A. Coulogne) ... 2.150
720 BLIZARD (A. Choisselet) ... 2.150

Je désigne : CYBELE IV et C'est l'As T. Outsider : Bella Dona II.

RÉSULTATS DE VINCENNES

PRIX DE FLORAC

1. Dorothée (R.-C. Simon.) (113)G. 24 à A. Daubin ..... P. 11
2. Double Six M (H. Mas.) (108)P. 12
3. Dome L (A. Choissel.) (107)P. 12

Temps : 2'29" 6/10, 2'31" 2/10, 2'31" 8/10. R. kil. : 1'28" 1/10.

N. pl. : 101, 103, 104, 105, 110, 111, 114, 113, 116.

PRIX DE SAINT-GERMAIN

1. Brin d'Amour IV (A. M.) (208)G. 67 à J. Bourdon ..... P. 20
2. Am. de Javari (R. Pic.) (209)P. 13
3. Bannette d'Or (A. Vand.) (214)P. 32

Temps : 3'55" 4/10, 3'55" 9/20, 3'56" 5/10. R. kil. : 1'28" 8/10.

N. pl. : 201, 202, 203, 204, 206, 207, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 217.

PRIX D'ARGENCES

1. Cadanse (A. Choisselet) (326)G. 28 à G. Lemoigne ..... P. 20
2. Chap. Rouge II (A. F.) (305)P. 52
3. C'est la Veine (P. Forc.) (319)P. 35

Temps : 3'54" 5/10, 3'57" 7/10, 3'58" 8/10. R. kil. : 1'29" 3/10.

N. pl. : 301, 302, 303, 304, 306, 308, 309, 310, 317, 320, 321, 323, 324, 327, 328.

PRIX DE LA MOSELLE

1. Valentine VI (Al. Libeer) (419)G. 271 à H. Petiton ..... P. 39
2. Ukelélé (B. Simonard) (412)P. 14
3. Vade (M. Royer) (408) ..... P. 17

Temps : 3'29" 4/10, 3'29" 7/10, 3'29" 8/10 R. kil. : 1'27" 2/10.

N. pl. : 401, 402, 404, 405, 406, 407, 409, 410, 411, 413, 414, 416, 417, 420, 421, 422.

PRIX D'AMSTERDAM

1. Volante III (J. Bertho) (308)G. 218 à Mme G. Pottier ..... P. 42
2. Bellatrix (E. Neveu) (309)...P. 59
3. Acrobate II (A. Mauger) (312)P. 26

Temps : 3'9" 7/10, 3'10" 1/10, 3'10" 3/20. R. kil. : 1'23" 4/10.

N. pl. : 303, 306, 307, 310, 312, 314.

PRIX DE POITIERS

1. Babiole III (Ch. Mills) (620)G. 20 à R. Michel ..... P. 17
2. Athalaric (R.-C. Maill.) (622)P. 33
3. Allier (R.-C. d'Haëne) (613)P. 26

Temps : 4'7" 1/10, 4'8", 4'9". R. kil. : 1'27" 5/10.

N. pl. : 601, 602, 605, 609, 611, 615, 616, 618, 619, 621, 624.

SURVEILLONS

TEREK, sur sa forme de fin de saison.
BOCCADOR, qui devrait faire une bonne rentrée.
CANAILLE, qui peut causer une surprise.
UT DIEZE, qui peut être menaçant pour les favoris.
BALAKLAVA, qui est très vite.
CRILLONNAIS, bien placé dans ce lot.

Le cheval du jour : LE REMPART
Le coup de deux placé : ABRUPTO - BEAUMONT
Les grosses cotes : AIDA VII - BLANIAC
La forme : L'entraîneur, CERAN-MAILLARD
Le jockey, THIRION

MEMENTO

AMOUR DE JAVARI paraissait l'emporter facilement dans le tournant.
ALERTE WILLIAMS a fait un bon effort en face.
CHAPERON ROUGE II est venu de loin finir fort.
CIGARETTE C n'a pas insisté une fois battue.
ADEQUAT a perdu toute chance sur une grosse faute en face.
ALERTE WILLIAMS s'annonçait dangereuse au moment de sa faute à la sortie du tournant.
BOURGNEUF l'aurait emporté sans une grosse faute dans la montée.

GAUMONT - REX PALACE

ADOLPHE OSSO présente

LE GRAND RENDEZ-VOUS

Un film de JEAN DREVILLE
Le réalisateur de « La Bataille de l'Eau Lourde »

Scénario de Jacques REMY et Guy CALVET
Dialogues d'André TABET

CINEVOG
101, R. St LAZARE
AU GRAND BALCON

STUDIO 43
43, FAUBOURG MONTMARTRE
GINO BECHI dans
LE CHOIX DES ANGES
UNE DIVERTISSANTE FANTAISIE MUSICALE
(V. O. — Sous-titres français)

MONTE-CARLO V.O.
32 CHAMPS-ÉLYSÉES
"Ma Chère Secrétaire"
LARAINE DAY
KIRK DOUGLAS
ARTISTES ASSOCIÉS
NANOUK
LE CHEF-D'ŒUVRE DE Robert J. Flaherty

Un chef-d'œuvre de loufoquerie

ERMITAGE V.O
FRANÇAIS V.F
MOULIN ROUGE V.F
MAX LINDER V.F

Danny Kaye
Virginia Mayo
dans un film de SAMUEL GOLDWYN
La vie secrète de Walter Mitty
(THE SECRET LIFE OF WALTER MITTY)
avec BORIS KARLOFF, FAY BAINTER, ANN RUTHERFORD et les GOLDWYN GIRLS
En Technicolor

RKO RADIO FILMS

Allo?..Allo?
Paramount V.F.
Pérmanent à partir de Midi 30
ELYSEES-CINEMA V.O.
Uncouple-vedette formidable:
Barbara Stanwyck
Burt Lancaster
"RACCROCHEZ c'est une erreur!"
Réalisation de Anatole Litvak
Production de HAL WALLIS

MON PREMIER
me sert des mois
C'est le savon à barbe Gibbs au Cold Cream. Il me suffit d'un tout petit peu de savon Gibbs et de beaucoup d'eau pour avoir une mousse merveilleuse... et qui tient. Quelle économie !

MON SECOND
me servira toute la vie
C'est mon étui Gibbs. Il me sert indéfiniment car je le recharge avec le savon à barbe Gibbs "nu". Et il me permet d'user le savon jusqu'à la dernière parcelle... Encore une économie !

MON TOUT
c'est, dans son étui, mon
SAVON A BARBE
GIBBS au cold cream
SE RASER DEVIENT UN PLAISIR
BA-01-105

LE DISPOSITIF DE SALUT PUBLIC CONTRE LES SABOTEURS EST EN PLACE

Des peines sévères frapperont les agitateurs. Des instructions fermes et précises ont été données aux autorités responsables. Mouvements de troupes vers les points sensibles

par Georges GARREAU.

LES escarmouches de la guerre froide du Kominform, pour lequel la France est maintenant l'objectif numéro 1, se développent.

Arrêt dans les chemins de fer, grève de vingt-quatre heures dans les mines sont destinées à « tâter le pouls » et à entraîner les troupes en vue de la grande offensive prévue en mars, c'est-à-dire au moment où le matériel de guerre américain commencera à arriver en France.

Nous avons dit, hier, que le gouvernement s'était décidé à envisager des mesures énergiques, dites de salut public.

Il était temps, et même grand temps de faire la démonstration que le départ de M. Jules Moch, de la place Beauvau, ne retirait rien de son efficacité au dispositif de sécurité qu'il a si heureusement mis en place.

Au cours de la journée d'hier, les conférences se sont donc succédés à l'hotel Matignon et place Beauvau, où les super préfets avaient été convoqués par M. Queuille.

Une conférence interministérielle a réuni, hier soir, autour du chef du gouvernement : MM. Pleven, P.-Henri Teitgen, Chastellain, Queuille, René Mayer, Colin et Robert Prigent.

Il s'agissait selon ce dernier, « d'une mise au point concertée des instruments légaux que les textes en vigueur mettent à la disposition des autorités pour maintenir l'ordre et lutter contre toute tentative de sabotage ou de violence ».

Préfets, sous-préfets, commissaires de police et tous fonctionnaires d'autorité vont donc être invités à appliquer strictement les prescriptions des circulaires dont le Conseil des ministres d'avant-hier soir a décidé l'envoi aux intéressés.

Ils seront fermement soutenus par le gouvernement qui les aidera à coordonner leur action.

Si le droit de grève est inscrit dans la loi, il existe dans la législation en vigueur une série de peines qui permettent de punir les coupables « par entraînement collectif ».

Il existe, en outre, un certain article 76 de la loi de 1939 qui vise tous ceux qui se rendraient coupables de trahison caractérisée ou de sabotage de matériel de guerre.

Le gouvernement est décidé à en réclamer, le cas échéant, l'application.

Avis aux saboteurs de Nice : cet article prévoit des sanctions allant DE DIX ANS DE TRAVAUX FORCES JUSQU'A LA PEINE DE MORT.

Vers de nouveaux textes

Aussi le gouvernement se propose-t-il d'élaborer pour l'avenir de nouveaux textes législatifs sur le maintien de l'ordre. Ces textes établiront une discrimination plus claire entre les fauteurs de troubles, c'est-à-dire entre les meneurs et ceux qui leur obéissent sans se rendre compte exactement du véritable but poursuivi et de l'étendue de leurs responsabilités.

Il y a dans le code pénal tout ce qu'il faut pour agir, mais les armes ne sont pas toujours parfaitement adaptées et leur lourdeur fait qu'on hésite parfois à s'en servir.

Sanctions

Seuls feront donc l'objet de sanctions immédiates le sabotage et la destruction de matériel. Et ces sanctions peuvent être très lourdes. Toutes les autorités responsables ont été invitées à veiller strictement à l'application des lois.

Dans les ports, les dockers défaillants seront remplacés par la troupe.

Dans les administrations, les fonctionnaires rebelles tomberont sous le coup des dispositions du statut de la fonction publique.

Enfin, le personnel des arsenaux et établissements militaires directement contrôlés par l'Etat est soumis à un régime spécial.

LE TOUR DES GRÈVES TOURNANTES

Menace à la Radio

● Les techniciens de la Radio tiennent aujourd'hui une assemblée générale pour décider de l'action à mener afin de faire rapporter la décision de l'administration de la cantine du centre Bourdet, relative à l'augmentation de 20 à 30 francs sur le prix des repas.

Déjà, mercredi dernier, les techniciens avaient stoppé les émissions pendant dix minutes.

Les usines Ford à Poissy

● Les 6.000 ouvriers et employés des usines d'automobiles Ford de Poissy ont décidé, au cours d'un nouveau meeting, de prolonger leur grève dont la durée avait été fixée primitivement à vingt-quatre heures, pour protester contre la menace de licenciement de 180 membres du personnel et pour réclamer la prime d'attente de 3.000 fr.

Grève des mines : nouvel échec

LILLE, 17 février (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — Dans les mines la grève de vingt-quatre heures n'a sérieusement touché, et encore dans la proportion de 50 pour 100 seulement, que les groupes d'Oignies et de Valenciennes. Voici d'ailleurs la situation des présents aux postes du matin, dans les divers charbonnages.

Au jour, les effectifs sont au complet.

Au fond, voici les pourcentages de descentes par rapport aux descentes normales :

Groupe d'Auchel, 53 pour 100 ; groupe de Bruay, 82 pour 100 ; groupe de Béthune, 79 pour 100 ; groupe de Lens, 66 pour 100 ; groupe de Liévin, 66 pour 100 ; groupe d'Hénin-Liétard, 62 pour 100 ; groupe d'Oignies, 51 pour 100 ; groupe de Douai, 69 pour 100 ; groupe de Valenciennes, 47 pour 100.

Moyenne pour le fond du bassin du Nord et du Pas-de-Calais : 64 pour 100.

La moyenne des grévistes s'établit donc à 36 pour 100.

Dans l'après-midi, ce pourcentage devait tomber à 29 pour 100.

Demain, sur l'ordre de la Fédération nationale du sous-sol C.G.T., les mineurs du bassin de la Loire déserteront à leur tour les puits. Il en sera de même de ceux des exploitations du Gard (20.000 ouvriers) et de leurs camarades du bassin de Blanzy.

Après les bagarres d'hier

CALME A NICE OU LE TRAVAIL A REPRIS

NICE, 17 février. — Après ces deux journées vécues dans un climat d'agitation, le port de Nice a repris sa physionomie habituelle.

Les dockers chargent les navires. Le « Capitaine-Jean-Dolo » prend à bord une importante cargaison de sacs de ciment, tandis que, sous son étrave, par 5 mètres de fond, gît toujours le bâti de la rampe de lancement de V2 qu'il devait amener à Oran et que des manifestants ont jeté dans l'eau.

LES NIÇOIS PRIVÉS... D'ESCADRE

En raison de l'attitude de certains éléments de la population niçoise, qui ont provoqué les incidents du mardi 14 février, lors de l'embarquement de matériel militaire à destination de l'Afrique du Nord, le ministre de la Défense nationale annule la visite que devait faire l'escadre à Nice et Villefranche à partir du samedi 18 février.

REUNION A L'ELYSEE DU COMITE de la Défense nationale

Le comité de la Défense nationale s'est réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Vincent Auriol.

« ECHEC TOTAL » déclare la Fédération F.O. des cheminots

Au siège de la Fédération F. O. des Cheminots on considère la grève cégétiste comme un échec total. Si à Paris, une rame mise à la sortie du dépôt des Batignolles a empêché le trafic d'être normal, les nouvelles reçues de province dans la matinée, signalent de nombreuses défections du côté de la C.G.T. C'est ainsi que dans un centre aussi important que Nevers, il n'y aurait eu que 85 grévistes sur 3.200 cheminots. Ailleurs, on signale que, fort opportunément, des responsables C.G.T. se sont fait mettre en congé pour ce jour même...

VERS UN EMPRUNT DE LA S.N.C.F. SUR LE MARCHE FRANÇAIS

Le bruit a circulé avec persistance à la Bourse de Paris d'une émission prochaine d'un emprunt à long terme de la S.N.C.F. Ce bruit n'a pas été confirmé, mais on laisse entendre cependant que le « Bulletin des Annonces Légales » du lundi prochain pourrait consacrer une notice à cette émission.

PROCÈS D'ESPIONNAGE A BUDAPEST

L'Américain Vogeler et l'Anglais Sanders plaident... coupables

BUDAPEST, 17 février. (U.P.-Reuter.)

C'EST dans une petite salle pouvant contenir 150 personnes que s'est ouvert ce matin le procès de l'homme d'affaires américain Robert Vogeler, de son associé britannique Edgar Sanders et de cinq sujets hongrois, accusés d'avoir favorisé leurs menées.

Les inculpés, vêtus de noir, tournent le dos aux spectateurs. Les six hommes sont assis sur le premier banc, face au tribunal, tandis que la baronne Edina Doery occupe seule le second banc placé derrière eux. Tous ont les cheveux coupés de frais. La blonde baronne a même eu droit à une permanente.

L'audience débute par l'interrogatoire d'identité. Les accusés se lèvent tour à tour et déclinent leur nom et profession : Robert Vogeler, 48 ans, ingénieur, ancien commandant d'infanterie de marine; Edgar Sanders, 44 ans, comptable, ancien capitaine; Imre Geiger, directeur de la Standard Electric, filiale de l'International Telephone and Telegraph Co, nationalisée le mois dernier; Zoltan Rado, fonctionnaire; Kelman Domokis, directeur d'usine; l'abbé Istvan Justh, prêtre catholique; enfin, la baronne Edina Doery.

L'Anglais et l'Américain déclarent qu'ils vont plaider coupable.

Le juge Vilmos Olthy, qui présida les débats du procès Mindszenty, commence alors la lecture de l'acte d'accusation, qui affirme que M. Vogeler est un agent du F.B.I., qu'il a été l'élève d'une école d'espionnage de cette organisation et qu'il est venu en Hongrie sur les ordres des services de renseignements de l'armée américaine.

M. Sanders, représentant local de la Standard Electric Company, est accusé d'être un agent de l'Intelligence Service et d'avoir opéré au Caire, en Italie, en Autriche et ensuite en Hongrie.

L'acte d'accusation reproche à MM. Vogeler et Sanders d'avoir organisé en Hongrie un réseau d'espionnage destiné à recueillir des renseignements et à saboter l'économie du pays. Ils sont accusés d'avoir utilisé des moyens diplomatiques pour transmettre leurs renseignements à l'étranger et l'acte d'accusation contient à ce propos des noms de personnes qui n'ont pas encore été mentionnées et qui appartiennent aux légations britanniques et américaines à Budapest.

Selon l'accusation, le principal agent du réseau était l'accusé Imre Geiger, ancien directeur de la Standard Electric Company en Angleterre. L'accusé Zoltan Rado, chef de service au ministère de l'Industrie, serait entré aux services de l'espionnage britannique en 1945. Il aurait ensuite accepté de travailler pour l'espionnage américain sur les conseils de Vogeler qui lui aurait promis le poste de directeur de la Standard Electric Company en Hongrie, puis pour l'Europe occidentale.

Les aveux habituels

Après la lecture de l'acte d'accusation, les accusés sont emmenés hors de la salle, à l'exception d'Imre Geiger qui, seul à la barre, plaide coupable.

Le siège du ministère public est occupé par M. Gyula Alapi, le jeune et incisif procureur rendu célèbre par deux autres grands procès politiques: celui du cardinal Mindszenty et celui de l'ancien ministre des Affaires étrangères Laszlo Rajk.

Debout devant le microphone, Irme Geiger, qui a les cheveux blancs bien qu'âgé seulement d'une quarantaine d'années, avoue sans manifester la moindre émotion les faits qui lui sont reprochés. Devenu agent de l'espionnage américain en 1946, il a remis de nombreux rapports à Vogeler.

Ensuite, l'accusé britannique Edgar Sanders est appelé dans la salle d'audience. Il déclare qu'il fait partie des services de renseignements britanniques et qu'il a établi un réseau d'espionnage. Sanders a cité les noms de certains officiers de l'ancienne maison britannique qui, dit-il, étaient ses chefs hiérarchiques en matière d'espionnage.

La grève C.G.T.

(Suite)

Gare de Lyon

Trafic de banlieue normal. Mais le train pour Melun, qui devait partir à 8 h. 5, n'est pas parti. En revanche, le rapide de Marseille n'a pris le départ qu'avec deux minutes de retard.

Gare Montparnasse

Trafic normal sur la banlieue et les grandes lignes. Le Paris-Brest est parti à 8 h. 20.

Gare d'Austerlitz

Aucun départ, aucune arrivée sur les lignes de banlieue pendant vingt minutes. Les grandes lignes ont fonctionné sans interruption, mais avec un peu de retard.

Gare des Invalides

Trafic normal.

Dépôts

Achères, 50 p. 100 de grévistes ; Villeneuve-Saint-Georges, 25 p. 100 ; Trappes, 50 p. 100 ; Mantes, 80 p. 100.

En province

LILLE. — Echec complet de la grève. Tous les trains sont partis et arrivés normalement. Au dépôt de Lille-Délivrance : 20 grévistes sur 1.800 ouvriers.

NANCY. — Aucune perturbation. 20 p. 100 de grévistes dans les départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges.

CALAIS. — La « Flèche d'Or » n'étant pas arrivée à 11 h. 44, le paquebot de midi est parti pour Folkestone avec 167 voyageurs seulement.

BELFORT. — Situation normale. Une seule défection sur 260 au service de la voie et 24 sur 130 à l'exploitation.

METZ. — Au dépôt de Frescaty, on compte 166 grévistes sur 421 agents ; aux ateliers de Montigny, 32 sur 1.450.

TROYES. — 12 p. 100 environ de grévistes. Le Paris-Troyes, qui s'était arrêté à Verneuil-l'Etang, est arrivé avec une heure de retard.

CHERBOURG. — 7 p. 100 de grévistes. Trafic assuré.

LIMOGES. — Les trains arrivent et partent normalement. Un incident, cependant, au départ du train de Paris : les grévistes se groupent sur la voie, où les disperse, et le convoi repart quelques minutes plus tard. Le meeting qui devait avoir lieu dans le hall des voyageurs a été interdit. L'autorail d'Ussel à Limoges a été arrêté à Saint-Léonard.

LA ROCHELLE. — 40 p. 100 de grévistes. Les trains sont partis normalement, sauf le « La Rochelle-Paris », qui est resté en gare. A La Jarrie, un train a été stoppé par un employé qui avait fermé un signal. Sur l'intervention d'un chef de service, il a pu repartir 15 minutes après.

CHATEAUROUX. — Aucune perturbation. Deux ou trois cheminots ont cessé le travail pendant quelques instants.

MONTLUÇON. — Arrêt à peu près complet aux dépôts des machines. Par contre, 10 p. 100 du personnel de l'exploitation a participé au mouvement. Au cours des deux heures de grève, un train sur les trois figurant à l'horaire — celui se dirigeant sur Bort — est parti à l'heure normale.

Aux arrivées, un seul convoi venant de Bourges.

BOURG-EN-BRESSE. — 10 p. 100 d'abstention dans l'arrêt du travail. Un omnibus stoppé sur la ligne Dijon-Bourg, à Moulin-des-Ponts, a provoqué un retard d'une heure 20.

VIERZON. — Circulation normale. A l'exception d'un autorail en provenance de Tours et arrêté à Saint-Aignan, les trains sont partis et arrivés aux heures prévues. La grève a touché 10 p. 100 des cheminots pour les agents des gares, 15 p. 100 pour ceux des trains. Au dépôt, la sortie des machines s'est effectuée normalement. Aux ateliers de l'entretien, 50 p. 100 de grévistes.

MONTPELLIER. — 5 p. 100 de grévistes. Son conducteur ayant fait grève, l'express de Paris, qui arrive à 8 h. 16, a stoppé en gare de Baillargues et n'est entré à Montpellier qu'à 10 h. 12.

VESOUL. — Exploitation : 4 grévistes sur 900. Traction : 26 sur 380. Voie et bâtiments : 102 sur 800. Un train est demeuré à l'arrêt à Port-sur-Saône et un autre en gare de Vesoul. Leur départ a été assuré par des équipes de réserve. L'autorail rapide Paris-Bâle a eu deux heures de retard.

PERIGUEUX. — Moins de 10 % de grévistes sur un effectif de 3.500.

BORDEAUX. — Seul le train Saintes-La Rochelle, de 8 h. 18, n'a pas pris le départ. 150 grévistes sur un effectif de 4.300.

TOULOUSE. — Grève observée partiellement à la gare Matabiau. Mais le trafic est assuré.

MARSEILLE. — La marche des trains a été ralentie entre Tarascon et Marseille. Certains convois ont pris des retards de 40 à 50 minutes. Le Paris-Vintimille a stoppé entre Miramas et Arles. A Saint-Charles tout est normal.

LYON. — Pas d'incident, peu de retards, peu de grèves.

STRASBOURG. — Nombre infime de grévistes, même dans les ateliers. Pas de perturbations.

PARIS express

■ L'EX-MARQUISE D'ABRANTES, Mme Kempf, qui fut la maîtresse de Lafont, est condamnée, pour recel d'objets volés, à 18 mois de prison et 30.000 francs d'amende, tandis que la veuve du tueur Clavié est condamnée à six mois de prison avec sursis et 6.000 francs d'amende.

■ L'ANCIEN ADMINISTRATEUR DU JOURNAL « CITE-SOIR » est écroué sous l'inculpation de délivrance de faux certificats de résistance.

■ LE COMITE NATIONAL DES PATENTES DE FRANCE demande à tous ses adhérents de fermer leurs entreprises le 22 février.

■ UN TECHNICIEN DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE a déclaré qu'il n'y aurait plus de coupures l'hiver prochain, même si les ressources hydrauliques venaient à être très faibles.

■ UN GANG D'USURIERS EST ARRETE. Au moyen de petites annonces, ils proposaient des prêts d'argent à 800 0/0. Au dépôt : Jean Berthelot, 48 ans, 52, rue Le Peletier. Inculpés : Louis Chate, 72 ans, 8, rue Tronchet ; Raymond Jannod, 41 ans, 1, allée Marie-Laurent ; Marie Le Rudelier, 54 ans.

III^e ARRONDISSEMENT

UN BOULANGER, MARCEL LE CORRE, vingt-cinq ans, 23 bis, rue Popincourt, attaque, boulevard de Sébastopol, Raymond Derancourt et lui vole 2.400 francs. Il est arrêté.

XVIII^e ARRONDISSEMENT

DANS SON ATELIER, UN TAILLEUR, M. Serge Azarian, 42, boulevard de Clichy, est attaqué par un individu qui lui vole une somme de 15.000 francs.

De partout

PROVINCE

DEVANT LEUR FILS âgé de 6 mois, Georges Blanconnier, 40 ans, garde de nuit au Grand-Gonnet (Loire), tue, de trois coups de feu, sa femme. Les motifs du meurtre restent inconnus. L'assassin est en fuite.

UN AUTRE BLESSE, victime de la catastrophe de Gaillac, M. André Salvagnac, vient de succomber. Ce qui porte à vingt le nombre des morts.

LE FEU RAVAGE rue Anatole-France, à Bourges, l'entrepôt d'une fabrique de pantoufles exploitée par M. Firmin Bindot. Quinze millions de dégâts.

INGRID BERGMAN ET SON BEBE SORTENT DE CLINIQUE

ROME, 17 février. (A.P.) — Ingrid Bergman et son bébé ont quitté ce matin la clinique où celui-ci était venu au monde il y a quinze jours, et ils se sont installés dans l'appartement qu'occupait la vedette suédoise avant son accouchement.

DEVALUATION DU MARK FINLANDAIS

HELSINKI, 17 février (AFP). — La Banque de Finlande annonce une dévaluation du mark par rapport au dollar pour les pays avec lesquels le cours de clearing a pour base le dollar U.S.A. Le nouveau cours a été fixé à 231 marks contre 160 précédemment.

Dernière heure financière

BOURSE DE PARIS

Raffermissement des valeurs de pétrole

Dans l'ensemble, le marché s'est montré assez bien disposé. Il y a eu des rachats de découverts professionnels, normaux à la veille du week-end. Les ventes demeurent soutenues. On a noté des mouvements de reprises sur plusieurs spécialités du Parquet (à terme). Les valeurs étrangères sont généralement lourdes, sauf en coulisse, où l'on a assisté à un net raffermissement des Pétroles.

Au marché de l'or, très légère reprise : lingot 570.000 contre 560.000 ; Napoléon, 3.970 contre 3.960. On remarque des ventes nombreuses de la part des petits et moyens détenteurs d'or, qui se dégagent pour se porter sur le marché des valeurs.

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 % perpétuel	59 10	59 10
Rente 5 % 1949	77 80	78 »
5 % 1920	114 »	113 90
3 1/2 % Amortis. 1942	64 70	64 80
3 % Amortis 1942	61 90	61 80
3 % Amortis. 1945	58 30	58 »
Crédit Nat. 3 1/2 1942	1450	1400
Crédit Nat. Juillet 1945	6100	6100
Banque de Indochine	9250	9675
Crédit Foncier Nation.	4000	2975
B. N. C. I.	848	850
Banque Union Parisienne	1255	1254
Crédit Commercial France	1577	1577
Crédit Lyonnais	1890	1880
Crédit Industriel	1295	1295
Crédit Foncier France	1350	1350
Crédit Lyonnais	1350	1355
Société Marseillaise Créd.	600	600
Suez (action)	102000	105500
Métropolitain	600	620
Santa Fé	5300	5500
Lyonnaise des Eaux	1798	1805
Tramways Changhaï	435	435
C. P. D. E.	421	420
Union d'Electricité	125	125
Gaz et Electricité Réunis	1003	1005
Gaz France Etranger	1775	1830
Chantiers de St-Nazaire	880	880
Fives Lille	757	750
Forges Nord-Est	788	795
Denain Anzin	1380	1380
Peugeot	1535	1840
Schneider	5940	5950

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Le Nickel	1340	1375
Penarroya	1295	1300
Française des Pétroles	1461	1480
Gafsa	1035	1035
Air Liquide	1142	1150
Usine	1977	2020
Kuhlmann	1510	1510
Péchiney	1131	1140
Rhône Poulenc	1250	1256
Saint-Gobain	1960	1968
Chargeurs Réunis	2850	2850
Brasserie Quilmes	26200	26000
Raffinerie Say	3840	3815
La Suze	748	745
Poliet et Chausson	845	860
Plantations Hévéa	305	318
Afrique Occidentale	2540	2550
Canadian Pacific	5605	5540
Rio Tinto (unifié)	14900	14900
Royal Dutch 1/10	19100	19300
Est Asiatique Danois	35000	33500

MARCHE DES COURTIERS

Galeries Barbès	1105	1105
Padang	1945	1940
De Beers	2430	2515
Shell Transport	5760	6225
Franco Wyoming	614	624
Ryan Aviation	1195	1195

MARCHE DE L'OR. — Or fin, 542.000 ; Napoléon, 3.970 ; Suisse, 3.770 ; Union latine, 3.710 ; Souverain, 4.580 ; 20 dollars, 18.760-18.720 ; 10 dollars, 9.160-9.140 ; 5 dollars, 4.560-4.550 ; Casse, 370 environ. — PAPIER : Dollar, 349,20 ; Escudo, 12,05 ; Suisse, 81,25 ; Djibouti, n. coté ; Belge, 6,99.

MARCHE PARALLELE. — PAPIER : Livre, 913 ; Dollar (pet. coup.), 384 ; Suisse, 88,50 ; Belge, 7,40 ; Cour. dan., 39 ; Cour. norv., 38 ; Cour. suéd., 58 ; Florin, 84 ; Peseta, 7,75 ; Escudo, 12,25 ; Lire, 0,56 1-2. — ARGENT : pièces de 10 fr., 47 ; 20 fr., 94 ; 2 fr., 60 ; 5 fr., 200 ; argent fin, 8 fr. le gr.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK. — Après une ouverture en baisse, le ton se raffermit sur tous les groupes et notamment sur les Industrielles.

En clôture, la tendance est soutenue. Les indices terminent en reprise mais en baisse sur la veille. Celui des Industrielles de 0,24 après 0,68, celui des Chemin de Fer de 0,29 après 0,45, mais celui des Services Publics progresse de 0,02 après une baisse de 0,06, puis une hausse de 0,04.

LONDRES. — L'amélioration de la tendance est un peu hésitante, notamment à l'ouverture. Cependant les fluctuations en hausse l'emportent et vont même s'accentuant légèrement. Dunlop, qui avait regagné du terrain, en reperd à l'ouverture. Gains sur : Canadian Eagle, Brit. Celanese, Elec. Mus. Ind., Unilever (en hausse suivie), Young. Légers reculs de : Rio, Chartered, De Beers.

NOUVELLES FINANCIÈRES ET ÉCONOMIQUES

★ **UN ACCORD DE TROC ENTRE L'INDE ET L'ARGENTINE vient d'être signé : 50.000 tonnes métriques de produits de jute contre 390.000 tonnes de blé argentin.**

★ **La signature d'un ACCORD ECONOMIQUE ENTRE LA CHINE ET L'U.R.S.S. est imminente, selon Radio-Pékin.**

★ **LA 54e FOIRE INTERNATIONALE D'UTRECHT aura lieu, cette année, du 21 au 30 mars (foire de documentation et d'affaires, participation étrangère : 65 p. 100).**

★ **Un ACCORD COMMERCIAL est conclu entre LA GRECE ET L'ESPAGNE. Echanges : en provenance de Grèce : tabacs, éponges, émeri, bauxites, minerais de chrome et de manganèse, cocons ; en provenance d'Espagne, poisson, conserves, outillage, produits chimiques, appareillage électrique, liège, instruments de mesure.**

★ **Pour la première fois, LA FOIRE DE HANOVRE (29 mars au 2 avril) comportera une participation internationale, dont douze firmes françaises.**

★ **« IL N'Y AURA PLUS DE COUPURES D'ELECTRICITE L'HIVER PROCHAIN EN FRANCE », telle est, en substance, la déclaration que vient de faire à l'A.F.P. M. Taix, grand maître de la distribution de l'énergie électrique.**

★ **BRASSERIE ET MALTERIE DU FORT-CARRE : selon « l'Agence Quotidienne », le conseil proposera à l'assemblée extraordinaire du 4 mars de porter le capital de 30 à 40 millions par incorporation de réserves. L'action passera, en nominal, de 750 à 1.000 fr. Regroupement des actions en titres de 4.000 francs.**

★ **Selon « l'Agence quotidienne », le conseil de la COMPAGNIE COTONNIERE EQUATORIALE FRANCAISE proposera aux porteurs de parts, au cours de l'Assemblée générale du 1er mars, l'incorporation d'une partie des réserves au capital et une augmentation de celui-ci par conversion des parts en actions nouvelles.**

★ **LA NOSSYBEENNE D'INDUSTRIES AGRICOLES distribuera un dividende net de 82 fr. par action ancienne et de 70 fr. par action nouvelle.**

★ **Selon « l'Agence quotidienne », les sondages de la CHERIFIENNE DES PETROLES ont provoqué un nouveau jaillissement de gaz à El-Menzel. Profondeur : 1.600 m. environ; pression : 120 kg. au cm2, en surface et 140 en profondeur. L'orifice a été bouché. Les échantillons ont révélé qu'il s'agissait de méthane sec et pur. Le programme des sondages se poursuit.**

★ **Le conseil de la COMPAGNIE SUCRIERE MAROCAINE proposera à l'assemblée du 16 février un dividende de 150 fr., égal à l'acompte mis en paiement depuis le 20 décembre.**

★ **Hier, ont été introduits au marché officiel, à Paris, les titres de la Sté CHERIFIENNE D'ENGRAIS ET DE PRODUITS CHIMIQUES, qui étaient jusqu'à présent traités au hors-cote.**

★ **« EASTMAN KODAK Co » annonce un dividende trimestriel de 40 cents par action ordinaire payable le 1er avril prochain. Rappelons que cette société a déclaré un dividende de 50 cents le 15 novembre et la répartition, le 21 janvier dernier, d'une action gratuite pour 20 détenues.**

★ **« GOODYEAR AND RUBBER Co » et leurs filiales distribueront 8,40 dollars par action contre 10,25 en 1948.**

★ **ANGLO-FRENCH EXPLORATION déclare un dividende de 7 1/2 pour 100 pour 1949 (inchangé).**

★ **LES STOCKS DE LAINE EN GRANDE-BRETAGNE ont été évalués, fin 1949, à 288 millions de livres poids contre 285 millions à fin juillet 1949.**

★ **L'assemblée extraordinaire des actionnaires de la FREE STATE GEDULD AREAS, tenue hier à Johannesburg, a approuvé l'émission de 3 millions d'actions de réserve dont 1 million sera offert aux porteurs à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes.**

★ **BRITISH AMERICAN TOBACCO Co, dividende intérimaire : 5 pour 100 après déduction de l'impôt.**

PORCELAINE - FAIENCE - VERRERIE

VENTE RECLAME chez le spécialiste

Attention, seules adresses de vente :
46, Bd RASPAIL - 89, Bd SÉBASTOPOL
87, Fg S^t-ANTOINE - 27, R. GEOFFROY S^t-HILAIRE
49, R. de BELLEVILLE - 33, RUE de RIVOLI

Assiette plate ou creuse, faïence décorée . . . . 30^f
Service de Table 44 pièces, faïence décorée . . . 2.000^f
Service de Verres 50 pièces, ½ cristal . . . . 2.000^f
NOTRE ENSEMBLE - Porcelaine fine, joli décor, comprenant : Sce de table 44 p. - Sce Café ou Thé 15 pièces (12 tasses et soucoupes) Service Gâteaux 13 pièces. - 2 Déjeuners Exceptionnel, les 74 pièces . . . . 14.950^f
Services de table 74 pièces, Porcelaine de Limoges, beaux décors, SOLDÉS depuis 20.000^f

Une visite s'impose

LIVRAISONS FRANCO PARIS ET BANLIEUE PROCHE à partir de 6.000 Fr.
EXPEDITIONS EN PROVINCE FRANCO EMBALLAGE à partir de 10.000 Fr.
FRANCO PORT ET EMBALLAGE à partir de 30.000 Fr.

LE PLUS GRAND CHOIX - PRIX LES PLUS BAS
Magasins fermés le lundi

Une heureuse formule
BRASSERIE HAUSSMANN
DEJEUNERS D'AFFAIRES - DINERS EN MUSIQUE
SPECTACLE DE VARIETES
ON DANSE, ON S'AMUSE
MATINEES et SOIREES - CONSOMMATIONS 80 fr. et 120 fr.
12, BOULEVARD HAUSSMANN - PRO. 67-16

AU PRINTEMPS
POUR VOTRE MAISON
Occasions Exceptionnelles

RIDEAUX
PANNEAU voile rhodia crème avec broderie, 1^m80 × 2^m80 1.575^f
VITRAGES "Bonne Femme" Voile rayonne crème. Dessin fantaisie. 0^m85 × 2^m25 La paire 890^f
VOILE crème pour ameublement. En rhodia Larg. 1^m80 Le mètre 325^f Larg. 2^m40 Le mètre 550^f. En coton Larg. 1^m80 Le mètre 525^f Larg. 2^m40 Le mètre 690^f

TISSUS D'AMEUBLEMENT
CRETONNE d'ameublement Dessins et coloris variés. Larg. 0^m80 Le mètre.. 240^f Larg. 1^m30 Le mètre.. 440^f

TAPIS • LINOLÉUMS
Mise en vente de beaux Tapis d'Afrique du Nord Dessins sélectionnés. Le mètre carré depuis..... 3.900^f
Choix important de linoléums, qualités et coloris variés.
Balatum, rémoléum, etc. Impressions variés. Le mètre carré depuis..... 210^f

ESTOMAC POUDRES DE COCK
AIGREURS · BRÛLURES · GASTRITES V.143.P.3016

Monsieur Lévitan annonce:
J'accorde de larges facilités de paiement
et je livre gratuitement à domicile dans toute la France
CATALOGUE GRATUIT N° 5 SUR DEMANDE

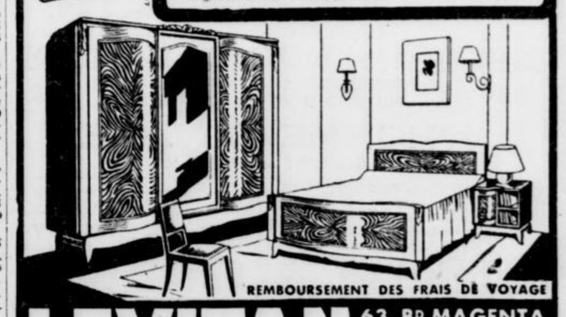

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE VOYAGE
LEVITAN 63, Bd MAGENTA PARIS (MÉTRO : GARE DE L'EST)
Ouvert tous les jours de 8 h. 30 à 18 h. 30. Le lundi à 14 h.

HENRI ESDERS
PARIS . 124 RUE DE RIVOLI METRO : CHATELET
67, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - LYON

Actuellement QUINZAINE Exceptionnelle

Barlett
"LE CÉLÈBRE CHAUSSEUR" fidèle à sa formule de PRIX UNIQUE recommande ses séries "SUPER QUALITÉ" 1990^f
Modèle très habillé, en verni ou peausseries choisies, pour soirées, théâtre, réceptions.
Barlett
12, PASSAGE CHOISEUL, 47
21, Bd MONTMARTRE
23, Bd POISSONNIÈRE - 1, R FONTAINE

COMPLET pour Hommes. 2 pièces Belle draperie fantaisie 5500
COMPLET pour Hommes. 2 pièces pur peigné 7500
COMPLET pour jeunes gens. 2 pièces Draperie. Hte Nouveauté 4950
COSTUME NORFOLK Culotte droite de 6 à 9 ans. 2900
Ydenne

ACHETEZ A CRÉDIT
appartement, ferme, commerce, immeuble, ou faites construire très rapidement à votre goût pavillon, maison, etc... etc...
LA S.A.C. (Société Mutuelle) 152, av. des Chps-Elysées, Paris-8e vous aidera à réaliser ce projet. Longue période de remboursement. RIEN A PAYER EN CAS DE DECES OU D'INVALIDITE
Bureaux ouverts tous les jours sauf dimanche après-midi. Rens. gratuits

HOTEL DROUOT 18 FEVRIER EXPOSITION
S. 10. — Art océanien. Me BELLIER, MM. Portier et Vérité.
VENTE — 20 FEVRIER
S. 10. — Art océanien. Me BELLIER, MM. Portier et Vérité.

EN LA COUR SUPREME DE L'AFRIQUE DU SUD
Division locale de WITWATERSTAND, Greffe de la Cour Suprême de Johannesburg
A : Fryda KRASNOWZKY (née KORNFELD) ayant demeuré autrefois 10, rue Louise-Bonnet, Paris 11e, France, mais dont l'adresse actuelle est inconnue :
PRENEZ NOTE que par citation délivrée et maintenant enregistrée en ce Greffe, vous avez été citée à comparaître au Greffe de la présente Cour, en personne ou par mandataire, dans les 6 semaines, qui suivront la publication du présent avis, dans une action à plaider devant cette Cour, dans laquelle Abraham KRASNOWSKY revendique :
a) Restitution de droits conjugaux, à défaut un jugement de divorce pour abandon malicieux du foyer.
b) Toute autre compensation.
PRENEZ NOTE EN OUTRE qu'à défaut pour vous de comparaître, l'action suivra son cours et qu'un jugement sera demandé contre vous sans nouvel avis.
AINSI FAIT ET OCTROYE en la Cour Suprême de l'Afrique du Sud, Division Locale de WITWATERSTAND, à Johannesburg, ce 29 décembre 1949.
Signé : W. J. B. Conradie, Greffier adjoint.
Signé : D. H. EPSTEIN, de la firme D. H. EPSTEIN et F. EPSTEIN, Avoués du Demandeur, 201, His Majesty's Buildings, Eloff Street, JOHANNESBURG.
A LA DEFENDERESSE : Votre avis de comparution comme défenderesse doit indiquer une adresse (qui ne soit pas une boîte postale ou poste restante) dans un périmètre de 3 miles de la Cour de Johannesburg, à laquelle les plaidoiries, avis et autres documents concernant la présente procédure contre vous pourront être signifiés.
Signé : W. J. B. Conradie, Greffier adjoint.

AU RENDEZ-VOUS des Amoureux de S^t Martin

Mercredi, nous avions caché cent francs dans les vitrines de la rue de la Gaîté. Cent francs ce n'est pas grand'chose ; c'est suffisant pour faire chercher beaucoup. Il y avait cinquante francs par-ci, un louis par-là, une modeste pièce de vingt sous dissimulée dans une ceinture de manteau, etc... La difficulté était, pour les sioppistes, de découvrir tous les billets et toute la monnaie et de deviner le total exact. C'est M. Robert Godard, 70, boulevard Auguste-Blanqui, qui a, le premier, rassemblé les cent francs épars et qui a gagné le Caribou du jour.

Hier, nous avons joué aux amoureux de l'histoire et de la légende. Nous rendrons compte demain comment quelqu'un a pu ressembler les amants séparés.

Aujourd'hui, vendredi 17 février, nous remettrons. Elle et moi, l'imperméable quotidien au début du crazy-show de M. STOP, à 20 h. 30, chez DUMESNIL, à Montparnasse.

Voici, en bref, quelle est la règle du jeu de la reconnaissance, qui permettra de le gagner : six jeunes filles se

Barbara STANWYCK et Burt LANCASTER dans le film : « RACCROCHEZ C'EST UNE ERREUR » qui sort aujourd'hui au PARAMOUNT (v. f.) et à l'ELYSEES CINEMA (v. o.).

Aguerris contre le mal de mer

les Compagnons de la Chanson

ne résistent pas à l'épidémie de mariage

par Max FAVALELLI

CONQUERIR l'Amérique est le rêve doré dont se berce l'imagination de tous les artistes français. Bien peu d'entre eux résistent à l'attrait de ce mirage qu'accompagne le tintement des dollars.

Les Compagnons de la Chanson ont, depuis longtemps, fait de ce songe une réalité. Et ils viennent d'exécuter leur troisième voyage au Nouveau Monde. Ils sont devenus aussi familiers au public de New-York qu'à celui de Paris.

Ce que fut ce troisième voyage, j'en ai recueilli quelques impressions en jetant un coup d'œil sur le livre de bord de leur capitaine, Jaubert.

Embarquement le 4 octobre sur « L'Ile-de-France ». Deux concerts pour les passagers, parmi lesquels ont pris place Greta Garbo et Mme Edward G. Robinson. On chante avec d'autant plus d'entrain que les Compagnons qui n'ont pas spécialement le pied marin et passaient les précédentes traversées à gémir sur leurs couchettes, ont découvert un remède nouveau : la dramamine, qui fait d'eux d'intrépides loups de mer.

New-York. Arrêt d'une semaine à Washington et départ pour le Canada où les Compagnons resteront six semaines. Ils chantent d'abord à Montréal, au Gésus Hall. Puis au théâtre Saint-Denis — dont la vedette actuelle est Tino Rossi — une salle qui présente trois spectacles par jour devant trois mille spectateurs. Et ils enregistrent vingt-quatre émissions à la radio canadienne.

Pour rompre la glace

Double événement : deux des Compagnons succombent au charme de deux délicieuses indigènes et l'on célèbre les mariages de Fred et de Paul. Le premier épouse Suzanne Avon, la plus grande vedette du cinéma canadien. Le second, Françoise Charbonneau, une caricaturiste réputée.

Les Compagnons sont des êtres dynamiques. Aussi ne manquent-ils aucune manifestation sportive, et deviennent-ils les supporters de l'équipe de hockey sur glace de Montréal, dont ils suivent les matches au Forum. Dix-huit mille fanatiques acclament leurs favoris et lorsque Maurice Richard, le chouchou du public, est molesté, deux cents Canadiens se déchaussent et bombardent la piste avec leurs snow-boots.

Les Compagnons ont tous rapporté dans leur valise un maillot rayé rouge et bleu. Celui des « Canadiens » du Hockey Club.

Le 4 janvier, court passage à New-York. Suffisant pour participer à la plus grande émission de télévision américaine que dirige le journaliste Ed. Sullivan. Et c'est Washington qui les attend. Trois semaines au Shoreham Hôtel. Réceptions à l'ambassade de France. Margaret Truman est leur auditrice la plus fidèle.

Un soir, il sont conviés à une fête annuelle au cours de laquelle les fonctionnaires de la capitale jouent une revue satirique sur les membres du gouvernement, en présence de ceux-ci. Imaginez MM. Pierre de Gaulle, Léonard jouant des sketches humoristiques devant MM. Vincent Auriol, Queuille et les mettant « en boîte » !

Lily Pons chantera à la messe

Sur le chemin du retour, visite à Edith Piaf et envol sur avion d'Air France. Paris est à l'horizon. Aidés par l'hôtesse de l'air, les Compagnons répètent un numéro qu'ils exécutent pour la radio à leur arrivée à Orly.

Les Compagnons vont débuter le 18 mars à Londres, où ils seront, durant cinq mois, les hôtes du London Casino dont ils partageront l'affiche avec Vic Oliver, ex-gendre de Churchill.

Mais, cependant, ils reviendront entre deux avions à Paris. Et ce sera pour être les témoins du mariage de l'un d'entre eux, Gérard Sabbat, qui épouse Viviane Solal, la nièce de Lily Pons. Cette dernière a promis d'être là pour chanter à l'église.

Seuls, deux Compagnons ont encore résisté à cette épidémie de l'hyménée. Mais, un jour, les neuf Compagnons se doubleront de neuf compagnes.

LE TOUT-PARIS est à Montréal

C'est au Canada que les vedettes françaises se donnent rendez-vous. Voici un document que Tino Rossi a adressé à « Paris-presse-l'intransigeant » et sur lequel on retrouve, réunis dans un cabaret de Montréal, de gauche à droite (au deuxième rang), Renée Jeanmaire, Colette Marchand, Tino Rossi, Lys Gauty et Adrien Arlus. Et, au premier rang : Fridolin (le plus célèbre comique canadien), Bourvil et Roland Petit

AUDIBERTI ET GHELDERODE sur l'affiche des Noctambules c'est l'union de la Provence *et de la truculence flamande*

par André REYBAZ

IL y a quatre ans, Catherine Toth et moi réunissions quelques comédiens et nous mîmes en répétition « Quoat-Quoat », une œuvre touffue, angoissante, cosmique d'un poète et romancier, considéré comme délirant, Audiberti, et qui devait ainsi aborder pour la première fois la scène.

L'argent manquant très résolument, l'ami et peintre André Marchand nous donna une toile et l'adresse de confrères susceptibles de se laisser taper. Nous réunîmes ainsi des peintures de Goerg, Coutaud, Tal-Coat, Vénard, Madeleine Luka, Estève, Manessier, Héraut. Le fruit de leur vente disparut avec notre administrateur Neuburger, qui déjà est hors de prison. Mais cela est une autre histoire.

Notre but en fondant « le Myrmidon » était de réagir contre un courant de théâtre philosophique, explicatif, pisse-froid, dont Camus est le meilleur et funeste type, et au bénéfice d'une expression propre à créer l'ivresse dyonisiaque, par l'effort d'œuvres fortes, violentes, où la magie brime l'analyse et où les acteurs ne soient plus les suaves marionettes du bon faiseur mais soient eux-mêmes et, par leur présence physique poussée au paroxysme, tout l'élément visuel. Et nous voulions encore beaucoup de choses et bien d'autres choses, mais enfin je ne suis pas là pour vous rédiger des tomes, moi qui ne trouve rien de plus bouffon que les théoriciens — et théoriciens de la cruauté — cristallisés dans le sucre candie.

Quatrième anniversaire

Après Audiberti, nous avons présenté pour la première fois en France : Georg Büchner (avec Woyzeck, adapté par Jean Paulhan) ; Erskine Caldwell (La Sieste adapté par Catherine Toth) ; Valentino Bompiani (avec Albertina adapté par Audiberti), Michel de Ghelderode (avec Hop Signor, à l'œuvre en 1947) et présenté des œuvres originales de Ben Jonson (La foire de la Saint Barthélémy) André de Richaud (L'enchantement des images). Et nous voici pour notre quatrième anniversaire présentant deux œuvres nouvelles des deux dramaturges qui nous furent les plus chers et dont la révélation a marqué ces dernières années théâtrales : L'Ampélour d'Audiberti et Sire Halewyn de Ghelderode.

Audiberti est venu tard au théâtre et il y est entré tout entier comme un adolescent avide. Il voudrait se consacrer entièrement à la scène, se fondre avec une troupe, écrire avec les comédiens. De même qu'il pense que les langues vont se fondant (par exemple le français envahi d'une marée de mots américains) les arts se fondent aussi comme dans le cinéma. Il rêve d'aller dans ce sens général de l'histoire : la confusion actuelle et de se perdre avec tout le personnel d'un théâtre pour n'être qu'un élément de la grande joie dramatique.

L'acte que nous lui montons résume bien Audiberti, balançant entre les pôles de la jouissance folklorique et de l'inquiétude de l'homme devant la méchanceté du monde. Entre le pittoresque et l'angoisse, se dresse l'œuvre riche, cahotique, piteuse et brûlante du poète d'Antibes.

Enseveli dans la solitude

Notre spectacle se termine par Sire Halewyn. Quand Catherine Toth a écrit pour la première fois à Ghelderode en 1946, c'était pour lui demander les droits de Sire Halewyn. Nous reçumes une réponse désanchantée : « Montez, ne montez pas, cela m'est égal, tout m'est indifférent, le théâtre a cessé de m'intéresser ! » Cette écriture amère, altière montrait bien l'écrivain qui n'attendait plus rien des autres, de la vie. Ignoré, il s'était enseveli vivant dans la solitude et il ne voulait plus rien tenter.

Aussi n'avons-nous pas de plus grand bonheur, de plus juste fierté, que de lire aujourd'hui, après Hop Signor, après Fastes d'Enfer et de sa plume : « Je suis avec vous, brûlant, anxieux, grandi, vibrant, enrichi, éclairé, galvanisé par votre aventure merveilleuse, votre combat magnifique où je gagne avec vous. D'un jour à l'autre, d'une heure à l'autre, votre vie et la mienne, nos destinées se confondent et je me demande dans ma misère corporelle si ce n'est point ce souffle épique qui me tient vivant ! qui m'empêche de mourir ! Le Destin me donne par vous tout ce que je n'attendais plus et bien plus que ce que j'osais autrefois espérer. Ce qui s'est accompli par votre volonté dépasse tout ce que je rêvais. »

Sire Halewyn a été travaillé par tous nos camarades dans un climat unique de ferveur et d'admiration. C'est une tragédie très différente des autres œuvres de lui que nous venons de présenter. Le style est net, concis, électrique, l'action épurée, décantée. Une légende flamande, épique, où la noblesse et l'absolu se confondent avec la quête de l'amour et où l'amour ne s'assouvit que dans l'anéantissement.

Cinq minutes avec MARCEL ACHARD dans un gratte-ciel new-yorkais

NEW-YORK, février 1950. E correspondant de « Paris-presse-l'intransigeant »... M. Achard ?... »

M. Achard : « Oui, c'est moi » (Grognement.)

— Je suis le correspondant de « Paris-presse-l'intransigeant ».

— Ah ! tiens ! Quand êtes-vous arrivé ?

— Vous venez de passer un mois à New-York... Pouvez-vous me dire ce que vous y avez fait ?

— D'abord, je suis venu voir ma pièce, « Auprès de ma blonde », que les Lunt jouent ici sous le titre : « I know my love ». Gros succès. La salle est vendue jusqu'à l'été et je compte bien que ça continuera la saison prochaine... Et puis je suis venu voir si je pourrais faire monter soit mon « Corsaire » soit ma « Demoiselle de petite vertu » sur une scène new-yorkaise. Je suis presque certain que l'une des deux sera jouée à New-York l'an prochain. Et, entre nous, je crois que ce sera « La Demoiselle de petite vertu » avec... Marlène Dietrich. Elle n'a pas encore dit oui. Elle est en train de lire la pièce, mais j'espère qu'elle acceptera. Quel coup !

— Et côté cinéma ?

— Ici ? Ah ! non !... Pour être sous les ordres d'un directeur ou producer d'Hollywood ! En France, oui. On peut être à la fois directeur et auteur.

— Trouvez-vous l'Amérique changée depuis votre dernier voyage, il y a quatre ans ?

— Les Américains sont changés. Et, pourtant, je ne suis guère sorti de New-York. Ils ont perdu leur gaîté, leur simplicité bon enfant. Ils sont devenus grincheux et même arrogants envers les étrangers. On les sent préoccupés, presque malheureux. La guerre les a changés... Mais, comprenez-moi bien : tout de même, au fond, ce sont de braves types.

— Et qu'allez-vous faire en rentrant à Paris ?

— Je pars après-demain sur l'« Ile-de-France »... si j'arrive à faire mes valises à temps. » (Il en a bien douze.) « Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud m'attendent pour la reprise de « Marlborough »... Après ça, au travail. Peut-être une nouvelle pièce, mais dites bien aux Parisiens que je ne ramène pas d'idée d'Amérique. Ça ne sera pas une pièce sur l'Amérique...

Louis FOY.

Personnage échappé d'un roman de Giono

CHARLES MOULIN RÉCITAIT VIRGILE en frappant sur une forge

IL REVE D'INCARNER GOYA ET DE TOURNER « LE CHANT DU MONDE »

AVEC sa crinière bouclée, ses yeux d'enfant dans une face de brute, son torse puissant et velu, sa voix grave et ses mains fines, Charles Moulin — le « dur » n° 1 du théâtre et du cinéma français — est un curieux mélange de poésie rustique, de sensualité à fleur de peau, de timidité et de violence.

Il n'aime pas parler de lui-même. Mais lorsqu'il se sent en confiance, on ne peut plus arrêter son flot de paroles.

Il a l'amitié chaude et sûre et (parfois) la rancune tenace. Son élément, c'est la nature, les arbres, les torrents, les étoiles...

Un héros provençal

Charles Moulin est un personnage de Giono.

Lorsqu'on l'écoute parler, lorsqu'on le voit vivre, on songe, irrésistablement, au Berger du « Chant du monde ». S'il se mettait, subitement, à converser avec les astres et les bêtes, on ne serait pas surpris le moins du monde...

Incarner un jour le héros du « Chant du monde » est le rêve de la vie de Moulin. Son autre projet « majeur » : Goya, dont il est, paraît-il, le sosie.

Charles Moulin est Provençal. C'est-à-dire qu'il naquit à l'ombre du mont Ventoux, aux confins de la Camargue, de la Provence et du Dauphiné, dans un pays de soleil, de torrents et de vent.

La révélation du théâtre lui vint à l'âge de 12 ans, grâce à une troupe ambulante qui venait planter ses tréteaux dans son village. Il découvrit « Le Bossu », « La Porteuse de pain », « Les deux Orphelines »...

D'ailleurs, le petit Charles était « du bâtiment ». Pas comme acteur, ni même comme figurant. Aux entr'actes, il parcourait les rangées de chaises — qui figuraient sur une place, les « fauteuils d'orchestre » — avec un petit âne attelé à une minuscule carriole chargée de canettes de bière et de paniers d'oranges, que le gamin vendait aux spectateurs.

Le forgeron lisait Virgile...

Mais, tout d'abord, l'initiation théâtrale de Charles Moulin se borna à cette branche « commerciale ». L'année suivante, il était apprenti-forgeron.

Un curieux forgeron, il faut bien le dire. De son (bref) passage au lycée de Montbéliard, il avait gardé l'amour des poètes grecs et tout en faisant jaillir des étincelles de l'enclume, le gamin récitait des traductions de Virgile et de Pindare. Et les « compagnons » s'arrêtaient de forger pour écouter, avec un respect mêlé de crainte, ce garçon « pas-comme-les-autres ».

La forge conduisit Moulin au sport. De compétition locale à compétion régionale, il devint champion de France de natation et d'athlétisme, sélectionné de rugby, éducateur diplômé de massage et médaillé d'or d'éducation physique.

A la même époque, il connut Prévert et Desnos, découvrit Lafforgue et Max Jacob. Entre les jeux de l'esprit et les jeux du corps, Moulin était pleinement heureux.

Tarzan français

Il était directeur de la piscine d'Hossegor, lorsque le cinéma entra dans sa vie, sous les traits d'une vedette rousse. Viviane Romance trouva attachant cet athlète qui disait des vers. Et c'est ainsi que Léon Mathot qui cherchait un Polynésien pour « Aloha le chant des îles » « poussa » au studio un Moulin hésitant et paralysé de timidité.

Le succès fut immédiat. Tous les magazines d'Europe et d'Amérique reproduisaient la photo de Moulin en pareo, armé d'une lance, les cheveux bouclés sur les yeux. Une firme d'automobile fit de son effigie un bouchon de radiateur. Hollywood lui fit des propositions. On le baptisa le « Tarzan français ».

Moulin refusa tout. Il retourna au sport, à la poésie, à ses copains, aux longues randonnées solitaires sur les routes du Midi. Le cinéma lui faisait peur...

Il a fallu la rencontre de Pagnol et de Raimu, et « La Femme du boulanger », pour que Charles Moulin comprenne enfin que sa voie passait devant la caméra.

Depuis, il y eut treize films dont « Le Bataillon du Ciel » et huit pièces, dont « La Route au tabac », qu'il joua 400 fois et « La Grande Pauline », d'Aubert, où il interprète actuellement un personnage de pseudo-baroard sentimental.

Pendant l'occupation, toutefois, Moulin retourna à la nature. Il se fit bûcheron dans une île du Rhône qui lui appartient et dont il est le souverain rustique. Il sauva du froid, pendant quatre hivers, tous ses amis de Lyon et de la région.

Vers les pièces à un personnage

Mais l'activité de Moulin ne se borne pas au théâtre et au cinéma. Il a mis au point un répertoire de poèmes en prose, des morceaux très courts, tendres, violents et charnels, sorte de pièces à un personnage. Il les dit dans les cabarets et dans des music-halls. Il a donné des récitals en Belgique, en Suisse, en Scandinavie. Il y met tout son cœur et toutes ses aspirations.

Dans son vaste appartement italien d'où l'on découvre Notre-Dame et les quais du vieux Paris, ce chantre provençal égaré dans la grand-ville passe ses loisirs à communier avec les poètes et à rêver d'une cabane dans la forêt, où il serait seul avec des livres, une hache et une femme.

Claude HERVIN.

LES CABARETS

Diner ding din dong

L'HUMOUR a un sel qui relève singulièrement un repas et je peux dire qui l'intelligence la plus subtile s'accommode très bien avec les entremets.

C'est pendant son dîner à prix fixe que le « Big-Ben » présente un spectacle « Sons de cloches », divertissement en deux parties et beaucoup de tableaux. Il nous offre un programme bien découpé qui permt aux garçons de servir sans gêner les « Garçons de la rue » qui passent dans leur petit théâtre. Mais tout est ingénieux ici, bien agencé.

Les Garçons de la rue ont trouvé tout à fait leur voie. Leur apparence, leur finesse, leurs costumes et leur talent mettent en valeur ces textes, de nos jours consacrés, des humoristes français, de Cami à Jarry, sans oublier France-Nohain qui donna, il y a cinquante ans, un ton nouveau à la poésie, un sec déclic dont nous entendons le son dans bien d'autres vibrations de cloches et de clochetons.

Et une jeune poétesse, Mlle Noëlle Hervé, ne montre pas que son esprit qui est sybillin, a des raretés, mais un corps plein et harmonieux comme un vers parfait de Beaudelaire. Peut-on mieux servir la poésie ? Elle dit avec grâce ces petits poèmes délicats et mystérieux comme des Haï Kaï.

Après ce dîner ding, din, dong, s'installe le Rico's Creole Band. On peut danser maintenant et jusqu'à l'heure où le petit déjeuner du matin sonne.

J. B.

Voulez-vous connaître votre artiste préféré ?

Grâce à l'heureuse initiative du « Printemps » et de « Paris-presse-l'intransigeant », il vous sera possible d'approcher votre vedette préférée et de vous faire photographier à ses côtés. Ce sont les « Samedis des vedettes », et cette photo, tirée au sort, permettra à la gagnante de passer une heure au studio en compagnie de Georges Rollin. Rendez-vous dans quinze jours au Studio d'Art du « Printemps ».

10 HEURES
RAOUL-ARNAUD
présente
son nouveau spectacle
PAIX DE TRAVERS
avec
PHILIPPE OLIVE
et
PIERRE DESTAILLES
JACQUES PROVINS
EDMOND MEUNIER
ODETTE LAURE
DENIS-MICHEL
DADZU
MAURICE HORGUES
CLAUDE ROLLAND
et
OLÉO
On peut louer par fil jusqu'à 21 h. 45 à MON. 07-48

DAUNOU — 70e du nouveau succès de ROGER-FERDINAND
La Galette des Rois

NOCTAMBULES
Catherine Toth, André Reybaz
L'AMPELOUR d'AUDIBERTI
SIRE HALEWYN de GHELDERODE

IRRESISTIBLE !
MON AMI Le CAMBRIOLEUR
d'ANDRE HAGUET
SI VOUS AIMEZ RIRE
ALLEZ AU THEATRE GRAMONT

SUZY SOLIDOR
HENRI BRY
PAUL PERI
Orchestre : M. MOUFFLARD
aux merveilleux DINERS
à 1.500 fr. VIN COMPRIS
du CLUB de l'OPERA
19, r. Joubert - TRI. 44-73 et 88-09

SES DINERS-SES ORCHESTRES
Drap d'Or
SON FLOOR SHOW * ELY-04-31

BOBINO DIM. et LUNDI MATINEES
LA JOYEUSE OPERETTE
Les Pieds Nickelés
JACQUES PILLS
IRENE HILDA
et ARMAND MESTRAL
avec les FRERES JACQUES
avec RENE BOURBON
et MARYSE MARTIN

LORD-BYRON - ROYAL-HAUSSMANN - LA ROYALE
CHAMPS-ELYSEES — RICHELIEU-DROUOT — PLACE MADELEINE
LA SOURICIERE
BERNARD BLIER - FRANÇOIS PERIER

OLYMPIA THEATRE J.C. BOUVET MUSIC-HALL
ALHAMBRA CINEMA MUSIC-HALL
V.F.
Edward G. ROBINSON
Susan HAYWARD
Richard CONTE
LA MAISON DES ETRANGERS
Réalisation JOSEPH L. MANKIEWICZ
20th Century-Fox

150e
THEATRE SAINT-GEORGES
LE TRIOMPHE D'UNE COMEDIE GAIE
MISS MABEL
LUDMILIA PITOEFF
MARCEL ANDRE
JEAN BROCHARD
JEAN D'YD
L'OPINION DU SPECTATEUR
M. Mary Morgan a pris l'initiative d'ouvrir un registre sur lequel les spectateurs de « MISS MABEL » sont invités, pendant l'entr'acte à consigner leurs impressions et critiques. Nous publions, ci-dessous, quelques-uns de ces commentaires.
« MISS MABEL » est une très douce pièce. Une soirée qu'on n'oublie pas. — Marcel DEBON, 29, rue Boissière.
« MISS MABEL », c'est la féerie du crime. — Dr A. BEZANCON, Boulogne-sur-Seine.
« MISS MABEL », le bien et le mal y prennent un aspect bien troublant. — M. de KRASSOWSKA, 74, rue d'Amsterdam.
« MISS MABEL » fait rire, ce qui est bien et plus souvent sourire, ce qui est mieux. — BACH, 165, bld Bineau, Neuilly.
« MISS MABEL », c'est l'amoral rendu sublime. — SAMSON, 4, square Moncey.

Palais de Chaillot — Mercredi 22 février, 21 h.
Marcel de Valmalète annonce un Concert supplémentaire du
GRAND ORCHESTRE DE VALENCIA
SOLISTE CHEF ITURBI
qui interprétera : Concerto de MOZART, Rhapsody in Blue de GERSHWIN et dirigera : Bolero de RAVEL et l'Amour Sorcier de FALLA
avec le concours de
NINON VALLIN

MICHODIERE
100e JEAN-PIERRE AUMONT et RENEE DEVILLERS avec JACQUES MOREL et LYSIANE REY 100e
L'HOMME DE JOIE
de PAUL GERALDY et ROBERT SPITZER

CINE-ETOILE
131, CHAMPS-ELYSEES
LE PROCES PARADINE

CINE BOUL'MICH
PIERRE FRESNAY
dans
VIENT DE PARAITRE
47, B. SAINT MICHEL

L'EVENEMENT ANNUEL PARISIEN
LE NOUVEAU SPECTACLE DU CHATELET
ANNIE DU FAR WEST
LILY FAYOL
ET
MARCEL MERKES
DANS
OPERETTE NOUVELLE DE IRVING BERLIN
2 ACTES ET 21 TABLEAUX
ADAPTATION MOUEZY EON
COUPLETS A. WILLEMETZ
MISE EN SCENE DE MAURICE LEHMANN
COSTUMES ET DÉCORS de DOUKING - CHORÉGRAPHIE de GSOUSKY de l'Opéra
avec FLORENCIE - JAC. LEJEUNE - CLARET - MONTANGE - DUMAINE et PIERJAC
PREMIÈRE à bureaux ouverts SAMEDI 18 FÉVRIER - Location ouverte.

AU MADELEINE
La plus ahurissante histoire policière
LE FURET
JANY HOLT
COLETTE DARFEUIL
PIERRE RENOIR
JACQUELINE DELUBAC
PIERRE LARQUEY
JEAN MAX
JACQUES BAUMER
MARGUERITE DEVAL
JEAN MARTINELLI
et JEAN TISSIER
DE STANISLAS ANDRE STEEMAN
RÉALISATION DE RAYMOND LEBOURSIER

HOLLYWOOD
4, rue Caumartin — OPE. 28-03
VOX-PIGALLE
34, bd de Clichy — MON. 06-92
LE ROI
Maurice CHEVALIER

NORMANDIE v.o. ELDORADO v.f. COMŒDIA v.f. (ENTRE BLANCHE ET PIGALLE) Au CLUB des VEDETTES
JEAN SIMMONS
DONALD HOUSTON
dans un film de
FRANK LAUNDER
THE BLUE LAGOON
LE LAGON BLEU
COULEURS PAR TECHNICOLOR

SEUL A PARIS
l'AVENUE (v. o.)
"Je suis un Nègre"
Nous avons compris. Voilà un ouvrage qui mérite d'être vu.
J. J. Gauthier
(Le Figaro)
Artistes Associés

A.B.C.
Aujourd'hui débuts sensationnels de la grande saison de variétés avec CHARPINI et BRANCATO, LARRY ADLER et 10 GRANDES VEDETTES INTERNATIONALES avec DARVAS et JULIA et PIERRE DAC - FRANCIS BLANCHE

MÉTRO SABLONS LE RÉGENT TÉL. MAI. 40-40
PREMIERE DESILLUSION
113 AV. DE NEUILLY

L'EXÉCUTION DU JEUNE RÉSISTANT ROBERT SCAFFA

Piednoir avait avoué...

(Suite)

tions ont été faites à la marche de la vérité... La résistance ?... Si c'était à refaire, jamais je ne le referais ! J'ai trop souffert, nous dit Mme Scaffa.

— Connaissiez-vous Georges Beau ?

— Oui. On l'appelait « Jo ». Un drôle de garçon. Il avait été présenté à mon fils, par des amis communs, comme un maquisard avant besoin de se cacher. En réalité, il était recherché par la police pour des délits de droit commun; mais personne ne le savait. C'était en décembre 1943. Robert l'a fait héberger par un ami, puis chez Mme Paul, à Maisons-Alfort, où on devait l'arrêter ces jours-ci... Robert a entretenu des relations avec lui pendant un mois. Mais se rendant compte que l'activité de Jo et de ses amis n'avait rien à voir avec la Résistance, il se sépara d'eux en janvier 1944.

— N'avez-vous jamais soupçonné Beau d'être l'assassin de votre fils ?

— Mais si ! J'ai, dès le début, indiqué cette piste à la police. Je me disais qu'il était possible que Beau ait supprimé Robert parce que celui-ci avait abandonné le groupe, et qu'il était au courant de ses attaques à main armée.

— Votre fils vous parut-il au courant d'une agression à la gare de Lyon ?

— Jamais il ne m'en a parlé. Mais il ne me disait pas tout !... J'avais aussi indiqué la piste Fournet-Piednoir-Joanovici. Mais je ne savais pas alors que cette piste rejoignait l'autre, et que tous ces hommes faisaient partie de la même bande de malfaiteurs... Au procès en diffamation que j'avais intenté à l'imprimeur de Rodez, et qui vint, il y a un mois, devant le tribunal correctionnel de la Seine, Piednoir était là, et près de lui Georges Beau !...

Première satisfaction

Mais aujourd'hui, après des années d'obstination et de souffrances morales, Mme Scaffa obtient une première satisfaction par l'arrestation et les aveux de Georges Beau.

Lors de la première information, lorsque le conseiller Marchat, ami de Joanovici et de Piednoir, eut obtenu le déplacement du premier juge d'instruction, M. Legentil, qui s'était refusé au classement de l'affaire, et la nomination au même poste d'un autre magistrat, le juge d'instruction, M. Lhuillier, Mme Scaffa, on s'en souvient, fut arrêtée et inculpée d'intelligences avec l'ennemi. L'information fut menée par M. Fouzères, puis par M. Pérez. Me Sénéchal de Grandrut obtint le classement.

Mme Scaffa déclara que de Rudder et Piednoir se rendirent en Belgique et recueillirent contre elle et son fils la déposition de Manet, agent allemand. Ils furent couverts par le commissaire Fouzelgues, celui là même qui fut limogé en raison des affaires Joanovici et March.

Piednoir — et c'est la thèse également de Georges Beau — soutint que Robert Scaffa fut exécuté par ordre supérieur.

— Fournet et Piednoir, nous a déclaré Me Sénéchal, dont la persévérance est couronnée aujourd'hui de succès, faisaient partie du réseau « Honneur de la police ». Scaffa et Beau du réseau « Résistance ». Ces deux organisations s'interpénétraient et se trouvaient contrôlées par M. Robert Lecourt, qui est loin d'avoir fait en faveur de Piednoir les dispositions favorables que l'on a prétendu.

— Pourquoi, demandons-nous, Robert Scaffa s'est-il rendu au rendez-vous qui lui avait été fixé porte de Châtillon par Piednoir et Beau, et qui devait se terminer par son exécution ?

— C'était pour faire relâcher son chef, le capitaine Desbois, et d'autres camarades, car lors du transport d'armes à la Brosse-Montceaux, Piednoir et Joanovici s'étaient vantés devant lui, dans la camionnette, de pouvoir agir sur les Allemands.

— Qui conduisait la voiture ?

— Un certain André. Mais d'après Beau ce ne serait pas André Noblet, le chauffeur de Joanovici.

Mme Scaffa, on l'a vu, et Irène Mercier, la fiancée de Robert Scaffa, attribuent le mobile du crime à la peur de Beau et de Piednoir d'être dénoncés en raison de leur activité de gangsters. « Robert, disaient-elles, en savait trop long sur leur compte. »

— Pendant des années, ajoute Me Sénéchal, les meurtriers n'ont pas voulu dire qui avait tué. Pourquoi, s'il est exact qu'ils ont procédé à une exécution régulière, et sur ordre de leur chef ?

Enfin, l'avocate regrette vivement la disparition, dans les eaux de Melun, des deux balles qui furent extraites du corps de Robert Scaffa : une de 6,65, l'autre de 7,35.

— Il aurait été d'un intérêt de premier ordre, dit-elle, de savoir si elles avaient été tirées par une des armes qui viennent d'être saisies chez Beau.

« Piednoir m'avait avoué son crime ! »

Quant au juge Legentil, de Melun nous avons pu le joindre hier dans la soirée. Il nous a rappelé les menaces et les pressions dont il avait été l'objet à l'époque, de la part de Piednoir et de ses amis. Tantôt on lui offrait de l'argent pour étouffer l'affaire, tantôt on le menaçait de mort.

— Au début, nous a-t-il dit, Piednoir avait nié toute participation au meurtre de Robert Scaffa. Mais, par la suite, il me déclara, dans une rue de Melun — la rue Bancel — comme je l'ai déjà dit plusieurs fois : « C'est moi qui ai descendu Scaffa ». On n'a pas voulu me croire à l'époque.

Mais voici que nous parviennent de Dijon des attestations de la résistance effective du jeune Scaffa, bien connue en pays bourguignon.

En 1943, alors qu'il portait le pseudonyme de Bob et qu'il était agent de liaison du réseau « Résistance », il livra mensuellement à deux Dijonnais, MM. Henri Bouzon et Guy Rigolo, trois mille exemplaires du journal clandestin « Résistance ». Mille numéros étaient diffusés dans le Doubs par M. Robert Bichet, qui devint plus tard directeur régional de l'Information pour la Bourgogne-Franche-Comté, puis secrétaire d'Etat à l'Information dans le cabinet Bidault. C'est par l'intermédiaire de « Bob » que M. Guy Rigolo put prendre contact avec les chefs du mouvement « Résistance » à Paris.

En 1947, lorsqu'on accusa Robert Scaffa d'être un traître, sa mère n'eut aucune peine à trouver à Dijon des témoignages attestant la belle conduite de son fils.

Mais Piednoir, lui, eut des démêlés avec la Résistance bourguignonne. Le 24 août 1944, à Gurey-le-Château, en Côte-d'Or, un groupe de maquisards de Recey-sur-Ource arrêtaient une luxueuse Saimson décapotable dans laquelle se trouvaient l'inspecteur de police Piednoir, deux autres hommes et une grande femme blonde. Après interrogatoire, fouille et vérification d'identité, les suspects furent déférés à la prévôté d'Arnay-le-Duc. Quelques jours plus tard, ces suspects furent relâchés mais leur voiture fut mise sous séquestre et elle ne fut restituée qu'après la Libération.

Mais Piednoir, contre qui un mandat d'arrêt a été lancé, n'a pas encore répondu à la convocation du juge d'instruction.

Nouveau carburant expérimenté à Toulon :

LES INGENIEURS DE LA MARINE DÉSHABILLÉS par une explosion

TOULON, 17 février (dép. « Paris-presse-l'intransigeant »). — Ainsi que nous l'avons annoncé, l'ingénieur Poulenc, de Carnoules, a effectué cet après-midi une démonstration officielle de son invention d'alimentation des moteurs... à l'eau par l'intermédiaire d'un produit, le nipol, devant les ingénieurs de la marine.

Malheureusement, dès le début de l'expérience, un « incident technique » est venu jeter la consternation parmi l'assistance : sous la pression des gaz, le couvercle de l'autoclave a sauté. Il a même si bien sauté qu'il a crevé le plafond de la salle Pellenc.

Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais plusieurs assistants ont eu leurs vêtements mis en piteux état par le liquide en ébullition.

Précisons que l'ingénieur ne se décourage pas, mais il est navré que sa première expérience officielle ait si bruyamment échoué alors que les précédentes lui avaient donné pleine satisfaction.

UN GARDE DE NUIT TUE SA FEMME

SAINT-ETIENNE, 17 février. — A la suite d'une longue et très violente dispute, Robert Blanconnier, 40 ans, garde de nuit, a tué hier soir, à coups de revolver, sa femme.

Les deux époux, à la suite de graves dissentiments conjugaux, vivaient séparés depuis une dizaine de jours.

Lorsque le commissaire Ravier, alerté par des voisins qui avaient entendu la discussion, arriva dans l'appartement, la victime respirait encore faiblement. Transportée au pavillon d'urgence, Mme Blanconnier décédait peu avant minuit.

Maggy Sarragne et son champion « Ucette »

Sous le patronage de « Paris-presse-l'intransigeant »

"LA BELLE ET LA BÊTE" *jeudi 16 mars au George-V*

LA fleur de l'élégance parisienne et les plus beaux spécimens de lévriers, dalmatiens, afghans, bichons, colliés, chow-chow, chiens de meutes, pékinois, etc..., viennent de prendre rendez-vous.

C'est en effet le jeudi 16 mars, de 17 h. 30 à 22 heures, dans les salons de l'hôtel George-V, 31, avenue George-V, que se déroulera le quatrième concours d'élégance féminine et de beauté canine " La Belle et la Bête ", au profit de l'œuvre des Amis de la banlieue et sous le patronage de " Paris-presse-l'intransigeant ".

On sait tout le succès remporté l'an passé par cette manifestation essentiellement parisienne et on se souvient de la fort jolie gagnante, Mlle Maggy Sarragne, avec son charmant bichon frisé « Ucette ».

L'édition 1950 de « La Belle et la Bête » comportera en outre un programme de variétés avec le concours assuré des vedettes les plus aimées du public. Les amateurs de samba, tango, boogie-boogie, valse et boléro auront à leur disposition un orchestre de premier ordre.

De nombreux lots offerts gracieusement par toutes les grandes maisons de modes et de couture, des bouteilles de porto offertes par M. Antonat et de nombreux autres lots seront distribués à toutes les concurrentes.

Les inscriptions pour le concours, limité à quarante concurrentes, sont reçues à « Femina », 79, boulevard Saint-Germain, et la location des tables est ouverte à « Paris-presse-l'intransigeant », 100, rue de Richelieu.

La participation au concours est fixée à 5.000 francs et le prix d'entrée à 500 francs.

L'AFFAIRE DES GÉNÉRAUX

(Suite)

— Que savez-vous du trafic des piastres ?

— Les officiers d'Indochine s'étaient plaints à moi de l'insuffisance de leur solde. Le contrôleur des dépenses à qui j'en ai parlé m'a répondu que ces plaintes étaient injustifiées parce que les militaires comme les fonctionnaires utilisaient les possibilités de transfert de piastres !...

Le témoin ajoute que cette affaire était hors du domaine de ses attributions. Il précise qu'il n'a pas eu connaissance de trafic de ce genre dans l'entourage de Bao Dai. Des bruits couraient seulement.

Le général fut part de ce qu'il avait appris sur ces trafics au contrôleur général Gayet, à Saigon. Celui-ci répondit qu'il était au courant.

Le témoin répète n'avoir jamais eu aucune relation avec les milieux d'affaires indochinois. S'il a vu quelques-uns de leurs représentants, c'est pour obtenir d'eux des renseignements sur la situation générale.

Tentative d'empoisonnement

Le général Revers a donné à la commission le double d'un mémoire qu'il avait déposé sur le bureau du ministre de la Défense nationale, le 9 novembre dernier.

Dans ce long document, l'ancien chef d'état-major s'efforce de se défendre contre les attaques et les complots dont il a été l'objet.

Il fait longuement allusion à la fameuse tentative d'empoisonnement qui eut lieu le 24 octobre, au matin. Ce jour-là, le général souffrait d'une forte fièvre : 39°9.

« Tout le monde, dit-il, pensait à la grippe. Le médecin, lui, était plus méfiant, ainsi qu'il le confirmera plus tard. Le 25 octobre, un prélèvement d'urine est fait. Il est renouvelé le 27. L'analyse démontre une élimination d'arsenic. Les analyses faites pour ma femme ne révèlent rien.

» Il y a donc bien une intoxication personnelle et extérieure. Je laisse à qui de droit le soin de conclure. »

Et, dans les dernières lignes de son mémoire, le général écrit :

« Bien d'autres informations auxquelles je n'ai pas fait allusion, quoi qu'elles soient fort précises, et même des documents sont en ma possession ou à ma disposition. Je ne crois pas opportun d'en faire usage ACTUELLEMENT. Je m'en remets au sentiment de justice du ministre, tout en ne cachant pas que j'accepte toute lutte que l'on m'imposera. En tout état de cause, j'exige justice et réparation. »

« L'animosité de M. Wybot »

— On vous prête l'intention d'entrer, après votre mise à la retraite, dans le secteur privé. Ce poste a-t-il un rapport quelconque avec celui qui fut le vôtre durant l'occupation dans le comité d'organisation de la sidérurgie ?

— Ce poste n'a rien à voir avec l'Indochine ni la Défense nationale.

— Comment expliquez-vous l'hostilité à votre égard de la D.S.T. ?

— L'animosité de cet organisme, et en particulier celle de M. Wybot, tient à ce que la D.S.T. compte un grand nombre d'anciens membres du B.C.R.A. qui étaient très mal disposés à l'égard des militaires restés en France après l'armistice.

— En somme, ni M. Ramadier, ni M. Queuille, ni M. Pleven, ne vous ont jamais parlé de sanctions éventuelles ?

— Jamais.

La cinquième étoile

A la demande d'un commissaire, le témoin raconte comment il a appris un matin, par la prattig de l'ambassade à Washington, qu'il était désigné pour une mission en Indochine. Il apprit alors que sa désignation avait été proposée par M. Coste-Floret. Il protesta d'abord, mais finit par s'incliner, en mettant comme unique condition à son acceptation l'octroi d'une cinquième étoile.

— Pourquoi, dans ce cas, avoir fait intervenir Peyré ?

— J'ai simplement fait part de mes pensées à Peyré, mais c'est finalement M. Coste-Floret qui m'a fait obtenir cette cinquième étoile.

Le général Revers admet avoir eu trop de confiance en Peyré. Puis il s'en prend à M. Coste-Floret.

— En juillet, sachant qu'il y avait eu une fuite, on n'a rien fait, et, en septembre, on a déclenché l'incident de la gare de Lyon avec une volonté de scandale. C'est l'entourage de M. Coste-Floret qui a fait publier les informations dans la presse.

Le rapport du ministre de la France d'outre-mer, le 26 septembre, marque, selon le témoin, la volonté déterminée du ministre de s'attaquer à lui, et à lui seul.

Le témoin explique de façon très confuse les motifs de M. Coste-Floret.

En réponse à M. Lamine-Gueye, le général Revers estime curieux qu'un membre du cabinet de M. Pignon ait accueilli Peyré sur le terrain d'aviation. Il éprouva lors l'impression qu'il y avait eu, antérieurement, des contacts entre les deux hommes.

Il ajoute que Peyré a été reçu à la table de M. Pignon.

Puis il précise le caractère cordial et régulier des relations entre M. Herzog, directeur de cabinet de M. Coste-Floret, et M. Dehème.

Des points obscurs

Cette nouvelle audition du général Revers s'imposait du fait que beaucoup de points n'avaient pas été éclaircis par ses premières déclarations. L'ancien chef d'état-major général n'avait pas craint d'affirmer en effet :

● **Il a connu Peyré dans la résistance. Il ne s'est pas inquiété de sa vie passée.** Du reste, il connut Peyré **dans une situation régulière et honorable, avec des papiers en règle, traité en ami par ses correspondants en affaires comme par des militaires des parlementaires, des ministres.**

● **Le général Revers dit qu'il a proposé Peyré pour une décoration sans avoir connu autre chose que cet activité de résistant. Au reste, même des condamnés étaient souvent proposés pour faits de guerre.**

Le général devait préciser cette affirmation en répondant à M. Castellani, député de Madagascar, que :

« M. Varin dit Wybot, directeur de la Sécurité du territoire, est bien officier de la Légion d'honneur, quoique ayant été condamné pour outrage public à la pudeur ! »

M. Wybot avait, il est vrai répondu par avance au général. Dans une lettre du 15 novembre publiée hier il précisait que Peyré avait été condamné par contumace pour collaboration et non pour escroquerie. Il ajoutait « qu'il était porté à croire que l'affirmation du général Revers (concernant la résistance de Peyré) n'est qu'un mensonge ».

Une curieuse correspondance

On se demandait avec curiosité comment le général justifierait le caractère intime de sa correspondance avec Peyré. Il ne semble guère s'en être soucié.

M. LE GENERAL REVERS. — Ou de quelqu'un de son entourage.

« Il n'y a, dit-il, rien de répréhensible dans les termes de ces lettres. »

Le général Revers a précisé cependant qu'il n'a jamais prié Peyré de lui faire obtenir sa cinquième étoile. Mais, a-t-il dit, je savais que Peyré voyait beaucoup de personnes, que lui-même ne connaissait pas, et avait constaté maintes fois que ses renseignements étaient exacts et précis.

M. DEPREUX admet le témoin de se montrer précis sur ce point et lui rappelle son serment.

M. LE GENERAL REVERS répéta que les informations que lui apportait Peyré étaient exactes.

M. DUVEAU lut alors une autre lettre du colonel Bravelet à Peyré, dans laquelle l'officier s'exprimait ainsi :

« Le général R. ne réclamera pas audience à M. Ramadier avant votre autorisation. Si vous avez des tuyaux donnez-les à Da. » Qui est Da ?

M. LE GENERAL REVERS répondit qu'il s'agit du capitaine Dainville.

M. DUVEAU demanda pourquoi le général Revers ne devait faire cette demande d'audience que sur l'avis de Peyré.

M. LE GENERAL REVERS affirma que Peyré lui avait promis de lui procurer l'ambiance auprès de M. Ramadier.

M. DUVEAU. — Par une intervention de M. Ramadier ?

« Aucune fuite de Saigon », affirme M. Pignon

Interrogé au sujet de la déposition du général Revers concernant d'une part les conditions de divulgation du rapport diffusé par le Vietminh et, d'autre part, les contacts eus l'ancien chef d'état-major de l'armée a eus au cours de son voyage en Indochine, M. Pignon, haut commissaire de France en Indochine, a déclaré :

» Tout ce que je puis certifier, en tout état de cause, c'est qu'aucune fuite du rapport ne s'est produite et n'a pu se produire de nos services à Saigon. Cela résulte des faits eux-mêmes. C'est au demeurant une note émanant du haut commissariat qui a alerté le gouvernement sur la diffusion, par la radio du Vietminh, de la partie politique du rapport. »

D'autre part, mis en cause par le général Revers dans sa déposition devant la commission d'enquête, M. Herzog, ancien chef de cabinet de M. Coste-Floret au ministère de la France d'outre-mer, a déclaré :

« Je suis magistrat. Je n'ai pas le droit de contester par la voie de la presse ces allégations inexactes qui me concernent. Je réserve des déclarations à la commission d'enquête, si elle juge utile de me convoquer. »

M. Ribière dément avoir favorisé le départ de Peyré

M. Ribière, ancien député socialiste et directeur de la S.D.E.C.E. (Section de détection d'espionnage et de contre-espionnage), a catégoriquement démenti le fait — contenu dans un rapport de M. Wybot, chef de la D.S.T. — selon lequel il aurait facilité la fuite de Peyré en Amérique du Sud. Il a affirmé que si ses services avaient utilisé l'aventurier, il l'avait, pour sa part, ignoré.

LES DÉPECEURS

(Suite)

toute la journée de dimanche. Ils cherchèrent en vain un moyen de s'en débarrasser. Dans la nuit, ils voulurent le porter dans une soupente, qui se trouve sur le palier du troisième étage. Mais la tempête qui sévissait alors tint les locataires éveillés et les amants n'osèrent sortir le corps.

Le lundi matin, laissant le cadavre dans la chambre à coucher, ils se rendirent, comme d'habitude, à leur travail. Mais quand vint le soir, Raymond avait réfléchi :

« Demain matin, dit-il à Marie-Louise, tu iras acheter une scie et un cadenas. On découpera « le vieux », on enfermera les morceaux dans la soupente, en attendant d'aller les jeter dans le bassin de la Villette. »

Ainsi fut fait.

Le tronc dans l'armoire

Mardi, Marie-Louise achetait, pour 2.000 francs, une scie de boucher dans une boutique de l'avenue Jean-Jaurès spécialisée dans les outils à découper la viande, et, une heure après, sur le plancher de sa chambre, elle commençait seule le découpage. Elle coupa d'abord les deux jambes au niveau des genoux et les enroula dans un vieux tablier bleu. Puis elle sectionna la tête et les mains ainsi que le bras droit, qu'elle enfouit dans un sac à sable. Le tronc fut alors déposé dans le bas de l'armoire de la chambre tandis que les autres débris étaient entassés sous des plâtras, dans la soupente, sur la porte de laquelle fut posé le cadenas.

Or, dans cette soupente, étaient entreposés des outils appartenant au mari de Marie-Louise. Et M. Ville avait l'intention de les reprendre samedi. Peut-être aurait-il découvert en même temps les macabres débris.

Mais hier après-midi, à 15 h. 30, l'inspecteur chef Godeau et ses collègues Carrosio et Bouzidi apprenaient l'étrange disparition de Léon Prieur. Ils se rendirent alors à l'entreprise où travaille Marie-Louise et ils l'interrogèrent :

« Ce n'est pas la peine de faire tant d'histoires pour une dispute de ménage, murmura la chocolatière. »

Mais lorsque les questions des policiers se firent plus précises, Marie-Louise, cyniquement, raconta le drame :

« C'est moi qui ai tout fait », affirma-t-elle.

Ce qui n'empêcha pas Decrucq d'être arrêté à son tour peu après.

A 18 heures, les policiers, qu'accompagnaient le commissaire Couvignon, chef de la 7e brigade territoriale, et l'inspecteur principal Bertrand, arrivaient avec Marie-Louise et Raymond Decrucq, 129, rue de Crimée où les macabres débris furent retrouvés.

« Si vous ne nous aviez pas arrêtés, murmura la femme, on aurait tout balancé dans la flotte ce soir... »

Les détails qui leur manquaient, les policiers allaient les obtenir au cours d'un interrogatoire des deux monstres, qui se prolongea jusqu'à 3 heures cette nuit.

C'est dans un café de la rue de la Chapelle que, samedi après-midi, Louise et Raymond mirent leur crime au point.

— Je l'assommerai à coups de barre de fer, dit Louise. J'en ai trouvé une dans le débarras. Si je ne réussis pas tu m'aideras.

— Où vas-tu frapper ? demanda Ducureq.

— Sur la tête.

— Il faut frapper là », répliqua le jeune homme en montrant la tempe et le front.

Les deux amants arrivèrent rue de Crimée vers 23 h. 30. Raymond s'étendit sur le lit de la chambre.

Marie-Louise dissimula la barre de fer entre deux armoires et cacha un couteau sous le coussin du divan de la salle à manger.

Prieur arriva peu après et, sans mot dire, se coucha sur le divan. Dès qu'il fut endormi, la femme saisit la barre et le frappa violemment à la tête. Prieur se dressa et engagea la lutte sur le lit en désordre. Il aperçut le couteau et s'en empara. A demi assommé, il blessa légèrement la jeune femme au bras et aux jambes. Elle le frappa à nouveau en appelant Ducureq... qui accourut et acheva Prieur.

On sait le reste...

La "croisière noire de la santé"

Une clinique roulante dotée des instruments les plus perfectionnés va parcourir l'A.O.F. pendant trois mois

UNE véritable clinique ambulante va entreprendre, dans quelques jours, en A.O.F., la " croisière noire de la santé ".

C'est un industriel français, M. Souques, fabricant de matériel médico-chirurgical, qui, au retour d'un voyage en Afrique, s'avisa que les conditions sanitaires dans lesquelles vivent les indigènes sont si rudimentaires qu'une " tournée ", en passant par le Sénégal, la Guinée, la Côte-d'Ivoire, le Togo, le Dahomey, le Niger, la Haute-Volta et le Soudan, serait à la fois un bienfait pour les populations de ces régions et une magnifique propagande pour la France.

L'inconvénient de cette croisière est qu'elle doit coûter 12 millions. Somme beaucoup trop élevée pour songer à l'arracher à l'administration. C'est pourquoi M. Souques s'est acharné, depuis plusieurs mois, à s'assurer tous les concours privés nécessaires, et sa clinique roulante quittera Paris le 22 février pour s'embarquer le 26 à Marseille, direction A. O. F.

Un hôpital mobile

Le véhicule destiné à cette mission est beaucoup plus perfectionné qu'une ambulance ; il comporte plusieurs salles : chirurgie générale, chirurgie dentaire, radiologie avec laboratoire de développement, laboratoire d'analyses, salles de douches, dotées des instruments perfectionnés permettant toutes interventions d'urgence.

Cet hôpital mobile est tiré par un tracteur tous terrains pouvant, à l'occasion, être remplacé, en suivant les moyens disponibles, par un camion ordinaire, une jeep ou même des bêtes de trait.

La fabrication même du véhicule assure le maximum de sécurité et de confort à ses occupants : les tôles ripolinées sont posées sur feutrage pour empêcher les vibrations, les baies descendantes sont munies de verres de sécurité, toutes les salles sont calorifugées et leur sol garni d'épais tapis de caoutchouc. Le gaz (butane), l'électricité, l'eau (chaude et froide) sont installés partout à bord du véhicule.

Six hommes participent à cette mission, parmi lesquels : M. Souques, un médecin qui pourrait bien être le docteur Baccialone, du Service médico-social de la France d'outre-mer et un opérateur de cinéma, M. René Gosset, qui, tout au long du voyage, tournera un documentaire sur la mission.

Le camion-clinique, qui devra être de retour à Paris le 8 mai, sera exposé au public, dimanche matin, dans la cour du château de Versailles ; dans l'après-midi, sur l'esplanade des Invalides.

DE CONINCK

(Suite)

Cyrille-Philippe de Coninck comparaissait devant le tribunal correctionnel de Chalon : une misérable affaire de chèques sans provision ; trois pauvres petits chèques dont le total arrive à peine à 100.000 francs. Une paille pour quelqu'un qui venait d'hériter de 15 millions !

« Défaut d'organisation... »

Les trois chèques sans provision reprochés à l'inculpé remontent, tous les trois, aux derniers jours de juin et lui ont été remis à des garagistes.

« Leur total se monte à 101.343 francs, précise le président. Or votre solde créditeur à la banque était, à ce moment là, de cent francs. »

De Coninck répond d'une toute petite voix mince et frêle :

— J'avais un secrétaire particulier à l'époque, dit-il. Je lui remettais des chèques en blanc, signés. Pour des raisons personnelles, j'ai changé de banque. J'ai donné l'ordre de détruire les chèques déjà signés. Au fond, cette affaire, c'est le résultat d'un défaut d'organisation dans ma comptabilité.

— Quand on se met en quête de faire de grosses affaires, il faut de l'ordre et de la méthode, reproche le président.

— J'étais malade, à l'hôtel, à Mégève...

Pour l'avoué Limal, appelé tout de suite comme témoin, le ton change. Ce petit homme, on le sent, ne se laissera pas prendre sans vert.

— Vous étiez détenteur de sommes considérables appartenant à de Coninck, votre client, lui demande le président.

— Secret professionnel, répond Limal.

— J'attendais la réponse, reprend ironiquement le président.

Limal ne sourit pas comme de Coninck. Il se défend âprement.

Cependant, le président voudrait savoir pourquoi, agissant comme mandataire du jeune Cyrille et alimentant pour l'ordinaire son compte en banque, il a laissé présenter les derniers chèques.

Ce n'est pas une excuse totale pour de Coninck, explique le président, mais une circonstance atténuante.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec regret le décès de Madame PION, épouse de notre excellent et dévoué dépositaire de Moulins. Les obsèques auront lieu le samedi 18 février à 8 heures. Nous présentons à la famille nos condoléances attristées.

WEEK-END NUAGEUX MAIS DOUX annonce la météo

La Bretagne et les régions voisines de la Manche seront faiblement touchées, samedi et dimanche, par la partie méridionale des perturbations atlantiques qui donneront un ciel très nuageux par moments, avec de faibles pluies passagères séparées par des éclaircies.

Les vents seront faibles à modéré, de secteur Sud-Ouest. Les maxima de température oscilleront entre 8 à 12°. Sur le reste de la France régnera un temps généralement ensoleillé, quoique brumeux par places, le matin, sauf sur les côtes méditerranéennes, avec des vents faibles de secteur Sud-Ouest dominant.

Les maxima de température se situeront entre 9 et 13°.

mots croisés

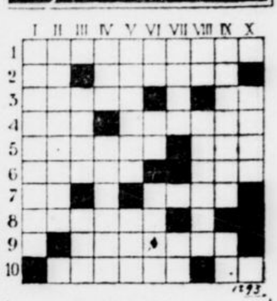

PROBLEME N° 1.293

HOR. — 1. A la tête des compagnons. — 2. Son trafic est rétabli. Il s'est à l'électricien. — 3. Orfèvrerie Poussenef. — 4. Dans la bouche du charretier. Il recherche les malfaiteurs. — 5. Tyran de Pise. En épelant : agacé. — 6. Trouvés dans le berceau. Carabosse. — 7. Pronom. Victime d'un fratricide. — 8. Père d'une héroïne de Racine. — 9. Ville d'Italie. — 10. Joie Régie.

VER. — 1. Elles sont bonnes en maurienne. — II. Parfois au plafond. — III. Grosse monnaie. Pronom. — IV. Coule en Asie. Redingote. — V. En Georgie Bidermes. — VI. Carte Préfixe privatif. Joyeux recueil. — VII. De plus. Négation. — VIII. Nouveau venu. Repoussant. — IX. Massif montagneux. Conjonction. — X. Torrent.

Solution du problème n° 1.292

HOR. — 1. Panache. Si. — 2. Rien. Ra. — 3. Erato. Siam. — 4. Sénilité. — 5. Toile. Is. — 6. Ni. Céladon. — 7. Chêne. Ré. — 8. Emné. — 9. No. Arrêt. — 10. Assise. Tes.

VER. — 1. Présents. — II. Aire. Ans. — III. Nénit. Cos. — IV. Antioche. — V. Oller. As. — VI. Hi. Ghachi. — VII. Ré. — VIII. Steamer. — VIII. Rie. Dénet. — IX. Sas. Io. Ore. — X. Monnales.

LANVIN
Tailleur-Chemisier
15, Faubourg Saint-Honoré
SOLDES
SAMEDI 18 FEVRIER
toute la journée
Pour Hommes : tissus, pantalons, shorts, carrés écharpes.
Pour Dames : blouses, chandails chapeaux tissus, costumes de bain.

EXPOSITION - VENTE-RÉCLAME DE TOUTES RACES
GRAND CHENIL DE MONTREUIL (Tél. AVR. 31-24)
CHIENS 49, R. Alexis Pesson MONTREUIL (Seine) M° : Croix de Chavaux

VENTE PAR SOUMISSION
L'organisation internationale pour les réfugiés
VEND PAR SOUMISSION
environ 430.000 Lbs de LAINE A TRICOTER
2, 3 et 4 fils - Couleurs assorties
Pour tous renseignements concernant les qualités des laines, conditions de paiement, etc., écrire avant le 25 février 1950 :
DIVISION OF SUPPLY, I.R.C.
PALAIS WILSON, GENEVE
Les enveloppes devront porter la mention « SOUMISSION ».

Le gérant délégué directeur de la publication : Henri MASSOT

Quatre prétendants restent en lice avant la dernière journée de sprint de février, mais...

TOULOUSE-REIMS « choc décisif » éliminera le battu de la course au titre

Comparaisons après les matches de Sochaux et de Nancy

CAMMARATA, le meilleur Toulousain

Bordeaux n'eut pas le punch...

(De notre envoyé spécial Lucien GAMBLIN)

NANCY (par téléphone).

DEUX matches de football (quatre heures de jeu), séparés par 200 kilomètres de route, voilà un programme compliqué et qu'il ne ferait pas bon de renouveler trop souvent, sous peine de donner des signes de lassitude. Mais quel extraordinaire moyen de comparaison entre les quatre formations vues à l'œuvre, et quels enseignements à dégager des oppositions individuelles et collectives auxquelles nous avons assisté.

A Sochaux, sur un terrain en excellent état, le onze doubiste, très diminué, surtout dans sa partie offensive, du fait quil était privé de ses deux hommes les plus influents, Courtois et Humpal et de l'actif Heiné, a lutté avec tout ce qu'il avait de moyens pour essayer de réaliser au moins le match nul avec l'équipe de Toulouse, qui finit cependant par l'emporter avec la marge d'un but en sa faveur.

Mais il convient de situer que le meilleur joueur du match Sochaux-Toulouse fut le vétéran Cammarata, qui ne joue plus régulièrement dans l'équipe, mais à qui son club fait appel chaque fois que « ça ne tourne pas rond ». Cammarata, qui a accepté la mission d'élever les poussins du club toulousain et qui entraîne les juniors, n'a rien perdu de ses qualités. La technique paie ; Cammarata l'a démontré devant Sochaux. Ses élèves peuvent-ils en tirer parti ?

Un tout autre football à Nancy

Quel changement avec l'âpre et vivante opposition des équipes de Nancy et des Girondins sur le gras terrain du stade d'Essey ?

Beaucoup plus « accroché » que celui de Sochaux fut ce match, où la folle et généreuse activité des joueurs lorrains lutta avec un cœur admirable contre la calme puissance et l'autorité supérieure des footballeurs bordelais.

Plus ardents, plus rapides, plus opportunistes, les Nancéiens, dont la plupart paraissaient des nains à côté des géants bordelais, jouaient les feux follets en pratiquant avec une extrême vélocité le système de la contre-attaque. Et quoique généralement dominée, sauf au cours du premier quart d'heure de chaque mi-temps, la formation nancéienne faillit enlever le match, ce dont auraient été fort marris Gallice et ses coéquipiers.

Quant aux avants des Girondins, leurs camarades sont en droit de leur dire qu'ils ont tout fait pour ne pas gagner le match. Il manquait Kargu dans le quintette offensif bordelais, mais Bronée ne figurait pas dans l'attaque nancéienne, et même sans Kargu les avants méridionaux pouvaient marquer. Mais, comme dimanche, à Bordeaux, contre Lille, Libar fut très effacé et Persillon ne remplaça pas Mustapha à l'aile droite.

Pierre Brembilla, qui dirige le « onze » lorrain, est très content du résultat.

— Avec un peu de chance, dit-il, nous battions les Bordelais, qui ont une bien belle équipe. Mais deux points dimanche contre Saint-Etienne, un aujourd'hui sur Bordeaux, il ne faut pas se plaindre. Et puis, l'avenir est, pour nous, plein de promesses. Nous n'en sommes qu'à notre première année d'essais de jeunes et l'on ne fait pas une équipe en un an...

LE championnat n'est pas encore joué. Ni en tête ni en queue. Mais la série des « sprints » des 12, 16 et 19 février marquera, certainement, un tournant décisif de son histoire.

■ En tête, quatre prétendants plus ou moins solides. Le favori n° 1 de l'épreuve, le L.O.S.C. Vainqueur (moral) dimanche dernier, à Bordeaux, Lille avait retrouvé toute la faveur du pronostic. Pourtant, son succès (difficile) sur Rennes, privé de six ou sept titulaires jeudi, réaffirme la volonté de ses trois suivants. Et nous attendrons avec curiosité son déplacement de dimanche à Sochaux, sans toutefois avoir beaucoup de crainte sur sa victoire.

■ Bordeaux avait, avant ces trois matches en huit jours, le rythme facile. On comptait sur eux pour bouleverser l'échelle des valeurs. Las, les Girondins sont tenus en échec par Lille, puis jeudi par Nancy et dimanche, à Saint-Etienne, ils n'auront, pas encore, la partie belle.

■ Toulouse, que l'on s'accordait à trouver en difficultés, a montré à Sochaux que sa défaite devant Nice n'était qu'un accident. Sa prochaine rencontre contre Reims prend de plus en plus d'intérêt. Si les Toulousains battaient les Rémois et que Bordeaux soit accroché à Saint-Etienne, ils demeureraient les seuls rivaux directs des Lillois.

■ Pour Reims, comme pour Toulouse, le choc est d'importance.

■ En bas du classement, la bagarre est aussi serrée. Jeudi, Montpellier, le Stade R.S. et Metz ont repris deux points à Lens, Rennes et Strasbourg. Sète demeure l'unique « lanterne rouge ». Mais dimanche, les Dauphins reçoivent les Stadistes, Montpellier vient à Paris (Racing) et Metz reçoit Nice.

■ En définitif, nous noterons, vraisemblablement, une amélioration chez les Messins. Mais si le Stade R.S. avait la force de vaincre aux Métairies, il pourrait se considérer à demi-sorti de l'ornière.

Robert JOURDAN.

8.415.911 francs de recettes 54.823 spectateurs pour un jeudi de championnat

La vingt-deuxième journée de championnat s'est disputée jeudi. Les recettes n'ont pas eu l'importance de celles des dimanches. Seules quatre rencontres sur neuf ont dépassé le million de francs (Marseille, Nancy, Lille et Sochaux). Et trois matches (Saint-Etienne, Reims et Montpellier) n'ont pas réuni 9.000 spectateurs à eux trois.

Voici le classement des recettes et le nombre de spectateurs pour le second jeudi du championnat :

1. Marseille	1.658.200 fr.	pour	9.557	spectateurs	(Marseille-Racing)
2. Nancy	1.436.040 »	pour	9.486	»	(Nancy-Bordeaux)
3. Lille	1.419.950 »	pour	8.478	»	(Lille-Rennes)
4. Nice	1.183.000 »	pour	7.838	»	(Nice-Roubaix)
5. Paris	820.620 »	pour	5.342	»	(Stade-Lens)
6. S. haus	783.090 »	pour	5.411	»	(Soch.-Toulouse)
7. Montpellier	486.000 »	pour	3.995	»	(Montp.-Strasb.)
8. Reims	377.300 »	pour	2.800	»	(Reims-Sète)
9. Saint-Etienne	270.711 »	pour	1.916	»	(St-Etienne-Metz)
Total	8.415.911	» pour	54.823	spectateurs.	

FRANCE-YOUGOSLAVIE (46-35) au Palais des Sports a remporté un brillant succès et s'est terminé par une victoire de nos basketteurs. Devant le Yougoslave Gec (10), le Français Vacheresse gêné par Marianovitch (4) manquera son « panier ». On reconnaît, derrière ces joueurs Baskovic (13) Dessemme (au fond) Demsar (5) et Thiolon.

La victoire de nos basketteurs sur la Yougoslavie

GUILLOU (brillant) anima une équipe de FRANCE en nette amélioration...

FRANCE bat Yougoslavie par 46 points à 35. Voilà un succès qui, aux yeux de certains, va faire oublier — pour un certain temps — les deux mésaventures de Bruxelles et de Madrid. Pourtant il ne faudrait pas que cette indiscutable victoire redonnant une vague d'optimisme dans ce petit monde du basket — un petit monde qui grandit rapidement — ne fasse plus songer sérieusement aux rencontres à venir. Le 28 février, à peine dans deux semaines, la tâche sera autrement plus rude devant les rapides et adroits italiens. Il reste beaucoup de travail à faire, et il faut souhaiter qu'allant contre toutes prévisions les dirigeants français réunissent plusieurs jours à l'avance nos représentants afin que le choc avec les Transalpins soit préparé avec tout le sérieux désirable.

par Jean LAPEYRE

Il ne faut donc pas que Busnel montre à ses hommes une entière satisfaction. Si l'équipe avait joué jusqu'au bout, le succès eût été plus net. Soyons cependant satisfaits d'une victoire qui nous apporte d'utiles enseignements.

Comme nous l'avions prévu, Ferdinand Guillou fut le grand bonhomme du match. Indiscutablement et de loin le meilleur homme sur le terrain. Dommage même que ses camarades ne comprennent pas toujours l'intelligence de son jeu. Avec sa partie d'hier, l'étonnant « Monsieur Guillou » a fait la conquête des sportifs de la capitale qui lui firent une belle ovation à la fin du match.

Avec lui, Thiolon fut brillant... en effectuant une bien jolie rentrée dans l'équipe nationale. Une autre mention particulière pour Chocat qui fut peut-être le seul à s'entendre parfaitement avec le rusé Guillou.

Le meilleur « cinq » fut, d'ailleurs, celui formé avec ces trois joueurs... en compagnie du régulier et parfait arrière Buffières, ainsi qu'avec Vacheresse. Ce dernier étonnant de sûreté en défense mais qui, hélas ! a le tort de trop ralentir le jeu.

Perrier joua avec moins de brio que d'habitude. Desemme parut contracté, de même que Conter qui, il est vrai, ne fit qu'une courte apparition... Comme Desaymonnet d'ailleurs... Mais quel beau joueur fera Salignon lorsqu'il saura dompter ses nerfs !...

Toujours Merle

L'équipe féminine française nous a également apporté un succès. Mais ce fut une victoire plus difficilement acquise que nous le pensions. Athlétiques, rapides, ardentes — trop peut-être — les joueuses yougoslaves accrochèrent longtemps les Françaises.

Une fois de plus Merle fut la meilleure sur le terrain. Avec elle, citons également, Colchen et Savelli, arrière solide et avisé.

Un petit mot pour l'arbitrage de MM. Ugolini et Follati... qui furent justes, mais parfois un peu trop sévères, aussi bien dans le match féminin que masculin. Mais c'est peu pour une soirée qui avait attiré une foule record pour le basket-ball... Sport qui, hier soir, s'est affirmé un bel avenir.

La recette s'est élevée à 1 million 237.685 francs... battant le record pour un match de basket en France qui était de 982.000 fr. pour France-Espagne de l'an dernier. Il y avait plus de 10.000 spectateurs.

DAUTHUILLE ne boxera pas avant avril *et tournera un film au Mexique avec A. DASSARY*

MONTREAL (par câble).

Dauthuille ne boxera pas à New-York le 10 mars : les organisateurs du Garden ont répondu négativement. C'est peut-être préférable...

— Je ne veux plus refaire, dit Barraut, l'erreur de poids qui nous a coûté le combat avec Kid Gavilan. Laurent mettra le temps qu'il faudra pour être en meilleure condition et il ne ménagera rien.

Dauthuille ne remonterait sur le ring qu'en avril à moins que des propositions nouvelles mais bien improbables ne lui soient formulées.

Mais la boxe cède le pas aujourd'hui au cinéma : Dauthuille a reçu de Mexico une offre pour tourner un film dont il partagerait la vedette avec André Dassary. — Bernard LE TREMBLE.

● Cardinale et Bini ont fait jeu égal

LA rencontre de Tino Cardinale et de Dante Bini, hier à la salle Wagram, a été très disputée et fut des plus serrées. A la fin des dix rounds, menés dare-dare par le dernier nommé, les juges auraient pu aussi bien donner la victoire à Cardinale pour son travail de près, qu'à son adversaire pour la bonne besogne effectué à distance.

Les officiels ont opté pour le match nul et c'était la meilleure des solutions, car trop de décisions sont tirées par les cheveux.

Devant Abdallah Iddir que l'on voyait facilement vainqueur — malgré son manque de vitesse — Jacques Lemeunier a fait un beau combat, et, en dépit de ses knock-downs, ne fut battu que de très peu aux points.

C.-W. HERRING.

● Goglia hospitalisé.

METZ. — Le demi centre du F.C. Metz, qui a été blessé il y a un mois et dont on espérait la rentrée dans l'équipe messine, vient d'être hospitalisé à l'hôpital Bon Secours, à Metz.

Il devra y rester une quinzaine de jours. Il ne pourra donc reprendre sa place dans l'équipe avant cinq à six semaines. — FARIN.

ROBIC se propose :

1 d'en appeler au public !

2 de courir le Tour de Toscane pour faire les "6-Jours" avec IDÉE

CONVAINCU que la seule façon de lutter efficacement, dans le « Tour », contre les Italiens sera de permettre aux routiers français de constituer les équipes selon leurs vœux, avec chefs de file choisis sur vote, Robic se propose de lancer un referendum parmi le public.

— Je vais remettre aux principaux journaux parisiens un exposé clair et précis de mon idée, nous a-t-il dit, et je leur demanderai de prendre les meilleurs avis des lecteurs sur cette question. Je crois que ce processus me permettra, ensuite, d'obtenir une audience attentive des organisateurs.

Tractations...

— Avez-vous reçu réponse de la « Viscontea » pour Milan-San Remo ?

— Oui. Cette firme me laisse libre de ne pas courir cette épreuve, mais me demande, en revanche, d'aller disputer, le 2 avril, le Circuit des Régions calabraises. Je ne le puis, étant, d'ores et déjà, engagé pour le « Mont Faron » à cette même date. Mais j'ai proposé, en remplacement, de m'aligner dans le Tour de Toscane et Milan-Vicenza. Si j'obtiens cet accord, je pourrai donc participer aux Six Jours de Paris avec Idée comme équipier.

François TERBEEN.

DESTREMAU ET M. BERNARD BATTUS deux Suédois : Johansson et Davidson joueront la finale

LES demi-finales des simples dames et messieurs des championnats internationaux de France constituent par la valeur des joueuses et joueurs qualifiés, une attraction particulièrement intéressante pour les initiés du tennis.

Avec plus d'une heure de retard sur l'horaire fixé, le Suédois Torsten Johansson et le Français Bernard Destremau entrent sur le court.

La partie débute sur le service de Destremau. La classe de Johansson s'affirme dès les premiers échanges.

La finale des championnats internationaux de France sur court couvert constituera donc pour dimanche après-midi la revanche des championnats de Scandinavie, qui opposera à nouveau les deux Suédois dans l'ultime rencontre.

Son jeu est rapide et varié, ses retours sont d'une bonne longueur et très appuyés. Il bouscule littéralement notre compatriote. Le Suédois mène par 4 jeux à 1, pour gagner le premier set par 6 jeux à 1.

A Destremau le deuxième set

Alors que Destremau, qui depuis plusieurs semaines travaille un service nouveau qui n'est d'ailleurs pas encore au point, accumule les doubles fautes, son adversaire, avec calme, profite des erreurs et marque de nombreux points. Ses volées sont de bonne facture. Le Suédois mène par 2 jeux à 0., puis 2-1 et 4-1. Destremau, maintenant en pleine action, met à son actif de fort belles choses. Il réussit quelques magnifiques passing-shots et des revers croisés qui gênent le Nordique.

Le Suédois mène 5-2.

Sur son service, Bernard Destremau prend nettement l'initiative de la partie. Les jeux se succèdent. Destremau égalise à 5 jeux partout, pour enlever le set par 7 jeux à 5.

Avec le troisième set, la partie devient intéressante et aussi plus équilibrée. Le jeu est plus rapide de part et d'autre. Le tennis est d'une très bonne qualité. Destremau, accrocheur à l'extrême, commet maintenant le minimum d'erreurs. Ses retours en revers ou en coups droits sont parfaits. Il mène par 3 jeux à 1.

Le Suédois, non moins accrocheur, retourne dans toutes les positions les balles les plus invraisemblables. Il gêne considérablement son adversaire. Le Nordique égalise à 3 jeux partout et mène, 4 jeux à 3. Sur son service, Destremau égalise à son tour à 4 jeux partout. Plus athlétique, le Suédois impose une allure rapide à la partie. Destremau a bien du mal à tenir et Johansson gagne les deux jeux suivants et le set par 6 jeux à 4, menant par deux manches à 1.

Destremau battu

Le Suédois attaque à fond dès le début du 4e set. Il réussit des volées croisées qui ne permettent pas le retour. Il mène par 3 jeux à 0. Sur son service, Destremau s'applique mieux. Ses retours variés en coups droits en revers croisés alternés de volées basses de bonne facture, lui permettent d'égaliser à 3, puis à 5 partout.

Cependant Johansson, qui sent la fin proche, appuie davantage ses balles et enlève les deux jeux suivants, le set et le match, se qualifiant ainsi pour la finale dans laquelle il rencontrera le vainqueur de la deuxième demi-finale qui oppose Marcel Bernard (France), à Sven Davidson (Suède).

Les résultats

SIMPLE DAMES (demi-finale). — Mme A.-M. Seghers bat Mme J. Boutin par 7-5, 4-6, 6-3.

Mme A. Halff bat Mlle Pannetier, 7-5, 1-6, 7-5.

SIMPLE MESSIEURS (demi-finale). — T. Johansson (Suède) bat B. Destremau (France) 6-1,5-7, 6-4, 7-5.

Davidson (Suède), bat Marcel Bernard (France), par 6-1, 6-1, 6-1.

Quand COPPI et CARRARA *roulent de concert sur la Riviera !*

(De n. envoyé spécial Aldo BORELLA)

VARAZZE (par téléphone).

DE bonne heure, nous avons trouvé chez lui ce matin, à Sestri, dans la banlieue de Gênes, Fausto Coppi, prêt à partir pour une bonne séance d'entraînement avec son frère Serse.

Il nous a déclaré qu'il faut démentir formellement la nouvelle selon laquelle il aurait déclaré dans un club de Gênes qu'il ne participerait pas cette année au Tour de France.

— C'est trop tôt pour décider à ce sujet, car il faudra attendre la maison Bianchi et moi-même pour voir ce que nous ferons dans le Tour d'Italie.

Carrara dans la roue de Coppi

Nous l'avons suivi après sur la route ensoleillée de la Riviera vers Varazze où sa marque va réunir son équipe pour une préparation de la première classique de l'année 1950 : Milan-San Remo, qui ouvrira la saison cycliste, et le challenge Desgranges-Colombo, soit dans un mois, le 18 mars.

En cours de route étaient venus à sa rencontre ses coéquipiers Conte, Milano, Pasquini et son ami Milo Carrara, qui séjourne également sur la Riviera. Et Milo prit la roue du « campionnissimo ».

A Varazze, un temps d'arrêt pour voir le directeur sportif de la Bianchi, M. Tragella, qui doit rentrer à Milan ce soir chercher du matériel

Magni et Leoni

A Varazze, qui est le siège de presque toutes les autres équipes italiennes déjà groupées en vue d'une sérieuse préparation, nous avons vu rentrer de l'entraînement Fiorenzo Magni et tous les autres coéquipiers de la Triestina qui sera dirigée, cette année, par l'ancien « Tour de France » Cottur. Magni est déjà en bonne condition et il restera ici dans une pension avec sa femme et sa petite fille jusqu'après Milan-San Remo.

Ave lui logent Léoni et sa femme, en attendant que son équipe, Legnano, vienne le rejoindre.

Face à la villa où se trouvent Magni et Léoni, se trouve l'hôtel Eden où sont déjà descendus trois équipes dont La Benotto de Turin, avec Ronconi, chef de file et qui sera aussi une équipe franco-italienne.

Politesses franco-italiennes

En effet, cette firme a déjà engagé Caput et Chapatte qui ont passé ici deux jours. Ils ont été rejoints, hier soir, par Guegan venu « tâter » le terrain pour un engagement éventuel avec La Benotto, à la place de Bobet qui, paraît-il, n'aura pas l'autorisation de sa firme pour courir en Italie pour la firme Benotto.

Ronconi, Drei, Cargiolli, Ghilandi, Posi, Bonin, tous de la Benotto, sont partis ce matin, vers 11 heures, accompagner jusqu'à San Remo le trio français Caput-Chapatte-Guegan qui rentraient en France.

Au même hôtel, l'ex-campionissimo Girardengo est venu, l'autre jour, retenir les chambres pour son équipe qui va s'installer ici la semain prochaine. Il a laissé sur place son masseur attendre les hommes.

Rick et Girardengo

Celui ci nous a affirmé que Girardengo avait signé avec le champion du monde Van Steenbergen et son coéquipier Kint pour courir les classiques italiennes.

Ces deux coureurs viendront également sur la Riviera pour perfectionner leur forme, une dizaine de jours avant Milan San Remo.

« Drôle d'adversaire même pour Coppi, ce Steenbergen, nous a déclaré Fiorenzo Magni. Car dans le Turchino nous pourrons difficilement le lâcher et si nous l'avons à l'arrivée sur nos roues, adieu ! victoire... »

A MARSEILLE...

MARSEILLE-RACING (1-1). — Adberrhamane (O.M.), repousse de la tête une balle que convoitait le Parisien Quenolle et dégage ainsi ses buts. On reconnaît, de gauche à droite : Wadoux (Racing), Gudmundsson (Racing), Pujalte (O.M.), Abderrhamane (O.M.), Quenolle (Racing), Salem (O.M.). Et une fois de plus, l'attaque des Racingmen, malgré sa supériorité territoriale, ne pourra prendre en défaut la défense des Marseillais. Les Parisiens n'obtinrent l'égalisation que dans les dernières minutes de jeu par leur ailier droit Courteaux, sur corner tiré par Marcel. Mais les Phocéens avaient réussi à conserver un point de cette rencontre et depuis leur victoire sur Lille sont donc toujours invaincus.

TRÊVE POUR LES QUALIFIÉS DES «SEIZIÈMES» ET MATCHES AMICAUX

● Les Béglais s'entraînent avec Pau.

PAU. — Les Palois vont rencontrer Bègles, demain, sur le stade de la Croix-du-Prince, et aligneront leurs meilleurs éléments, sauf Cabane, Laclau et Plaa blessés, indisponibles, qui seront peut-être prêts pour les 16e de finale.

Gimenez et Cazenave panseront leurs plaies, ce qui permettra au junior Trésarieu de mériter à la mêlée, comme dans la ligne de trois-quarts, au centre, de s'imposer. Taillantou enfin remis, effectuera sa rentrée à l'aile. Quant à Aristouy, il fournira une partie soutenue pour soigner sa forme en vue du match contre l'Angleterre. Voici la composition de l'équipe :

Arrière : Carrère; trois-quarts : Chahat, Larrouyet, Hatchondo, Taillantou; Boirie (o), Trésarieu (m); 3e ligne : Bourdeu, Carmouze, Bachoué; 2e ligne : Aristouy, Soumoulou; 1re ligne : Pees, Martin, Louit.

● Tarbes-Lourdes : derby bigourdin.

TARBES. — Demain se disputera, à Tarbes, le traditionnel match amical Tarbes-Lourdes, grand classique du rugby en Bigorre. Les deux équipes, qualifiées pour les seizièmes de finale, s'efforceront de faire le point de leur forme et d'acquérir le souffle et la technique nécessaire pour les matches décisifs à venir.

Voici la composition des deux équipes :

TARBES. — Iboustéguy; Bagnères, Cazaux, Loste, Lavantes; Claverie (o), Duffour (m); Superbie, Chaubet, Paratge; Bréjassou, Lafitte; Ferrien, Bel, Fourcade.

LOURDES. — Bernadet; Labourdette, Barrère, A. Labazuy, Barzu; Labarthète (o), F. Labazuy (m); J. Prat, Bourdeu, M. Prat; Massare, Guinle; Buzy, Lacanette et Saint-Pastous.

● Bort rencontre Brive.

BORT — Match amical entre les deux clubs corréziens qui s'efforceront de pratiquer un jeu des plus corrects. Un seul absent à Brive, l'international Arcalis blessé. Bort alignera la formation suivante :

Arrière : Puig; trois-quarts : Diernat, Etcheverry, Sarrado, Dhalany; demis : Dubois (o), Coll (m); 3e ligne : Hyot, Boyse, Mias; 2e ligne : Gesgeorges I, Desgeorges II; 1re ligne : Calvet, Pegon, Palan.

FANGIO courra le Grand Prix d'Albi

ALBI. — L'Argentin Fangio, vainqueur l'an passé du Grand Prix d'Albi, a fait savoir aux organisateurs du dit Grand Prix, qu'il serait à nouveau au départ, accompagné de son jeune coéquipier Gonzalès.

Deux Maserati, dernier modèle, et deux Ferrari double compresseur seront à la disposition des coureurs argentins. — D. L.

Mêlées

— Sérieusement touché à Narbonne, le demi de mêlée roumanais Germain Etondet serait indisponible pour plusieurs semaines. Comme les jeunes Brochier et Bertrand souffrent l'un de la cheville, l'autre du genou, la désignation d'un remplaçant pose un embarrassant problème.

— Alors qu'on s'attendait à ce que Vienne, au titre du Challenge Alpes-Rhône, se déplace, à Romans, dimanche, un coup de téléphone est venu terminer, négativement, les pourparlers en cours.

Ne voulant pas rester dans l'inaction, les Damiers ont donc traité avec le S. O. Chambérien.

— Blessé à la main et au genou, Guy Bigorre, capitaine de Romans, devra observer le plus complet repos.

— Alors qu'il disputait un match à Hendaye, Ben Barek a appris qu'il était père d'un garçon.

WEEK-END chargé au Mont Blanc

CHAMONIX. — Après une très abondante chute de neige, le soleil est enfin venu, égayant de ses mille feux la région du Mont Blanc où vont se dérouler pendant ce week-end deux épreuves importantes du calendrier du ski.

A Saint-Gervais, la troisième édition du Grand Prix des Jeunes promet d'être fort intéressante. On y attend des révélations. Cette épreuve est promue cette année au rang de compétition internationale : c'est ainsi que deux équipes italiennes (Sestrières et l'Abeton), trois équipes suisses (Montreux, Genève et Zermatt) et une équipe belge sont arrivées sur place et ont commencé l'entrainement.

Du côté français, tous les espoirs régionaux et deux des clubs parisiens, prendront le départ soit au total 70 concurrents environ, classés en deux catégories, de 14 à 16 ans et de 16 à 19 ans.

Pour la descente qui se déroulera aujourd'hui c'est la piste rouge du Bettex qui a été choisie. Certains virages jugés trop difficiles pour les concurrents ont été supprimés.

Le slalom de dimanche matin sera tracé près du téléférique du Bettex et comprendra 28 portes.

A Chamonix, Masson et Bozon favoris

CHAMONIX. — Grâce à l'ennelgement magnifique, l'épreuve de descente sera disputée sur la piste du Brévent avec départ du sommet à 2.500 mètres, tandis que le slalom sera tracé sur la piste du pylone I et comportera une cinquantaine de portes.

Le concours de saut qui se disputera dimanche après-midi, sur le tremplin du Crépon, terminera la série des épreuves.

Une cinquantaine de coureurs ont donné leur engagement. Citons, parmi les favoris, Auguste Masson et René Bozon, l'excellent italien Alberto Marcellin et les Suisses Moller, Zurschmiede et Gertsche.

D'autre part, Suzanne Costamagne et Andrée Tournier ont confirmé leur participation à l'épreuve.

Voici le programme du Grand Prix de Chamonix :

Samedi 18, à 10 h. : descente sur la piste du Brévent.

Dimanche 19, à 9 h. : Slalom sur la piste du pylone et à 14 h. épreuve de saut au tremplin du Crépon.

DUCHESNEAU.

Le circuit de régularité du Sud-Ouest n'admettra pas la médiocrité...

L'Automobile Club du Sud-Ouest et le Moto Club de Bordeaux proposent à tous les motocyclistes et les automobilistes sportifs un agréable week-end de la Pentecôte. En effet, ils organiseront les 27, 28 et 29 mai un circuit de régularité dont voici les grandes lignes :

27 MAI : Bordeaux-Albi, par Bergerac, Agen, Montauban, et l'après-midi Albi-Toulouse, Saint-Gaudens et Bagnères-de-Luchon.

28 MAI : Bagnères-de-Luchon-Pau, par Peyresourdes, Aspin, le Tourmalet (chronométrage dans ce col), Aubisque, et l'après-midi : Oléron, Mauléon, Osquich, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Jean-de-Luz et Biarritz.

29 MAI : Accélération, freinage, maniabilité devant le Casino, et l'après-midi retour à Bordeaux par Dax, Mont-de-Marsan, Casteljaloux, Marmande et La Réole.

En tout : 1.200 kilomètres.

G. F.

Qui sera le Charles Martel du Cross de Gien ?

PETITJEAN ou CEROU

Depuis la guerre, nombreux sont les Nord-Africains qui se sont imposés au premier plan de notre athlétisme. Tout d'abord, Mimoun, aux Jeux de Londres; El Mabrouk l'an dernier, et, cet hiver, Hamza.

L'Afrique du Nord fut toujours, certes, une pépinière de coureurs de fond, mais aucun encore n'avait atteint à la renommé de Mimoun, recordman de France des 10.000 mètres, et de El Mabrouk, recordman de France des 1.500 m.

Dimanche, précisément, Mimoun, El Mabrouk et Hamza seront présents à Gien.

Qui pourra arrêter leur série de victoires ? Quel est le Métropolitain candidat au titre de « Charles Martel du cross-country » ?

En nous basant sur les résultats des précédentes épreuves, nous ne voyons guère que Petitjean ou Cérou comme susceptibles, à Gien, de s'opposer à la poussée victorieuse de Mimoun et Hamza, sans trop y croire cependant. — R. M.

L'AFFAIRE (ALBI-ANGOULÊME et BERGERAC) n'est pas terminée !

par Géo VILLETAN

LE jugement qu'a prononcé la F. F. F. à la suite du procès sportif Albi-Angoulême, provoqué par les incidents que l'on connaît — match perdu à Albi — n'est pas définitif... Personne, en effet, n'est satisfait, à l'exception bien sûr d'Angoulême qui, dans cette affaire, a trouvé le chemin d'une qualification pour les seizièmes de finale, à laquelle il ne comptait presque pas, après sa défaite essuyé devant les Albigeois...

Aujourd'hui Bergera cet Albi, chacun pour leur part, font appel. Ils saisissent le conseil plénier de la F.F.R. qui doit se réunir le lundi 27 février.

Qu'adviendra-t-il ?

Le point de vue fédéral est le suivant :

— Il y a un règlement, nous l'avons appliqué. Seul le conseil plénier aura le pouvoir de décider si celui-ci a été raisonnablement appliqué ou bien s'il y a lieu de faire une exception et de reconsidérer l'affaire. S'il devait en être ainsi, la solution la plus logique consisterait à faire rejouer le match Albi-Angoulême...

Bergerac en ébullition

— Tout Bergerac est, on le conçoit, en ébullition, disait l'autre soir l'ardent Belvès, vice-président du club local. Nous sommes les victimes d'une affaire à laquelle nous sommes étrangers. Et la F.F.R. récompense bien mal notre club qui fait un effort remarquable de prospection en faveur des jeunes. Nous avons en effet 310 juniors que nous devons éduquer, équiper... Nos seuls moyens, pour atteindre ce but, nous les trouvions dans les recettes de nos matches de championnat. Aujourd'hui, nous sommes éliminé sans avoir rien à nous reprocher. C'est un pur scandale.

Les Bergeracois n'ont pas tort! La décision prise par la Fédération semble avoir été rendue un peu hâtivement. En effet, deux clans, pour et contre, s'affrontent quant à l'incident d'Angoulême. Et le doute se fait jour...

Il eut donc convenu, en raison même de ce doute, de recourir à la seule solution sportive qui paraissait impartiale : celle qui consistait à faire rejouer le match litigieux Albi-Angoulême.

Bergerac, à notre sens, a donc raison d'interjeter appel... Et le conseil plénier de la F.F.R. de devra d'entendre ses représentants mandatés, ce qu'eut le tort de ne point faire son bureau.

Il faut rouvrir le dossier

La F.F.R. a appliqué — logiquement, dit-elle, l'article 46 du règlement, pour une faute sol-disant commise par le joueur albigeois Loubet. Or, rien ne prouve que celui-ci soit resté sur le terrain en dépit d'une décision de l'arbitre, ou qu'il soit sorti puis rentré peu après. D'où le doute... Et Bergerac, à cet endroit, invoque tout à l'opposé l'article 38 qui spécifie :

« L'arbitre est un directeur de jeu. Il est le seul qualifié pour apprécier les répercussions d'une erreur ou d'une faute et de prendre les décisions en conséquence. »

Or, l'arbitre a homologué la victoire d'Albi, que l'on prétend entachée d'irrégularité sans que la preuve puisse ouvertement en être fournie.

Non, l'affaire Albi-Angoulême-Bergerac n'est pas terminée. Elle ne saurait l'être en toute équité. La F.F.R. se doit de rouvrir le dossier et de ne se prononcer définitivement, cette fois, que... mieux informée !

« DÉCISION INIQUE ! » *DIT-ON A ALBI*

ALBI. — La décision de la F.F.R. donnant match gagné au S.C. Angoulême a plongé les dirigeants du R.C. Albi dans la plus profonde stupéfaction.

— Nous ne comprendrons jamais, nous disait le colonel Goin, président actif du club albigeois, cette décision. Elle est inique, et mieux, Loubet n'a jamais été exclu du terrain. En outre, ce n'est pas lui, mais Launey qui a marqué l'essai victorieux.

» Les pressions extra-sportives, ont fait gagner à Angoulême un match qu'il n'a pas été capable de remporter sur le terrain. Bergerac fait les frais de la farce, puisque son quinze était le plus régulièrement du monde qualifié. Nous faisons d'ailleurs appel de cette décision que nous ne pouvons accepter. En outre, perso llement j'adresse à la Fédération ma démission de membre actif.

Daniel LAURENT.

8 ANS EN U.R.S.S.

par Ettore VANNI
(Traduit de l'italien par J. P. CASTEL)

APRÈS LA COMÉDIE DES OFFRANDES "SPONTANÉES"

pour les paysans dépourvus : LA FAIM

CHAQUE année, à l'époque de la récolte, la presse consacre deux pages entières à la publication de lettres collectives : les kolkhoziens de toutes régions écrivent au généralissime Staline.

« Nous proclamons, chef aimé, notre père et notre maître, que nous sommes heureux et fiers d'offrir au gouvernement plus de céréales que le plan n'en avait prévu. »

Qu'on y prenne garde : cette campagne a déjà été précédée de deux autres, l'une à l'occasion des semences, et l'autre au moment de la moisson.

L'Etat Soviétique, implacable sangsue, a d'énormes besoins. D'où les kolkhoziens tirent-ils ce qu'ils offrent « heureux et fiers » à l'Etat ? De leurs privations, tout simplement. C'est pourquoi il est facile de deviner avec quel enthousiasme ils le font.

Quiconque a vécu au moins un an dans les campagnes russes connaît le mécanisme de cette triste comédie. Le gouvernement signale aux autorités locales que l'Etat a besoin d'une plus grande quantité de blé ; aussitôt interviennent le parti et le N.K.V.D. On tient dans chaque village des réunions auxquelles participent tous les paysans. Un fonctionnaire du parti y donne lecture de l'article de la « Pravda » sur la campagne en cours, de citations de discours de Staline, répète les formules consacrées sur le bonheur du peuple russe comparé à la misère et à l'oppression des autres peuples, et enfin lit le texte de la lettre qui va être envoyée à Staline.

— Vous êtes d'accord, camarades? Nous donnons avec enthousiasme notre blé à l'Etat Soviétique. »

Il est superflu de dire que tout cela est approuvé « à l'unanimité ». Les commentaires se font plus tard, à voix basse, dans les maisons.

"Levez le voile et vous verrez..."

Des assemblée de ce genre, j'en ai vu un peu partout, dans la région de Saratov, à Gorki, en Crimée, à Moscou. La même chose se produit pour les emprunts « volontaires » qui, depuis trente ans, se succèdent sans interruption. Souvent même, on ne se donne pas la peine de tenir ces réunions qui n'avaient pour but que de donner un aspect démocratique et volontaire à la souscription. A l'usine, on charge chaque chef d'équipe de recueillir, auprès de ses ouvriers, les signatures sur la liste dressée par la comptabilité. N'importe qui peut refuser de souscrire à l'emprunt, il est vrai, mais il est vrai aussi qu'il n'est pas un chef d'équipe qui ne se hâte, dans ce cas, « d'effacer la tache », en rendant la vie impossible à l'ouvrier qui aurait osé.

A Moscou, lorsque, à ma sortie de l'hôpital, je retournai à la rédaction de la radio, j'appris par le rédacteur en chef que « j'avais souscrit » pour les cent cinquante pour cent de mon salaire mensuel, en prenant comme base la moyenne de mes appointements en une année...

Dans les villages, on use du même procédé : le paysan n'a qu'à apposer sa signature, ou à tracer une croix, en face de son nom, sur une liste minutieusement préparée. Voilà le secret de l'étonnante unanimité avec laquelle la population accueille toujours n'importe quelle requête du gouvernement soviétique.

Levez le voile, et vous verrez des ouvriers et des paysans misérables et leurs enfants mendier un morceau de pain. Dans les années de disette, des paysans ont mangé du chiendent, ils sont morts de faim par milliers, tandis que les greniers de l'Etat étaient pleins. Pas plus tard que durant l'été 1946, ce scandale s'est renouvelé.

« Les paysans, racontait alors, dans un cercle restreint d'amis, un écrivain, abandonnent en masse les villages. Ils se dirigent vers les villes, pour chercher du travail dans les usines, où il y a du moins une soupe et le pain assurés. » Et pourtant, ils ont été punis par la loi pour avoir abandonné leur poste de travail !

Les conclusions de mon séjour parmi les paysans russes peuvent se résumer dans cette formule : il n'y a pas de paysans, mais des ouvriers agricoles au service de l'Etat. « Toute la terre, dit l'article 6 de la Constitution Soviétique — appartient à l'Etat, et aussi le bétail, les constructions, les instruments de travail, etc. ».

La collectivisation des terres n'a jamais été et n'est toujours pas approuvée par les paysans. Elle fut imposée par la violence. On employa contre la population agricole des moyens terroristes sans précédent dans l'Histoire. Des villages entiers furent incendiés et détruits par l'aviation gouvernementale. On admit officiellement que le nombre des paysans déportés pour n'avoir pas voulu accepter la collectivisation, se monta à cinq millions. Personne n'a jamais su combien ont été fusillés. Mais ce que l'on sait d'une façon certaine, c'est que dans certaines régions il y eut des exécutions en masse pour soumettre les populations.

Les conséquences de cette réforme, les voici : récoltes médiocres (malgré la mécanisation de l'agriculture (1), l'U.R.S.S. a à peine dépassé la production en céréales des années antérieures à la Révolution d'Octobre), diminution du bétail. Staline lui-même dans un discours de 1934, révéla les chiffres suivants : rien que dans la période de 1930 à 1933, le nombre des chevaux descendit de 35 à 16 millions de têtes ; le bétail bovin de 58 à 38 millions et le bétail ovin de 115 millions à 50. **La récolte des céréales était tombée à 735 millions de quintaux** en 1930 et a à peine plus de 650 millions en 1931.

Ce ne fut qu'en 1939 et en 1940 que la production des céréales dépassa les chiffres de 1913. Malgré l'augmentation des surfaces cultivées et l'emploi de plus de 500.000 tracteurs, il fut nécessaire d'imposer aux paysans de nouvelles charges, comme l'augmentation du minimum de prestation de main-d'œuvre au kolkhoz, portée à 159 journées pour les adultes et à 50 journées pour les enfants de 12 à 16 ans.

En ce qui concerne le bétail, les chiffres demeurèrent inférieurs à ceux de 1916, sauf pour les bovins et pour les porcs. L'indice le plus éloquent de la sourde hostilité des paysans au régime est fourni par l'infime pourcentage des adhérents au parti recrutés dans les villages. Malgré les efforts de la propagande, en 1939, dans 243.000 kolkhozes, on ne dénombrait qu'un total de 153.000 communistes. En 1941, l'organe officiel du Parti déclarait que les villages ne donnaient que les dix-neuf pour cent des inscrits au Parti, et encore le plus grand nombre était fourni par la bureaucratie agricole.

La Constitution Soviétique affirme que la terre est donnée par l'Etat au kolkhoze en « jouissance gratuite ». Et pourtant, en réalité, malgré les proclamations officielles plus ou moins solennelles, les kolkhoziens ne reçoivent pas même les 30 pour cent des produits de leur travail. Le reste est destiné à l'Etat, aux Stations de l'Etat de machines agricoles, aux semences, au bétail, et une partie encore est vendue à l'Etat au prix de revient. Les 30 p. cent qui reviennent aux paysans sont amputés successivement par des « offrandes volontaires » à l'Etat et par des impositions de toutes sortes.

Les fonctionnaires des kolkhozes et des sovkhozes payés avec l'argent acquis au prix de la sueur des paysans s'élevaient en 1941 à 3 millions. Le plan quinquennal en cours prévoit une notable augmentation des fonctionnaires des entreprises agricoles.

La situation dans les campagnes russes était arrivée en 1947 à un tel point que le gouvernement dut avoir recours aux grands moyens en licenciant, selon un texte publié par **la Pravda** (septembre 1947), « 699.000 fonctionnaires des administrations et directions des kolkhozes et personnes qui n'avaient aucun rapport avec les entreprises collectives ». Le même journal avouait que « on ne répartissait pas justement les gains entre les paysans ».

Il ne semble pas que la situation se soit améliorée. La vague de grèves qui, pour la première fois en trente ans, se sont manifestées en 1947, non seulement dans les villes et à Moscou en premier lieu, mais aussi dans les villages, prouve que le malaise dans la population est beaucoup plus profond que n'ont pu le noter quelques observateurs.

Ils ont vu et ne croient plus

Les villages ont donné au front des millions et des millions de leurs fils. Des millions sont morts, d'autres (quatre millions) se trouvent encore sous les armes. Mais ceux qui sont rentrés chez eux ont porté dans les campagnes quelque chose qui, depuis la fin de la guerre, préoccupe sérieusement les dirigeants russes. Le contact avec la vie et la civilisation occidentales a secoué leur apathie. Ils ont ouvert les yeux ; ils ne croient plus à « la misère et l'oppression des pays capitalistes ».

Oui, ils ont l'orgueil d'avoir été victorieux; mais il s'agit d'un orgueil exclusivement russe, national, légitime et qu'accompagnent un vif sentiment de liberté et l'aspiration à une vie meilleure et plus digne. Personne ne peut nier aujourd'hui que, au sein de la société soviétique, soient en train de mûrir de profondes convulsions et des transformations radicales. La guerre, gagnée par le peuple russe à ébranlé, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, les fondements du communisme.

(1) En Russie, on utilise les machines agricoles dans les 95 pour cent des entreprises agricoles. Aux Etats-Unis, dans les 25 à 28 pour cent. (Note de l'auteur).

(A suivre.)

(Copyright 1950 by « Paris-presse-l'intransigeant » and « Page internationale ».)

(Voir « Paris-presse-l'intransigeant » à partir du 24 janvier.)

RESUME DES VINGT-DEUX CHAPITRES PRECEDENTS

Directeur du quotidien communiste « Verdad » (Vérité), Ettore Vanni quitte l'Espagne à la fin de la République pour se réfugier en Russie. Il arrive à Leningrad à la fin mai 1949. Ettore Vanni voudrait s'arrêter à Moscou, mais il est envoyé d'abord en Ukraine, puis à Kuibisceo comme éducateur dans une école pour enfants espagnols où il fera un assez long séjour. Jusqu'à la guerre. La colonie est alors évacuée et transférée çà et là. Les enfants employés, dès l'âge de treize ans, dans les usines ou aux champs souffrent notamment de la faim et du froid. Plus tard, Ettore Vanni est envoyé comme ouvrier à l'usine Molotov, à Gorki, « quartier américain », et ensuite dans un sovkhose (entreprise agricole d'Etat). Le N.K.V.D. lui a bientôt proposé de « travailler » à son service d'espionnage et il a été contraint d'accepter. « Mais, dès lors, dit-il, je n'ai qu'une pensée : fuir ». L'auteur rapporte les conditions misérables de l'existence du peuple et même des ouvriers pendant la guerre. Par contre, les bureaucrates sont partout des profiteurs.

PRÉCISIONS SUR LES DÉCLARATIONS FISCALES

QUELQUES jours seulement nous restent pour déposer nos déclarations fiscales. Cette date est exceptionnellement prorogée jusqu'au 31 mars pour les commerçants et industriels qui ont arrêté leurs exercices comptables le 31 décembre 1949.

Les formules sur lesquelles les déclarations doivent être rédigées sont à la disposition des contribuables dans les mairies et dans les bureaux des Contributions Directes.

Nous avions, l'année dernière, développé dans une série d'articles les différentes possibilités d'imposition tous les détails que nous avions donnés, mais le courrier qui nous est envoyé régulièrement nous a laissé à penser qu'il y avait encore quelques questions particulières sur lesquelles nos lecteurs souhaitaient d'être plus amplement renseignés.

1. *Revenus fonciers*

Existe-t-il des cas exceptionnels où la déclaration de ces revenus n'a pas à figurer dans la rubrique spéciale de la feuille de déclaration ?

Oui, lorsque ces revenus sont compris dans les bénéfices d'une entreprise industrielle ou commerciale, d'une exploitation agricole ou d'une profession non commerciale. Dans ce cas, il est bien évident qu'ils n'ont pas de nouveau à être portés dans leur case spéciale où ils y feraient double emploi.

La réforme fiscale ayant intégré les revenus fonciers dans les bases d'application de la taxe proportionnelle, comment se fait-il que certains contribuables ont encore reçu en 1949 des avertissements au titre de la contribution foncière ?

Ces avertissements portaient une mention en surcharge qui précisait que les impositions qui leur étaient réclamées étaient perçues exclusivement au profit des collectivités publiques, la part de l'Etat étant effectivement comprise dans l'application de la taxe proportionnelle.

Dans le cadre de cette taxe et pour la rédaction de la rubrique spéciale réservée aux revenus fonciers, y a-t-il lieu de distinguer entre la nature des propriétés par l'exploitation desquelles ils ont été procurés.

Deux grandes distinctions :

a) Propriétés urbaines.

b) Propriétés rurales.

Dans chacune de ces deux catégories, l'intéressé évaluera lui-même le revenu dont il aura bénéficié en 1949, en partant soit des recettes brutes procurées par les loyers, soit du montant du loyer qu'il en aurait retiré s'il les avait données en location.

•

Remarque importante : pour apprécier les recettes brutes procurées par les loyers, les propriétaires n'ont pas à tenir compte des majorations qu'ont subies ceux-ci le 1er janvier

Nous ne reviendrons donc pas sur 1949 s'il s'agit de locaux d'habitation ou à usage professionnel, ou depuis le 31 décembre 1947 s'il s'agit de locaux commerciaux, industriels ou artisanaux.

(A suivre.)

A'U LOUVRE

SAMEDI 18 FEVRIER ET JOURS SUIVANTS

Grande Réclame de Tissus, Soieries, Lainages

UN APERÇU DE NOS PRIX:

2.071. TOILE mate pour lingerie en rayonne lavable coloris clairs. Largeur 80 cm. Le mètre..... 185

2.069. *"Exceptionnel"*. CRÊPE ondine, belle qualité de rhodia, pour robes de ville, en noir et en blanc. Larg. 90 cm. Le mètre 195

1.042. *Sans précédent.* TWILL imprimé en rayonne, bonne qualité, jolies dispositions. Largeur 90 cm. Le mètre 225

7.045. POPELINE coton rayée pour lingerie masculine et chemisiers. *Garantie lavable.* Largeur 80 cm. Le mètre..... 239

1.041. CRÊPE DE CHINE imprimé, rayonne souple pour robes et ensembles. *Grand choix de dessins nouveaux.* Largeur 90 cm. Le mètre..... 265

2.070. MOUSSE d'Albène pour robes et costumes, nombreux coloris et noir. Largeur 90 cm. Le mètre..... 325

1.044. *"Quantité limitée"* CRÊPE DE CHINE soie naturelle, belle qual. dispositions très mode. Largeur 95 cm. Le mètre ... 545

8.061. FANTAISIE boutonnée pure laine pour tailleurs de demi saison. Larg 140 cm. Le mètre 845

Choix, Qualité, Prix Exceptionnels

ATTENTION

les trois grands digests

PARIS TABOU, REGAL SENSATIONS

sont en vente partout ou chez l'éditeur EXTENTIA, B. P. 246 Lyon. Chaque numéro : 100 Frs. (C.C.P. Lyon 2144-11).

Pour la 2e fois en 15 jours les 1/10e PORTE - BONHEUR ont gagné LE GROS LOT DE 23 MILLIONS avec le n° 047.324 en 7e Tranche émis en 1/10e P'TIT QUINQUIN

EXIGEZ PARTOUT LES 1/10e Trèfle, P'tit Quinquin, Fer-à-Cheval

PARTICULIER VEND OPEL (Admiral) décapotable, 6 places, très bon état, année 1939. Téléphoner à VAUGIRARD 08-69.

VOUS ACHETEREZ MAISON - COMMERCE - FERME GRACE AU CREDIT DU C. C. F. COOPERATIVE FONDEE EN 1936 REGIE PAR LA LOI DU 10-9-47 PARIS, 49, avenue George-V (Service B) CAPITAUX SOUSCRITS AU 31-12-49 : UN MILLIARD, 300 MILLIONS MINIMUM DE DELAI ET FRAIS

CONTRE LES L'AMBRIOLEURS HERCULE BREVETÉ 1949 NE SE VEND PAS DANS LES BAZARS HERCULE R.F. 6, rue de Poitou TURbigo 64-57

A TOUT AGE, CALMEZ LA TOUX PRENEZ DU Sirop RAMI VISA 399 P 17.858 Exigez bien le nom RAMI

GROUPEMENT LE CONSEIL ETUDES SUR TOUS PROBLEMES JURIDIQUES ET FISCAUX LOYERS SOCIETES BAUX COMMERCIAUX 100 - Rue de Richelieu - 100

NOS PETITES ANNONCES

sont reçues 100, rue de Richelieu de 9 heures à 18 heures; 7, place Clichy : de 8 heures à 24 heures, et 35, rue des Abbesses : de 8 heures à 20 heures (sauf dimanches et fêtes)

Demandes d'emplois 75 fr.

Dame tr. bon pédi. connais. commerce confect. couture, dirig. fric. cherche place appointé. dom. ou ent. ferait saison thermale Vichy, Evian, Nice, Deauville etc. Ecrire « HAVAS TOULOUSE N° 441 ».

Francais, 23 a., dipl. école sup. ayt long. exp. de text. cons. parf. angl. allem. pol. russe et ital. stagiaire. Ecrire « Paris-presse » 492.

Dame ane. comm. cher empl. sér. compt. ou bureau. 3, bd Diderot, JOANNIDES, Pissis-Bouchard (8e-et-O.).

J. H. jardinier 4 he. diplômé cherche situation maison particulière ou établissement horticulture : Bétor, sur demande. S'adresser : HAVAS TOURS n° 9.806.

J.F. bonne présentation, angl. all. sténo-dactylo cherche appartement ou maison non meublés haute couture ou commerce luxe. Ecrire « Paris-presse » 497.

J. Homme 23 a. parlant angl. b. pcls instr. sec. dés. pl. récept. cnnde, intelge, indust. hôtel ou tout. rdat. Ecr. C. Pedit, 42 bis, r. Ricoli.

J.F. vendeuse couture bonne présentation, dactylo angl. esp. all. cherche situation future, hôtellerie etc. Ecr. « Paris-presse » 498.

Dame 28 a. dist. roch. pl. de conf. dans aff. comm. vend. réception ou secrétar. Al tenu grosse mercerie 5 ans. Ecr. « Paris-presse » 507.

Hom. 35 a. dact. romp. aff. comm. voiture élocution facile, désire situation sérieuse minimum garanti. Ecr. Jolly, 87, r. Championnet 18e.

EMPLOIS DE BUREAU

Jne Fille dactylo, aide-compt. ch. emploi sér. référ. « VILLOTTA, 269, rue des Pyrénées, Paris-20e.

SECRETAIRE st.-dact. exp. ch. pl. st. Lib. le 1er mars. Ecrire : *Paris-presse*, N° 454.

Fais tr. trav. dactylo. TRI. 61-02

Exc. secrét. aténodact. aide-compt. b. réf. long exper. court lois soc. chez. place stable. Libre 1er mars. Ecr. M David 11, av. Maine-15e.

J.F. 25 a. conn. anglais ch. pl. standardiste, 20.000 min. Libre de suite. Ecrire *Paris-presse* 491

J. Fem. aténodact. ch. empl. stable ayt le goût Mme J. Rousseau 12, r. Etienne-Dolet Cheville-Larue (Sne)

SECRET. aténodactylo-compt. ét. anglais, sér. réf. libre de suite, ch. situation stable et avenir. Ecr. « Paris-presse » 496

Coupeur tissu sur mesure circulaire. KIDELAS 41 rue Sedaine (11e).

COUPEUR MODELISTE pour manteau confection dames et deux. par importante maison de province SUD-EST. Se présenter lundi 20 février : Cie Franco-Canadienne, 15, rue Paradis, PARIS.

GENS DE MAISON

On dem. chauffeur hom. tres mains pour maison bourgeoise, célib. log. nourri. Chauffeur cambon et valet de pied à absolument 1 m 76. Se matin de 10 h. à 12 h. : CHAville 468.

Ch. nurse dipl. en extra tout mars parlant français pr s'occuper deux garçons 1 et 3 ans. sér. référ. Ecrire « Paris-presse » 490.

On dem. Pte St-Cloud ménage bons mtes mains et jardin. Fem. pouv. être ocup. Excel. référ. exig. Ecr. SEULEMENT Mlle Pivet 7, Sq. Pierre-Ier-de-Serbie, PARIS 8e.

Dem. fem. de chamb. célibat. nour. logée, sach. coudre pr mais. repos 4, avenue République, Montgeron.

INDUSTRIE

AGENT TECHNIQUE

30 ans. France, pr constructions et entretien superfinissage amplificateurs pour se déplacer en Province et à l'étranger. Sér. référ. Ecr ne 66.975 Contesse Publicité, 8, square Dordogne (11e) q.transm.

Pour encadrer des sections d'usinage grande série, sur machines-outils modernes, nous cherchons de

BONS PROFESSIONNELS TOURNEURS

de 25 à 30 ans. Ils auront d'abord un rôle de Régleur, mais pourront ensuite accéder à la maîtrise.

Envoyer références à JANIN 555, 37, rue de Lille, PARIS (7e).

CITROEN

EMBAUCHE DE SUITE

OUVRIERS ET MANŒUVRES SPECIALISES FONDERIE
OUVRIERS ET MANŒUVRES SPECIALISES DE FORGE ET D'ESTAMPAGE
PROFESSIONNELS DE FORGE ET DE FONDERIE

Se présenter tous les jours, même samedi, entre 8 h. et 11 h ou 13 h. et 16 h., 45, r. Madame-de-Sanzillon, à CLICHY, avec certificats, livret de famille, numéro Assurances Sociales, Caisse de Compensation.

Usine Métallurgique Paris recherche **UN CONTREMAITRE CHARPENTIER EN FER**

Envoyer références à GUSTIN 866 37 rue de Lille PARIS (7e), qui transmettra.

SIMCA-NANTERRE

163 à 185, av. Georges-Clemenceau
2 TECHNICIENS ANALYSTES
1 DESSINATEUR PROJETEUR d'installation
Ne pas se présenter
Ecrire avec curriculum vitæ

TOLIERS ENTRETIEN sachant sonder et connaissant le tracé
SERRURIERS D'ENTRETIEN sachant sonder arc et autogène
TUYAUTEURS SOUDEURS
PEINTRES VITRIERS
Aut. 158 12 min. Pont de Neuilly Cantine. Coop. Avantages sociaux.

On dem. coquilleur pr fonderie métaux légers. FLOQUET, 55, r. des Anciens-Combattants, Courbevoie (Mo Pt-de-Neuilly). Cantine assur

LA REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT

demande :

1) DESSINATEURS études ou projeteurs, spécialistes en études d'outillage d'emboutissage et de découpage ;

2) DESSINATEURS études ou projeteurs, spécialistes en études d'outillage d'assemblage carrosserie ;

3) Très bons DESSINATEURS d'études mécanique générale, débutant se spécialiser dans les catégories ci-dessus.

Se présenter avec références 10, avenue Emile-Zola, à BILLANCOURT.

Demande TOURNEUR S'adresser Gérance d'Eau, 7, rue Frédéart.

ON DEMANDE **NICKELEUR** CHRO. connaissant préparation et entretien bains électrolytiques pour usine de BUEIL (Eure). Possibilité de logement. Ecrire : R. E. 28 r. Marie-Hébert, Courbevoie.

Grande usine banlieue Paris rech. **CONTREMAITRE** D'ERRABAGE pour pièces toute grande série. Ecr âge, référ. et prétent. n° 61 Rollin 30, r. Graindorge Bagnolet

ON DEMANDE **CHIMISTE** au courant des dépôts électrolytiques. Ecr. n° 15624, Publicité Sucorts, 36 ter r. Tour-Auvergne.

MAROQUINERIE

MAROQUINIER désire correspondre avec très bon modeliste sans dames. Ecr. TOUCUIR, 19 r. H.-Regnault, Toulouse

DIVERS

J. F. loi. bon présent. pr fiz Stand Arts Ménagers 23 fév au 19 mars. Se prés. samedi 18 fév. de 15-17 h. ATLANTE 36, r. Paul-Valéry-16e

On dem. chauffeur tourisme pour cond. dans Paris. Tél. ITA 20-68

Cherchons jeune homme bonne instruction dégagé service militaire comme adjoint chef achats entreprise travaux publics Ecr. G.T.E., 6, avenue Gourgaud, Paris (17e).

COURS de **DANSES** modernes demande 53 rue du Rocher, Paris-8e.

IMPORTANTE SOCIETE

rech. agents pour Paris, Seine et Seine-et-Marne. Se prés. lundi 17, 18 h. SAC 152, r. Ch.-Elys. (4e-6e.)

On dem. rémouleur pr 45 K. act. voyage. Ets Lang, 20, r. M.-Dormoy

Emp. mag. vente com. disques sl pose, bon présent. compt. bien. Ecr. détails, curric. vit. référ. et prétentions « Paris-presse » 501.

On demande polisseurs, garçon de courses et ouilleurs pr outils à découper. Se prés. Ets Dojet, 73, r. Damesme-13e le mat. de 10 à 12 h.

IMPORTANTE SOCIETE

recherche pour Paris, Seine et Seine-et-Marne, agents introd. auprès march. couleurs, quincaill. pr placement d'une nouvelle marque de peinture. Ecr. No 66.927, Contesse Publicité, 8, squ. Dordogne-11e, q.tr.

Cherchons pour Paris représentant exclusif en produits pharmaceutiques. Ne pas se présenter sans avec références et curric. vit. à Sogedrof, 14, pl. J. Bonsergent-10e

Demande représentant introduit pour articles chaussures. Ecrire 18.954 HAVAS ST-ETIENNE.

On dem. REPRESENTANTS TES bien introduits commerce de LINGERIE BONNETERIE indémnité pour Paris et environs. Ecr. Ets MOSAN, 30, r. St-Lazare-9e.

Dem. représent introd. papet. pr Paris-Banl. client. déjà faite. URGENT Leroy, 130, r. Belleville-20e.

Gardes d'enfants 200 fr.

Jne Fille sérieuse, expérimentée, ch. place nurse, gouvernante ou garde d'enfants. Ecr. Mlle Wagner, 47 rue Anatole-France, NANCY.

Travaux à façon 200 fr.

Peintur. Papier. PAUL Inv. 52-88

Représentations 500 fr.

Pourquoi ne feriez-vous pas aussi bien que nos représentants ? Si vous avez une voiture, vous réaliserez dès vos débuts des gains de 30.000 par semaine. Vente en culture.

NOUVEAUX PRODUITS

Ecr. ou se pres. du lundi au vend. de 9 à 18 h. SOLIPROD, place Gare PRESLES (S.-et-O.) Tél. 31.82

Impte fabr. de PEINTURES rech. REPRESENTANTS introd. auprès march. couleurs, quincaill. pr placement d'une nouvelle marque de peinture. Ecr. No 66.927, Contesse Publicité, 8, squ. Dordogne-11e, q.tr.

Equip. mag. vente com. disques sl pose, bon présent. compt. bien. Ecr. détails, curric. vit. référ. et prétentions « Paris-presse » 501.

On demande polisseurs, garçon de courses et ouilleurs pr outils à découper. Se prés. Ets Dojet, 73, r. Damesme-13e le mat. de 10 à 12 h.

Jne Fille sérieuse, expérimentée, ch. place nurse, gouvernante ou garde d'enfants. Ecr. Mlle Wagner, 47 rue Anatole-France, NANCY.

Peintur. Papier. PAUL Inv. 52-88

Représentations 500 fr.

Pourquoi ne feriez-vous pas aussi bien que nos représentants ? Si vous avez une voiture, vous réaliserez dès vos débuts des gains de 30.000 par semaine. Vente en culture.

NOUVEAUX PRODUITS

Ecr. ou se pres. du lundi au vend. de 9 à 18 h. SOLIPROD, place Gare PRESLES (S.-et-O.) Tél. 31.82

Impte fabr. de PEINTURES rech. REPRESENTANTS introd. auprès march. couleurs, quincaill. pr placement d'une nouvelle marque de peinture. Ecr. No 66.927, Contesse Publicité, 8, squ. Dordogne-11e, q.tr.

Equip. mag. vente com. disques sl pose, bon présent. compt. bien. Ecr. détails, curric. vit. référ. et prétentions « Paris-presse » 501.

On demande polisseurs, garçon de courses et ouilleurs pr outils à découper. Se prés. Ets Dojet, 73, r. Damesme-13e le mat. de 10 à 12 h.

Jne Fille sérieuse, expérimentée, ch. place nurse, gouvernante ou garde d'enfants. Ecr. Mlle Wagner, 47 rue Anatole-France, NANCY.

Peintur. Papier. PAUL Inv. 52-88

Autos, motos, vélos

DIVERS 450 fr.

Echange commande SIMCA 8 prête à sortir d'usine contre 15 CITROEN Ideal. ARONNEL, 36, r. Cécile-Diuant CLAMART. Tél. MIC. 12-07

ACHATS 450 fr.

ACH. ttes voit. paiement suite. 131, bd Diderot. DID. 87-87

VENTES 450 fr.

PEU GEOT 202 U cond. int. conde 40 parf. état. Ets NEUBAUER, 8, bd de la Somme-17e. GAL. 93-02

SITUATION IMPORTANTE

Maison de Vins et Porto connue (cen. tr. bons rendeurs pour vente privée Province. Gains immédiats. Ne pas se prés. Ecr. MARTEAU, 12, r. de Pisly, Paris-8e.

Imp. Firme Viticole Midi ayant entr. Paris dem. repr. commission vente vins ord. et supér. apéritif, café-crème alim. prod. nouv. Ecr. n° 22 de 9 à 11 et 14 à 16 h. 33 rue Louis-Blanc, Alfortville.

Dem. Représ. tutr Paris pr vêtem. en plastic moulé, 6 r. Degueurry-11e

Autos, motos, vélos

DIVERS 450 fr.

Echange commande SIMCA 8 prête à sortir d'usine contre 15 CITROEN Ideal. ARONNEL, 36, r. Cécile-Diuant CLAMART. Tél. MIC. 12-07

ACHATS 450 fr.

ACH. ttes voit. paiement suite. 131, bd Diderot. DID. 87-87

VENTES 450 fr.

PEU GEOT 202 U cond. int. conde 40 parf. état. Ets NEUBAUER, 8, bd de la Somme-17e. GAL. 93-02

401 Familiale vieille samedi et dimanche. BONNEAU, 37, av. la Dame-Blanche, Fontenay-aux-Roses

Vds camion DMA récent, 200.000 6 cv. Ford tr.bât. 39, 170.000. Simca-5 décapotable 1947, 170.000 2 GMC. avec treuil. GRE. 07-72

Matford 13 cv. berl. int. Tal. 61-00

Voiture Delahaye-Belleville R.I. 6 39, b. état, mécan. 100.000. Tél. GORBE. - INV. 67-34.

Part. vd tract. av. 7 cv Arc. 69-94

Part. vend Peugeot 201 D, très bon état. CASTEY. TRU. 98-10.

A MER CURY 1947 C.I. 2 ptes vd. Ire main, état neuf. **CITROEN** 15 CV. 1949, Ire main, état neuf. Le Bas Gal. 1, r. de Metz Paris.

SIMCA 5 bon état. De 13 h. à 14 h. JAS. 55-59.

Chiens 500 fr.

Berg. allem boxers, danois, setters anglais. 184, av. Italie. GOB. 76-99

Part. vend 1 briard, 1 peintre, pedigr. urgent. Tél. GRA. 40-45.

Transactions immobilières

MEUBLES 450 fr.

M. seul sér. ch. déb. mars périph. ou banl. Sud à R.-C. Paris ou mon. ch. et s.-b. ou c.-ind. E.-G. pos. cuis. simple. *P.-presse* 494.

Paie cher meubl. mens. ARC. 16-53

NON MEUBLES 450 fr.

Cède studio cuis. refr. SEG. 58-42

Cher. 3 p. cuis. sal. de bains. Accept reprise justifiée. DELAY. TRU. 78-00, heures bureau.

Ch. appt av. repr. MAR. 51-52, 9-17 h.

BOUTIQ. MAGASINS 450 fr.

Bd Montparnasse bel. bout. ts commerces 4 p. cuisine, au 1er étage. G.I.C. 56, r. Emeriau, VAUg. 51-44

LOCAUX INDUSTR. 450 fr.

NICE. 1.500 m2 couverts, pl. cent. quart. Indust. Convient pr garage usine, entrepôt, 4 p. et maison. expos R. 7 a. 1/2. Lib. vte 4 Mill. 1/2. JOUGLA, 84, r. Gioffredo, NICE.

MIXT. et COMMERC. 460 fr.

Rue d'Enghien appart. mixte 4 p. cuis. bain. neuf, soleil. TAI. 71-15

VENT. ACH. (Appts) 450 fr.

APPARTEMENTS

LIBRES DE SUITE
2-3-4-5 pièces. Tous quartiers. Tous prix **LA MAISON**
1, rue du Louvre

PROPRIET. TERR. 450 fr.

MELUN VILLA 6 pièc. LIBRE eft. lst. impecc. Gar. 2 voitures. Rens TRE. 12-86

LISTE GRATIS 1.000 VILLAS PAVILLONS PROPRIETES LIBRES **LA MAISON**
1, rue du Louvre

Ach. COMPT. ou VIAGER Pavil. 3 pièc. cuis. bain. Soal. GZOUF. 79, aven. Didier. LA VARENNE

SI VOUS VOULEZ CONSTRUIRE Retenez dès maintenant VOTRE TERRAIN ds la proche BANL. SUD à prox. transp (Mo Autob.) rte viab. pavab. avec fa-çade à ANTONY, CHATENAY, BAYLI-ROSES, etc **C.I.B.S.** 137, av. Général-Leclerc, BOURG-LA-REINE.

COTE D'AZUR, haut Val d'Esquières, terrain vue mer imprenable prix. Choix appt. pr. plage à vendre. Conseil Immobilier, ST-RAPHAEL (Var). Tél. 3.48.

50 km. Fermette à restaurer 3 p. 4-possib. dépend. 6.000 m. clos. 400. Jaillet, Marines (S.-O.). T. 9.

Roany-s/B. pav. mod. 4 p. gd s.-sol terr 1.000 m. tél. soir SEG. 39-89.

Proposit. commerc. 550 fr.

GROSSISTE cherche dépôt de fabrique articles d'été confectionnés chemisettes, pantalons etc., pour vente dans le Midi. HAVAS NICE n° 334.

Fonds de commerce

DIVERS 450 fr.

DACEL

CAFE-BAR Install. impec. Néon face marché. Recet 5.000 à doubler cause maladie B. 5 à. 7. 20.000. B. logt. Px 1 M. **ALIM** ENTAT. Gle, 100 lit. de lait Place du Marché. 30 km de Paris. Loyer 4 pces. Gros chiff. affaires à doubler. Prix 125.000. 71, boul. Sébastopol. **DACEL**

ENTREPRISE de TRANSPorts Gros chiffre 4 Cautions. 8 pces. Prix valeur du matériel : 5 Mill. 71, boulé Sébastopol. **DACEL** CEN. 90-30 et 31.

Vte fabrique deurs artif. activité journ. local, mat. 1re. OPE. 78-20

CABINET SCIENCES OCCULTES av. logt. à vendre centre Paris, sérieux, tenu 16 ans. Tél. Interm. s/abst. Ecr. « Paris-presse » 502.

Monopolrelle voyage à appartem. COLLON, 25 rue Châteaudun.

BEAU MAGAS. 100 km. Paris Libre de suite. Client. 13 a., petit loyer, affr. Px fr. Intér. Ecr. ne 66.900 Contesse Publ., 8, squ. Dordogne-11e q.tr.

BIJOU erie à vd. ou gér. libre. Sit. uniq. ARC. 62-95.

Belle boutiq. pr ts comm. à 50 m. Rd Point Chps Elysées. ELY. 25-66

Aff. comm. rare fourn. bureaux pr mines tenu 20 a. s/ bel. appart. cause dép. 1 M. 5 Tel GRE. 21-19

BARS, CAF, HOT, REST. 450 fr.

HOTEL 35 Nos Cft. Bx r.-v. 350.000 p.m. av. 4.000. 19, rue La Reynie **PAILHES** Châtel. TUR. 61-82

Cède direct. prix intér. ou gérance vente. Café-Hôtel-Restaurant près Poitiers, sup. emplac. à enlev. urgence. Int. s'abst. *P.-presse* 495.

Cède direct. majorité parts hôtel-restaur.-café banlieue Ouest avec 700.000 Tél. LON. 12-58 m. h.

Capitaux 600 fr.

N'EMPRUNTEZ PAS sans avoir vu ou écrit à Soc. 14 PRET NATIONAL, 17, bd Jules-Ferry (11e) Mo République, Renseign. gratuits

Fonds de commerce

DIVERS 450 fr.

DACEL

CAFE-BAR Install. impec. Néon face marché. Recet 5.000 à doubler cause maladie B. 5 à. 7. 20.000. B. logt. Px 1 M. **ALIM** ENTAT. Gle, 100 lit. de lait Place du Marché. 30 km de Paris. Loyer 4 pces. Gros chiff. affaires à doubler. Prix 125.000. 71, boul. Sébastopol. **DACEL**

ENTREPRISE de TRANSPorts Gros chiffre 4 Cautions. 8 pces. Prix valeur du matériel : 5 Mill. 71, boulé Sébastopol. **DACEL** CEN. 90-30 et 31.

Vte fabrique deurs artif. activité journ. local, mat. 1re. OPE. 78-20

CABINET SCIENCES OCCULTES av. logt. à vendre centre Paris, sérieux, tenu 16 ans. Tél. Interm. s/abst.

MAIGRET VOUS PARLE

Paris-presse l'intransigeant

33 ANNÉES CONTRE LE CRIME

"Mes 3.000 enquêtes"

par le commissaire principal BASCOU

MAIGRET vous parle... ». En présentant ainsi à nos lecteurs le Commissaire principal Edmond Bascou, de la Sûreté Nationale, nous n'obéissons pas à un vain souci publicitaire.

Maigret, dans le roman, représente la plus haute figure, car la plus humaine, du policier français.

C'est aussi celle de Bascou.

Ses camarades et ses amis le savent, qui lui ont fait l'hommage de cette identification.

Aussi bien, les mémoires de Bascou ne seront pas seulement l'histoire d'un homme. Elles seront encore le compte rendu de l'anonyme aventure de tous les policiers de France. De ces « mobilards » dont tout effort est sacrifice, tout exploit héroïsme. Elles n'auront qu'une ambition : être « vraies » pour montrer, sans littérature, par quels rudes sentiers le débutant doit s'acheminer — et avec quel cœur solide — pour accomplir à la fois son devoir et sa carrière.

Ici, nous verrons l'homme aux trois mille enquêtes, pendant trente-trois années entièrement consacrées au métier. L'homme qui a voulu et réussi... Le petit écolier d'Alès qui lisait les folles entreprises de Nick Carter et de Nat Pinkerton, la tête toute vibrante d'invitations au voyage et qui n'a voyagé tellement qu'au service de la justice et de la vérité... L'homme qui a « réussi » ou aidé à réussir l'enquête Mestorino, l'enquête sur l'assassinat des frères Rosselli, de Maurice Sarraut, de Dormoy et tant et tant d'autres « affaires », dont les moins retentissantes apparaîtront peut-être les plus exemplaires.

Le principalat, la rosette d'officier de la Légion d'honneur, ont justement récompensé les mérites d'Edmond Bascou.

« Paris-presse-l'intransigeant », grand quotidien français a plaisir à publier les souvenirs de ce grand policier. C'est un juste hommage, la vie de celui auquel juges, avocats et... malfaiteurs ont tiré leur chapeau étant le témoignage des vertus qui doivent animer — et animent plus qu'on ne croit — les « défenseurs de l'ordre ».

(Souvenirs recueillis par Georges ARQUE)

"Ma carrière est compromise à son début parce que je grimpe mal les côtes à vélo!..."

De Nick Carter à l'artillerie de forteresse. — Sus aux espions. — Première mission réussie : + 25 francs de prime. — A l'entraînement cycliste sur les routes du Beaujolais.

COMMENT je suis devenu policier ?

S'il s'agit d'une vocation, il me faut préciser qu'elle ne fut pas de celles qui saisissent leur homme dès les bancs de l'école. Disons plus sincèrement que j'avais pour le métier un penchant moyen et que les tribulations qu'il me valut m'y attachèrent un peu plus chaque jour. Il y eût, bien entendu, le destin.

Derrière les vitres du magasin paternel, au centre d'Alès, c'est à une existence bien plus mouvementée encore que je rêvais en rentrant de l'école. Je savais surtout que je ne serais un sédentaire qu'à mon corps défendant. Voyager, voilà ce qui me tentait. A Alès, c'est déjà l'air de la Méditerranée que l'on respire. Si l'énorme rumeur des quais de Marseille n'y parvient point, on ne peut pourtant ignorer qu'à quelques dizaines de kilomètres de gros cargos sont sous pression, en partance vers les belles aventures coloniales.

« Je serai colon ! » m'affirmais-je, tout en lisant — premier indice tout de même de la vocation — les *Nick Carter* et les *Nat Pinkerton* hebdomadaires, lesquels, à vingt-cinq centimes pièce, faisaient un énorme trou dans mon budget. Ah ! je me suis souvent échauffé à la lecture des exploits des deux détectives américains. J'admirais leur courage et leur sang-froid et la magnifique faculté de déduction dont... leurs auteurs les avaient dotés.

« Oui, je serai colon, mais aussi scheriff », décidai-je un peu plus tard.

Soyons franc, j'étais fort assagi déjà lorsque, en 1913, je m'embarquai pour l'Afrique du Nord. Non pas avec une énorme valise de globe-trotter et des pistolets chargés à la ceinture, mais plus simplement avec un tout petit baluchon et une solide paire de godasses. J'étais simplement appelé à Alger, dans un régiment d'artillerie de forteresse, pour y accomplir mes trois années de service actif. Une morne épreuve de patience. Nous avions l'ordre d'attendre de pied ferme le « Breslau » et le « Goeben » et de les anvoyer par le fond. Ils ne venaient pas. Au milieu de l'an 1916, nous étions toujours dans nos casernements algérois, « prêts à parer à toute éventualité ».

Celle qui se produisit n'était pas de celles que j'eusse pu prévoir. Une circulaire ministérielle réclamait des volontaires pour servir comme inspecteurs auxiliaires de la Sûreté. Une longue inaction en pleine tourmente avait mis mon moral aux approches de zéro. Je me précipitai sur l'occasion. Inspecteur de police en période d'hostilités ! Mon imagination reprit son cours. Les merveilleuses aventures de Nick Carter et de Nat Pinkerton exercèrent de nouveau leur pouvoir et dans le brigadier Bascou ressuscita le petit écolier alésien. Bien sûr, il allait s'agir de pourchasser l'espion au prix des plus mortels dangers !

A la fin d'octobre de cette même année, je fus convoqué au Cercle militaire d'Alger pour y subir un examen. Entre autres sujets, il y fut question du statut des étrangers. Allons ! je ne m'étais pas trompé. Sus à l'espion !

Pendant trois mois, dans l'attente d'une convocation qui allait m'ouvrir les portes de la guerre secrète — je le croyais ! — je ne lus pas sans émotion, sur les murs de la ville, l'avis fameux :

« Taisez-vous ! Méfiez-vous ! Des oreilles ennemies vous écoutent ! »

Deux ans dans les trains

Fatigué d'attendre une nomination qui ne venait pas, laissant derrière moi mon rêve, j'allais partir à la fin de janvier 1917 en renfort pour les Dardanelles lorsque je reçus une note à en-tête du ministère de la Guerre.

On y informait « le brigadier Bascou qu'il était détaché de son corps et mis à la disposition de la Sûreté générale, avec affectation au commissariat général de Roanne ».

Roanne ? Voilà qui m'apparut tout de suite assez loin du front. Mais les espions n'étaient-ils pas partout ? Et Albert Thomas, ministre de l'Armement, faisait construire à Roanne un arsenal jugé colossal à l'époque. Il importait de protéger de cette énorme fabrique d'armements, d'où dépendait peut-être le sort du monde, et les machines et les secrets. Au surplus, sur une quarantaine de candidats, trois seulement avaient été retenus. J'en étais ! N'était-ce pas une raison suffisante de croire à mon étoile ?

En quelques heures, ma situation au quartier fut liquidée. Je me retrouvai en civil, assez désorienté. Quelques jours plus tard, j'étais à Roanne, armé, assermenté, catéchisé, riche de toutes les herbes de la saint-Jean.

Je devais vivre dans les trains pendant deux ans et demi. Et quand je dis « dans les trains », il me faut préciser qu'il s'agissait des convois à l'arrêt en gare de Roanne. Contrôle des identités... Utile travail de dépistage, sans doute. Mais combien il ressemblait peu à celui de « ma vocation » !

Je tombais de haut ! Et je décidai, en 1918, d'abandonner une carrière qui m'avait déjà (croyais-je) déçu. J'avais demandé ma titularisation. Puis, j'y avais renoncé. Mon chef, le commissaire spécial Peraldi, me remonta le moral en me promettant d'aider à ma mutation dans une brigade mobile. La police judiciaire, les affaires criminelles ! On devine avec quelle satisfaction j'accueillis ma nomination à la dixième brigade régionale à Lyon, au début de juin 1919.

Mon premier client : un déserteur

Ma « première affaire » — nous disons « mission » dans le métier — ne s'apparente que de très loin, à un certain nombre de celles auxquelles je devais me trouver mêlé au cours de mes trente-trois années de service actif. Mais qui eut pu prédire à cette époque, que je serais appelé à enquêter sur le crime de Mestorino, l'assassinat des frères Rosselli, ceux de l'ex-ministre Dormoy, de Maurice Sarraut, sur les extraordinaires cambriolages des châteaux historiques, l'attentat de l'hôtel George-V, les mystérieuses morts de Mâcon, etc. ?

Je n'étais pas trop rassuré lorsque, le 18 juin 1919, je montai en gare de Lyon, dans un train qui devait m'amener à Villefranche-sur-Saône.

Je courais après un déserteur, réputé — à tort ou à raison — fort mauvais sujet. On venait de retrouver sa trace. Arriverais-je à le joindre ? Le ramènerais-je à Lyon, comme l'ordonnait mon ordre de mission ? J'appréhendais déjà mon retour à la brigade, les mains vides (en quelque sorte !). J'entendais la petite voix sèche du « patron », le commissaire divisionnaire Jughon :

— Ça ne va pas, non, ça ne va pas !

A Villefranche-sur-Saône, j'enfourchai, devant la gare, ma bicyclette. Ma première mission commençait vraiment.

« Ma bicyclette... » Les vieux « mobilards » qui peut-être me lisent, comprendront, eux, ce qu'on peut mettre tout à la fois de tendresse et d'ironie dans ces deux mots. Pas plus qu'eux, je n'avais échappé aux rites sacro-saints de « l'installation ». Le premier jour, la prestation du serment devant le secrétaire général, à la police, à la préfecture. Le deuxième jour — consultez vos carnets de route, chers collègues de la vieille époque — le deuxième jour : achat de la bicyclette. Le troisième jour : en route !

La bicyclette était « administrative et obligatoire ». Songez ! En 1919, il n'existait pas autant qu'aujourd'hui de cars pour circuler de village en village. Quant aux services automobiles de la brigade de Lyon, ils étaient alors représentés par une torpédo à la corrosserie brimballante, au moteur poussif et que l'on mettait d'ailleurs en route que dans les très grandes occasions. Notre section comprenait, pourtant, neuf départements et nous avions à répondre aux réquisitions de trente-deux parquets. Notre effectif ? Une quinzaine d'inspecteurs (contre soixante aujourd'hui) sous les ordres de quatre ou cinq commissaires (au lieu de douze à présent).

On voit quels efforts étaient exigés des hommes et des... bicyclettes.

La mienne, d'occasion, m'avait coûté 120 francs. De mes deniers. Si le vélo était « administratif et obligatoire », il n'était pas remboursé. Mais nous touchions 15 francs par mois pour l'entretien. Dès le mois suivant, je dus faire « réparer » et j'y laissai, du même coup, cinq mois de l'indemnité mensuelle. Mais nous étions devenus des amis, mon vélo et moi.

L'un portant l'autre, nous avions brillamment réussi notre mission à Villefranche. Je ramenai le déserteur et j'appris du même coup que j'avais droit à une prime de 25 francs. C'est exactement la somme que touche encore le gendarme ou le policier qui découvre un déserteur !

Dégonflé : inapte à la locomotion vélocipédique

Il devait pourtant se produire, entre ma bicyclette et moi, une brouille sérieuse. Avant d'aborder des sujets plus importants, je ne résiste pas au désir d'en exposer les causes.

Trois semaines après mon installation à Lyon, j'avais accompagné un commissaire et des collègues dans une enquête qui avait trait à une affaire de spéculation sur les sucres. Recherches dans divers dépôts, de clocher en clocher. Arrestation des spéculateurs. Un tel résultat n'avait pas été sans exiger de nombreux coups de pédales sur les routes, en montagnes russes, du Beaujolais. Je rentrais satisfait... du moins croyais-je avoir des raisons de l'être.

Las, le lendemain de notre retour à Lyon, le patron me convoqua dans son bureau :

— Ça ne vas pas ! Non, ça ne va pas !

Et il me montra une note d'où il résultait que, si j'avais jusqu'alors fait preuve de sûres qualités professionnelles, j'étais, par contre, absolument inapte à la « locomotion vélocipédique ».

Enfin prêt sous la peau de bique

Il ne me restait plus, pour être tout à fait un « mobilard », et recevoir la consécration des anciens, qu'à apprendre à établir une note de frais et à « passer la peau de bique ». Là encore, Valette et Favier furent mes éducateurs.

Les revuistes et les auteurs gais du début du siècle ont souvent tiré leurs succès de ces « hambourgeois » légendaires qu'ils représentaient trainant sur l'asphalte, avec des manteaux « couleur de muraille », leurs « chaussettes à clous », le chef surmonté d'un melon. Il me faut bien dire que nos anciens représentaient souvent ce type, à l'époque de mes débuts. Il n'en demeurait pas moins que nous ne leur parlions qu'au garde-à-vous. Ils étaient, et je le dis avec déférence, l'élite de la Sûreté. Lorsque, en 1907, celui qui devait devenir le contrôleur général Sébille, fut chargé de recruter le personnel des nouvelles brigades, il sut choisir les meilleurs, les plus zélés, les plus durs à la tâche. Ils furent un grand exemple. Et si je l'écris ici, c'est pour tenir un engagement que j'avais pris depuis bien longtemps.

Mais revenons, pour en terminer, à la peau de bique. Il y avait, à l'époque, dans chaque brigade, trois ou quatre peaux de chèvre strictement réservées aux commissaires et aux inspecteurs qui se trouvaient obligés, pendant l'hiver, de circuler dans la torpédo du service. Vieilles de quelques dizaines d'années, elles étaient, bien que pauvres de poils, le refuge de nombreuses puces. Il s'agissait d'enfiler le vêtement d'un seul coup, d'un seul, sans ramener jusqu'aux coudes, et moins encore jusque par-dessus les mains, celles des manches. Un « bleu » était absolument incapable d'accomplir pareil exploit.

Quelques semaines de cet exercice... et je fus considéré comme définitivement apte à me lancer sur les « vraies affaires ». Je dois tout de même ajouter que mon bagage s'était enrichi, plus sérieusement, de connaissances techniques, au cours d'un stage que j'avais fait, à Paris, pour y suivre des cours d'anthropométrie — portrait parlé — à la préfecture de police.

(Copyright 1950 by « Paris-presse-l'intransigeant » and Edmond Bascon. Reproduction, même partielle, interdite.)

LE FUTUR COMMISSAIRE BASCOU (A GAUCHE) AU TEMPS DE SON SERVICE MILITAIRE. A CETTE EPOQUE, IL FUMAIT DEJA LA PIPE.

Trois cent cinquante Anglais "sélects" ont vu hier soir sans y rien comprendre...

...la fameuse et unique pièce de Picasso: "Le Désir attrapé par la queue"

LONDRES, 17 février.

LE Désir attrapé par la queue », l'unique pièce écrite par le peintre Pablo Picasso a été représentée, hier, à Londres, devant trois cent cinquante personnes, au cours d'une audience privée organisée par l'Institut de l'Art contemporain. La pièce n'a pas eu grand succès.

On sait que Picasso a écrit cette pièce sous l'occupation allemande, et que les personnages en sont des aliments et des doigts de pied.

La pièce fut représentée par deux fois à Paris, peu après la Libération, dans l'atelier de Picasso. Les personnages principaux étaient tenus par Zany Aubier, Jean-Pau. Sartre et Simone de Beauvoir.

Comme il eût été impossible de représenter la pièce, les organisateurs de la soirée se sont contentés de la faire lire par une douzaine d'acteurs disposés en demi-cercle sur la scène, tandis qu'un commentateur donnait des indications scéniques.

Interrogés à la fin de la représentation, les interprètes principaux ont avoué avec plus ou moins de réticences qu'ils ne comprenaient rien à la pièce, mais qu'ils avaient espéré jusqu'à la dernière minute que leur auditoire se révélerait plus intelligent qu'eux-mêmes. Cet espoir a été déçu et les critiques anglais se refusent ce matin à prendre la pièce au sérieux.

Il faut reconnaître que les critiques parisiens eux-mêmes n'ont jamais émis d'opinion à ce sujet et que la pièce n'a eu, jusqu'à présent, qu'un succès de curiosité.

LES ÉTUDIANTS VIETNAMIENS SE SONT SOUHAITÉS CETTE NUIT... ...LA BONNE ANNEE

Cette nuit, pour les Vietnamiens, est morte « l'Année du Buffle » symbole du labeur modeste et obscur. L'aube a vu naître « l'Année du Tigre ».

C'est la fête du tét, la fête du renouveau. Toute l'année sera sous le signe de « Monseigneur Trente », le tigre étant considéré à la fois comme un animal sacré et nuisible, quiconque en effet, dans les temps anciens, tuait un tigre, recevait, en même temps, 30 coups de bâtonnet et 30 liangs d'argent.

A la mairie du Panthéon, les étudiants vietnamiens ont célébré cette nuit la fête du Tét.

Des laquais et des grands seigneurs très moliéresques et sont exprimés en vietnamien, sur les planches de la salle des fêtes. Dans une mise en scène très soignée, dans un décor sobre et de bon goût, dans leur langage chantant ces acteurs amateurs se sont fait applaudir par leurs compatriotes enthousiastes.

Des deux côtés de la rampe l'atmosphère était gaie et bon enfant et les charmantes spectatrices indochinoises, dans leur costume délicat après avoir exécuté les danses de leur pays s'adonnèrent, jusqu'à l'aube, aux joies... de la samba !

« PLUS DE VACANCES POUR LE BON DIEU » EST MOINS NOIR QUE « SCIUSCIA »

ON a présenté hier à la presse le film de Robert Vernay : « Plus de vacances pour le Bon Dieu ». On sait que ce film a été l'objet d'une décision sévère : visa de censure accordé sous réserve d'interdiction aux moins de 16 ans. La commission de censure s'était adjointe, après deux votes, un conseil de 25 pédagogues, qui se prononça en faveur de l'interdiction.

Les journalistes furent unanimes pour trouver que les Poulbots de ce film sont moins terribles que ceux de « Sciuscia » et pour critiquer la décision de la censure.

Les producteurs ont l'intention de saisir le Conseil d'Etat, arguant que les visas d'exploitation des films doivent être délivrés par une commission de contrôle dépendant du ministre de l'Information et non de l'Education nationale.

A moins que, d'ici là, le ministre de l'information ne prenne une déci-

Prochain article :

"VOUS M'AVEZ EU !"

Et l'assassin traqué meurt dans mes bras

MAM'ZELLE SOURIS *par Coq*

Un pathétique roman du chirurgien américain Frank G. SLAUGHTER

AFIN QUE NUL NE MEURE

Résumé des chapitres précédents. — *Volant enfin de ses propres ailes, Ran Warren, chirurgien pauvre, mais brillant sujet, a accepté un poste à l'hôpital municipal de Warmington. Il a épousé une jeune infirmière de bonne famille, Ann Trent. De caractère droit et intransigeant, Ran s'accommode mal des petites intrigues locales. Aussi la vie matérielle lui est-elle très difficile, d'autant que Ann, qui le seconde comme infirmière-secrétaire, à son cabinet particulier, n'a pas tardé à être enceinte. A son septième mois de grossesse, elle est partie se reposer chez sa tante.*

40. - La dangereuse déclaration de Mrs. Ellice

AU volant de son auto de sport, la jeune femme le pourchassa à un croisement de rues, et le coinça au bord du trottoir. La voiture paraissait fort coûteuse. Fort coûteux aussi le col de fourrure dans lequel la dame enfouissait son petit menton pointu.

— Faut-il absolument que vous soyez écrasé pour que vous vous décidiez à causer avec vos amis ?

— Oh ! Hello, Mrs Ellice.

Elle ouvrit la portière, il grimpa et s'assit près d'elle.

— Une objection quelconque à m'avoir comme patiente ?

Pendant qu'il était à Lakeview, Ran avait pris une bonne résolution, celle d'établir et de garder ses relations avec ses malades aussi strictement impersonnelles que possible. D'après l'observation limitée qu'il avait pu faire de Graeme Ellice, il l'estimait fort peu stricte et en aucune manière impersonnelle. Dès qu'elle entra, il mit l'interview sur le terrain professionnel.

— Simplement pour avoir un dossier clair et complet. Mrs. Ellice, dites-moi chez quel médecin vous alliez, avant de venir vers moi ?

— Je n'ai aucun médecin traitant. Aucun ne me comprend. Le docteur Brennan m'a autant dire assuré que j'étais névrosée, avec trop d'imagination, une imagination trop occupée de moi-même.

— Est-ce exact ?

— Non, certes. C'est une affaire sérieuse. J'aimerais avoir votre propre opinion.

— A propos de ma supposée névrose ? Peut-être que oui. Peut-être que non. (Son sourire était suppliant.) Parfois je crois que oui. Mais vous n'allez pas me refuser pour cela, n'est-ce pas ?

— Certainement pas. Je ne suis pas un neurologue, vous savez.

Il ne faillait pas être neurologue pour s'apercevoir qu'elle était sous l'influence de quelque trouble profond, la peur peut-être. Mais la peur de quoi ? Il était indispensable, décida-t-il, qu'elle le lui dit d'elle-même, spontanément. Toute tentative pour envahir son moi intérieur éveillerait certainement en elle un antagonisme défensif.

— Je suis peut-être imaginative, continua-t-elle, mais je ne suis pas folle. Il y a certainement quelque chose en moi qui ne va pas. Parfois, je me sens toute contractée à l'intérieur. Parfois, je déteste tout le monde.

Sa main jouait avec la fourrure autour de son cou, ses doigts se crispaient.

— Vous avez raison. Je suis gâtée. Je l'ai toujours été. J'ai toujours obtenu ce que je voulais. Alors j'en suis arrivée à m'y attendre, comme de droit.

Elle le dévisagea en riant : « Vous voilà averti, docteur Warren ».

Ran étouffa une envie de rire. Son impudence était celle d'un enfant qui table sur l'impunité que lui confère son charme.

— Je parlerai de vous avec le docteur Dater, répondit-il. Mais je crois bien que je sais déjà ce que je vous conseillerai.

— Moi aussi. D'avoir un enfant. Comme ça. C'est un cliché médical. Eh bien, je n'en veux pas.

Il la reconduisit à la porte. « Au revoir », dit-il. Il se sentait mal à l'aise à son endroit. Tout au long de l'entretien, elle avait biaisé, elle avait été furtive, un peu réticente, plus qu'un peu effrayée.

UN quart d'heure plus tard, elle était de retour, demandant à miss Gerbig, la secrétaire, de l'introduire sans délai. Ce qui lui fut refusé car Ran avait une malade avec lui. Elle se mit alors à arpenter la pièce de long en large, en rongeant ses ongles. L'autre patiente n'avait pas passé la porte que, la bousculant, elle était déjà entrée dans le cabinet.

— Je pensais, cria-t-elle, que vous auriez deviné.

— Asseyez-vous, Mrs Ellice, dit Ran, posément. Vous avez bu ?

— Deux cocktails seulement. Je n'aurais pu me résoudre à revenir sans cela.

— Ils ont leur bon côté. (Il souriait pour lui donner confiance). Maintenant, restez tranquillement assise et racontez-moi tranquillement ce dont il s'agit.

Elle décrocha son col de fourrure. « Regardez ma gorge », dit-elle.

L'enflure, très légère, était du côté gauche. Goitreuse ? Un état hyperthyroïdal aurait expliqué la nervosité de la jeune femme. Toutefois, son diagnostic instinctif et spontané ne lui suggérait pas l'existence d'un goitre. D'abord, l'enflure était beaucoup trop haute, exactement sous la mâchoire.

— Depuis combien de temps avez-vous remarqué cela ?

— Je ne sais pas. Je m'efforçais de n'y pas croire. Plusieurs semaines.

— Qui l'a vu déjà ?

Les grands yeux se dilatèrent douloureusement.

— Le docteur Baskewell. Je sais qu'il croit que c'est un can...

Elle s'étrangla, incapable de prononcer le mot fatal.

— Vous l'a-t-il dit ?

— Non. Il avait commencé et je... me suis enfuie... et j'ai fait demander sa note...

— Mal ?

— Oui. (Un murmure à peine.) Quand je mange.

Ça, c'était mauvais. Il appuya doucement du côté enflé : elle frissonna et se rétracta. Ran la regarda pensivement.

— Passée à la radio ?

— Oui, l'épreuve ne montre rien.

Ça aussi, c'était mauvais. Il espérait qu'un calcul s'était formé dans l'un des conduits salivaires. Mais, dans cette région, un dépôt calcaire, placé en arrière de l'os maxillaire, pouvait avoir échappé aux rayons X.

— Sortez. Promenez-vous pendant une heure et puis revenez. Mais plus de cocktails, je vous en prie.

Il parlait avec bonté. Elle obéit.

— Le docteur Verny, pendant que Ran et lui examinaient ensemble les épreuves nébuleuses, hocha la tête :

— Rien là, rien de visible. Je voudrais bien qu'il y eût quelque chose.

— S'il se trouve un calcul, la mandibule peut le cacher, remarqua Ran. Je me demande s'il n'existe pas un dépôt dans le canal sous-maxillaire, derrière l'os.

LORSQUE Graeme Ellice se trouva de nouveau en face de Ran, son visage était déformé par l'angoisse :

— Eh bien ? (Sa voix se fêlait.) Qu'en est-il, au juste ?

— Je ne sais pas encore.

— Si c'est un cancer, je me tuerai...

Elle tendait ses mains désespérées et sanglotait doucement, pitoyablement.

— Ecoutez-moi, Mrs Ellice. Je vais vous faire une anesthésie locale...

— Vous n'allez pas m'opérer ? (Elle haletait.) Pas maintenant. Je vous en supplie, pas maintenant.

— Il ne s'agit pas d'opération. D'une simple exploration locale. Je soupçonne l'existence d'un corps étranger qui cause tout le mal. Evidemment, je puis me tromper. Mais il ne faut pas crier avant d'être atteinte !

Elle se prit à trembler si violemment qu'il n'osa pas se servir d'un instrument. Quand il suggéra d'employer les gaz, elle s'apaisa.

— Ne me faites pas de mal ! supplia-t-elle, puis ferma les yeux.

Tâtonnant avec légèreté tout le long du conduit, il fut à peu près certain de sentir un corps dur. Il ne pouvait toutefois être sûr de rien. Si c'était là, c'était petit et fuyant sous le doigt. Il explora de nouveau. Cette fois, aucun doute. Il y avait bien un corps étranger. Il essaya d'employer une pince, mais ne put obtenir une bonne prise. Abandonnant l'instrument, il se mit à travailler de ses doigts souples et robustes, déplaçant le calcul doucement, régulièrement, de façon continue, le faisant glisser le long du canal de la glande salivaire. Plus avant — plus avant encore — et finalement au dehors.

— Le voilà, votre cancer ! dit-il à sa patiente, non sans quelque excusable fierté.

Elle le prit entre ses doigts, le scruta d'un regard stupéfait et presque incrédule : « Est-ce là tout ? » souffla-t-elle tout bas.

— C'est tout. Il n'y a pas de quoi se suicider, pas vrai ?

Soudainement, elle lui saisit la main, la porta à sa poitrine, puis la baisa avec une gratitude passionnée. Il protesta.

— Pardon. Je ne me rendrai pas ridicule une autre fois, promit-elle. Parlons affaires : ça me remettra dans un état normal. Combien vous dois-je ?

— Cinquante dollars.

— Pour le soulagement et la joie que j'éprouve, ça devrait être cinq mille !

LE courrier du matin lui apporta un chèque de deux cent cinquante dollars de Fanshawe Ellice. Il paya aussitôt le solde de sa dette à la firme qui lui avait fourni son outillage chirurgical.

Et deux jours plus tard, Mrs Ellice était de retour.

— Vous avez en moi une cliente régulière, annonça-t-elle joyeusement. Je suis encore loin d'être un femme en bon état. Aucun de ces autres n'y avait rien compris. Vous, vous me comprenez.

Le sage Tim Brennan, le vieil ami de Ran Warren aurait averti celui-ci que c'était là une déclaration dangereuse.

(A suivre.)

(Toute reproduction, même partielle, interdite. Copyright 1950 by « Les Presses de la Cité ».)